

PARGESA SA

Rapport annuel 2022

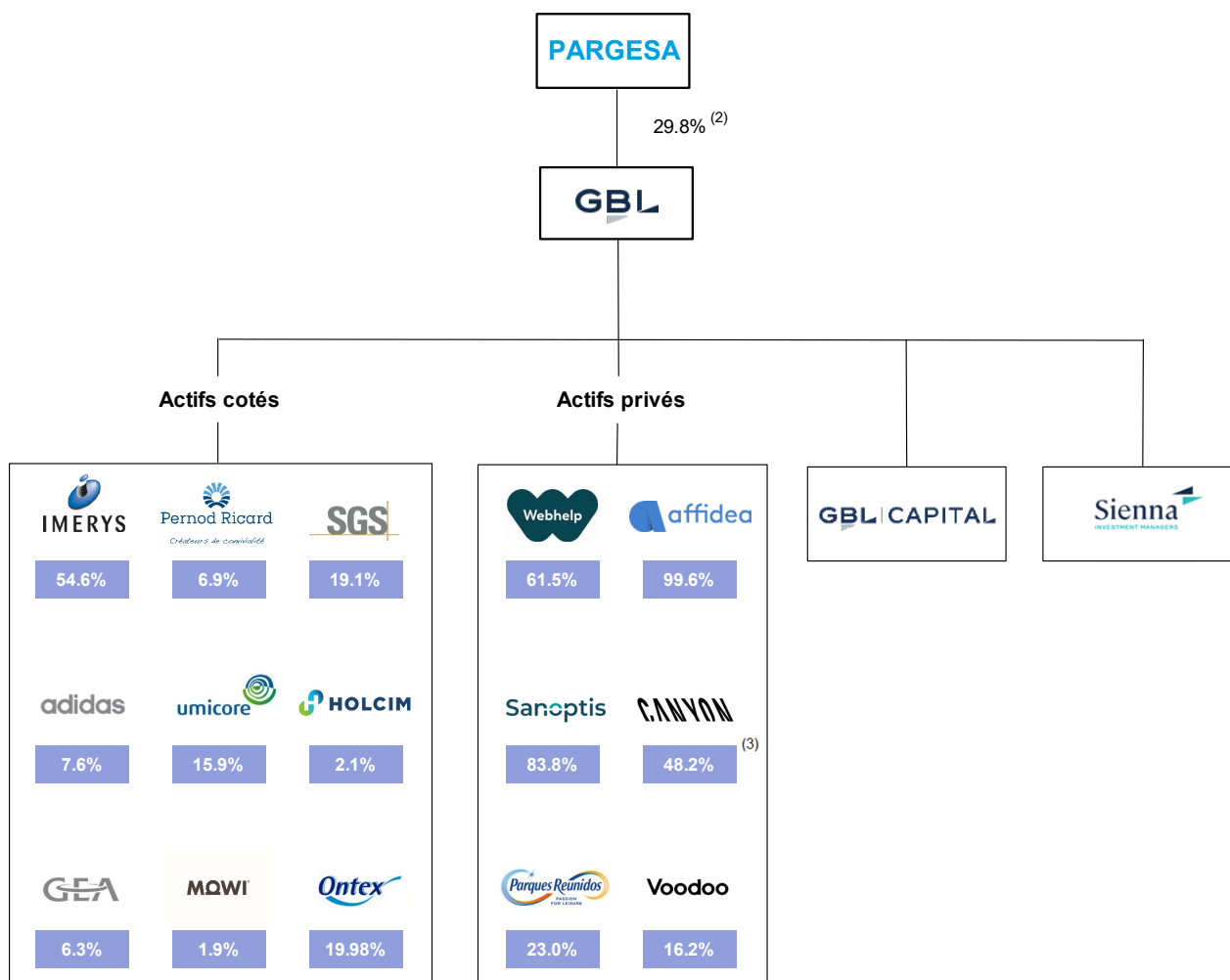


SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITE	3
Organigramme économique du Groupe Pargesa au 31 décembre 2022	3
Données clés	4
Introduction – Le Groupe Pargesa	4
Faits marquants de l'exercice 2022 et événements subséquents	5
Résultats consolidés de l'exercice 2022 - Présentation simplifiée IFRS	8
Perspectives pour l'exercice 2023	9
Actif net réévalué	10
COMPTES CONSOLIDÉS	12
COMPTES STATUTAIRES	93
LEXIQUE DES INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE	102

RAPPORT D'ACTIVITE

Organigramme économique du Groupe Pargesa au 31 décembre 2022 ⁽¹⁾



⁽¹⁾ Le pourcentage représente le pourcentage de détention totale (pourcentage en capital) selon la définition figurant dans le lexique qui se trouve à la fin de ce Rapport annuel.

⁽²⁾ 44.0% en droits de vote.

⁽³⁾ Pourcentage de détention dans Canyon par GBL, hors les titres détenus par GBL Capital (détention indirecte additionnelle de 1.3%).

L'organigramme reprend les actifs du Groupe détenus par GBL, société cotée:

- Les **actifs cotés** du portefeuille, soit Imerys, Pernod Ricard, SGS, adidas, Umicore, Holcim, GEA, Mowi et Ontex.
- Les **actifs privés** du portefeuille, soit Webhelp, Affidea, Sanoptis, Canyon, Parques Reunidos et Voodoo.
- **GBL Capital** (anciennement Sienna Capital) qui est la plateforme d'actifs alternatifs de GBL.
- **Sienna Investment Managers** qui regroupe l'activité de gestion pour compte de tiers de GBL.

GBL, Imerys, Webhelp, Affidea, Sanoptis, Canyon, GBL Capital et Sienna Investment Managers sont des sociétés intégrées globalement, Parques Reunidos est mise en équivalence et les autres sociétés ne sont pas consolidées.

Données clés

CHF millions	2022	2021
Fonds propres consolidés, part de Groupe	4'541	6'159
Fonds propres consolidés, 100%	16'609	22'565
Total de l'actif du bilan	33'088	35'641
Résultat net consolidé, part du Groupe	(199)	86
Résultat net consolidé, 100%	(443)	463
Actif net réévalué	5'117	6'682

Introduction – Le Groupe Pargesa

Pargesa SA ("Pargesa") est une filiale à 100% de Parjointco SA, une société holding d'investissement de droit belge créée en 1990 par le groupe canadien Power Corporation du Canada (contrôlée par la famille Desmarais) et le groupe belge Frère. En vertu de l'accord initial signé en 1990 entre les deux groupes familiaux, Parjointco SA est contrôlée par ces deux groupes familiaux agissant conjointement et de manière égale. L'accord initial a été prolongé pour la dernière fois en 2012 jusqu'au 31 décembre 2029, avec possibilité de reconduction.

Au 31 décembre 2022, Pargesa détenait 29.8% du capital-actions et 44.0% des droits de vote de Groupe Bruxelles Lambert ("GBL"), qui est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de soixante ans et présentant un actif net réévalué de EUR 17.8 milliards et une capitalisation boursière de EUR 11.4 milliards à fin décembre 2022. GBL est un investisseur de premier plan en Europe, privilégiant la création de valeur à long terme et s'appuyant sur une base actionnariale familiale lui apportant stabilité et soutien. En tant que société et investisseur responsables, GBL considère les facteurs ESG comme étant inextricablement liés à la création de valeur. GBL vise à maintenir un portefeuille diversifié de qualité d'actifs cotés et privés ainsi que d'investissements alternatifs, au travers de GBL Capital (anciennement Sienna Capital) et de Sienna Investment Managers, la plateforme de gestion d'actifs pour compte de tiers. Le portefeuille est composé de sociétés d'envergure mondiale, leaders dans leur secteur, auprès desquelles GBL peut contribuer à la création de valeur en sa qualité d'investisseur professionnel engagé. En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL cherche à offrir à ses actionnaires un rendement attractif, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué, un dividende durable et des rachats et annulations d'actions propres.

Au 31 décembre 2022, le portefeuille du Groupe, soit une valeur de CHF 5.7 milliards en part de Pargesa, était investi, à travers GBL, dans quatre types d'actifs différents. Le portefeuille du Groupe était ainsi principalement composé de 9 investissements cotés, de 6 investissements privés ainsi que de GBL Capital et Sienna Investment Managers.

Au 31 décembre 2022, l'endettement net direct de Pargesa s'élevait à CHF 95 millions, à comparer à la valeur de son portefeuille de CHF 5.2 milliards, tandis que celui de GBL était de EUR 2'671 millions comparé à la valeur de son portefeuille de EUR 19.5 milliards. GBL détenait à la même date des actions propres pour une valeur boursière de EUR 912 millions.

Afin de compléter l'information financière obligatoire issue des normes IFRS, Pargesa utilise des données financières nommées Indicateurs Alternatifs de Performance (IAP), qui sont définis dans un lexique à la fin de ce Rapport annuel. La définition des IAP doit permettre aux lecteurs des états financiers d'en comprendre la composition et de faire le lien avec les états financiers IFRS.

Faits marquants de l'exercice 2022 et événements subséquents

Pargesa SA est une société entièrement privée détenue intégralement par la société Parjointco SA en Belgique.

Le pourcentage d'intérêt économique de Pargesa dans GBL, société cotée sur Euronext Bruxelles et principal actif de Pargesa, s'établit à 32.4% au 31 décembre 2022, contre 30.7% au 31 décembre 2021, compte tenu de la déduction des actions propres détenues par GBL.

Le pourcentage en capital s'établit à 29.8% à fin 2022, contre 29.1% à fin 2021, hors déduction des actions propres.

Le pourcentage en droit de vote détenu par Pargesa dans GBL est de 44.0% au 31 décembre 2022, contre 44.2% au 31 décembre 2021. Pargesa détient à fin 2022 un contrôle de fait sur GBL, situation inchangée par rapport à fin 2021.

Par ailleurs, Pargesa détient un emprunt obligataire de CHF 150 millions en valeur nominale, échéant en avril 2024 et coté à la bourse suisse SIX Swiss Exchange.

Au niveau des **actifs cotés**:

- Au cours de l'année 2022, GBL a allégé sa position, passant de 7.6% du capital de **Pernod Ricard** à fin 2021 à 6.9% à fin 2022, pour un montant de EUR 384 millions. Ces ventes ont généré une plus-value de EUR 255 millions ⁽¹⁾, ⁽²⁾. La participation de GBL dans Pernod Ricard au 31 décembre 2022 était valorisée à EUR 3'266 millions. En janvier et février 2023, GBL a achevé son plan de cession en vendant 0.6 million d'actions Pernod Ricard pour un montant de EUR 110 millions et générant une plus-value nette de EUR 76 millions ⁽¹⁾, ⁽²⁾, ramenant sa participation à 6.7%. GBL demeure le 1^{er} actionnaire après l'actionnaire familial de référence.
- Suite à une assemblée générale extraordinaire tenue le 26 avril 2022, GBL a procédé à l'annulation de 3.4 millions d'actions propres **GBL**.
- Le conseil d'administration de GBL du 5 mai 2022 a approuvé une cinquième enveloppe allouée à des rachats d'actions propres **GBL** à hauteur de EUR 500 millions. A fin décembre 2022, cette autorisation était exécutée à 63.0% et les actions propres détenues par GBL à cette date représentaient 8.0% du capital émis.
- Durant l'exercice 2022, GBL a réduit sa participation dans **Mowi** en réalisant des cessions pour un montant total de EUR 512 millions et qui ont généré une plus-value de EUR 75 millions ⁽¹⁾. Au 31 décembre 2022, la participation de GBL dans Mowi, représentant 1.9% du capital, était valorisée à EUR 157 millions.
- **Imerys** a annoncé le 28 juillet 2022 avoir entamé des négociations exclusives avec le fonds d'investissement Platinum Equity, en vue de céder son activité Solutions de Haute Température. La finalisation de cette opération a été annoncée le 31 janvier 2023. La transaction a été réalisée pour une valeur d'entreprise de EUR 930 millions, générant un produit de cession de EUR 708 millions reçu en trésorerie.
- Le 30 août 2022, **GBL** a réalisé un placement obligataire de EUR 500 millions à maturité 7 ans, portant un coupon de 3.125%.
- **Imerys** a annoncé le 9 septembre 2022 être entrée en négociation exclusive avec Syntagma Capital en vue de la cession de la plupart des actifs produisant du kaolin, carbonate de calcium naturel, carbonate de calcium précipité et talc, qui servent principalement les marchés du papier, pour une valeur d'entreprise de EUR 390 millions incluant un *earn-out* dépendant de la performance future des actifs cédés. Le processus de cession devrait se finaliser d'ici la fin du 1^{er} semestre 2023. La cession envisagée a conduit à la constatation en 2022 d'une perte liée à un écart d'acquisition de EUR 108 millions dans le compte de résultat du Groupe.

⁽¹⁾ Sans impact sur le résultat net consolidé du Groupe en 2022, en application de la norme IFRS 9.

⁽²⁾ La plus-value est calculée sur base du prix d'acquisition historique.

- **Imerys** a annoncé le 24 octobre 2022 le lancement d'un projet majeur d'exploitation de lithium ("le projet EMILI" - Exploitation de Mica Lithinifère par Imerys) sur son site de Beauvoir en France, qui produit du kaolin pour la céramique depuis la fin du XIX^e siècle. Imerys mène actuellement des études d'exploration et de faisabilité. Selon les premières évaluations, ce projet permettrait d'atteindre une production de 34'000 tonnes d'hydroxyde de lithium par an à partir de 2028 pour une durée d'au moins 25 ans, ce qui ferait du groupe Imerys un fournisseur de premier plan du marché européen des batteries, lui conférant un rôle clé dans l'industrie mondiale du lithium et lui donnant les moyens de devenir un acteur clé de la transition énergétique.
- GBL a finalisé au 2^e semestre 2022 la sortie de sa participation dans **Holcim** par des ventes à terme prépayées expirant fin mai 2023 et qui généreront une plus-value ⁽¹⁾ nette de EUR 49 millions.
- Le 22 novembre 2022, GBL a annoncé le placement d'une émission d'obligations échangeables en actions existantes de **Pernod Ricard** à hauteur de EUR 500 millions. Les obligations portent intérêt à un taux annuel de 2.125% et sont à échéance au 29 novembre 2025, sauf en cas de remboursement anticipé. Les obligations ont été offertes à un prix d'émission de 100% du pair.
- Le 9 mars 2023, **GBL** a annoncé qu'elle proposera à son assemblée générale, prévue le 4 mai 2023, de verser un dividende au titre de l'exercice 2022 de EUR 2.75 par action.
- Egalement le 9 mars 2023, le conseil d'administration de GBL a approuvé une sixième enveloppe de EUR 500 millions allouée à des rachats d'actions propres **GBL**.

Au niveau des **actifs privés**:

- Opération annoncée en avril 2022, GBL a finalisé, en juillet 2022, l'acquisition de la majorité du capital d'**Affidea**, leader européen dans les services avancés en matière de diagnostic et de soins ambulatoires. L'investissement en fonds propres s'est élevé à EUR 1.0 milliard. Le management d'Affidea a réinvesti aux côtés de GBL. Créée en 1991, Affidea est le principal fournisseur européen de services avancés d'imagerie diagnostique, de soins ambulatoires et de traitement du cancer, avec plus de 300 centres médicaux opérant dans 15 pays. La société dispose d'un solide historique en matière de sécurité des patients et est reconnue par la Société Européenne de Radiologie comme le fournisseur d'imagerie diagnostique le plus primé du continent.
- Autre opération annoncée en avril 2022, GBL a finalisé, en juillet 2022, l'acquisition d'une participation majoritaire dans le capital de **Sanoptis**, un leader européen dans les services ophtalmologiques, incluant interventions chirurgicales et diagnostiques. L'investissement en fonds propres s'est élevé à EUR 0.7 milliard. Dans le cadre de cette transaction, le management de Sanoptis a augmenté sa participation dans la société sous forme d'un réinvestissement important. Fondée en 2018, Sanoptis est le deuxième plus grand fournisseur de services ophtalmologiques en Europe avec 300 établissements sur ses marchés principaux: l'Allemagne et la Suisse. L'entreprise propose à la fois des consultations d'ophtalmologie et des traitements chirurgicaux tels que des opérations de la cataracte, des injections intravitréennes de médecine opératoire, des opérations de correction au laser et des opérations de la rétine, tout en respectant les normes les plus strictes en matière de soins de santé.
- Le 30 mars 2023, GBL a annoncé la conclusion d'un accord entre sa filiale **Webhelp** et **Concentrix**, en vue du rapprochement des deux groupes créant ainsi un acteur mondial de l'expérience client. A l'issue de la transaction, GBL deviendrait le premier actionnaire du groupe combiné avec 12.9% des actions ordinaires en circulation de Concentrix et serait représentée au conseil d'administration.

⁽¹⁾ Sans impact sur le résultat net consolidé du Groupe, en application de la norme IFRS 9.

Au niveau de **GBL Capital** (anciennement Sienna Capital):

GBL Capital, créée en 2013, est la plateforme d'actifs alternatifs du Groupe et investit dans des fonds, des investissements directs et des co-investissements.

L'actif net réévalué de cette activité représente 13% du portefeuille de GBL à fin 2022 et s'élevait à cette même date à EUR 2'535 millions contre EUR 3'134 millions au 31 décembre 2021. Durant l'exercice 2022, GBL a investi EUR 498 millions dans GBL Capital.

En 2022, GBL Capital a été active, avec la poursuite du déploiement de capitaux vers de nouvelles opportunités, notamment les fonds et les co-investissements ainsi qu'en réalisant plusieurs cessions, notamment chez Sagard et Kartesia.

Au 31 décembre 2022, les engagements (montant non appelé) envers GBL Capital s'élevaient à EUR 846 millions (EUR 742 millions au 31 décembre 2021).

Au niveau de **Sienna Investment Managers**:

Sienna Investment Managers est un gestionnaire d'actifs multi-expertises avec une perspective à long terme. Il offre une gamme complète de stratégies d'investissement avec une forte orientation ESG. Ses actifs de tiers sous gestion s'élèvent à environ EUR 30 milliards à fin 2022.

- En mars 2022, Sienna Investment Managers a finalisé la prise de participation majoritaire dans **Malakoff Humanis Gestion d'Actifs**, renommée **Sienna Gestion**, dans le cadre du partenariat stratégique de long terme mis en place avec Malakoff Humanis dans le domaine de l'épargne retraite et de l'épargne salariale en France.
- Egalement en mars 2022, Sienna Investment Managers acquiert **Acofi Gestion** (renommée **Sienna Private Credit**), acteur dans le financement spécialisé des entreprises, de l'immobilier professionnel, des infrastructures publiques et de la transition énergétique.
- En juillet 2022, **Sienna Private Equity**, une activité nouvellement créée et dédiée au capital investissement, prend une participation minoritaire dans **Eight Advisory**, un cabinet de conseil financier et opérationnel, spécialisé en transactions, restructurations, transformations et ingénierie financière.
- **Sienna Venture Capital**, créée en juillet 2022 et dédiée au capital-risque, a fait son premier investissement avec une prise de participation minoritaire dans **Hourly**, une insurtech offrant un service de paie et d'assurance contre les accidents du travail pour les PME ayant des travailleurs horaires.
- En octobre 2022, **Sienna Private Equity** et CNP (Compagnie Nationale à Portefeuille) annoncent être entrées en négociations exclusives en vue d'acquérir une participation majoritaire au capital du groupe **ECT**, un acteur de l'économie circulaire, auprès de Chequers Capital. La transaction a été clôturée le 16 février 2023.
- En 2022, Sienna Investment Managers a poursuivi le développement de plusieurs nouvelles stratégies et a atteint environ EUR 100 millions de revenus. Des éléments exceptionnels liés à la mise en place et à la montée en puissance de Sienna Investment Managers en tant que gestionnaire d'actifs pour compte de tiers, ainsi qu'une dépréciation, ont eu un impact sur le résultat.

Résultats consolidés de l'exercice 2022 – Présentation simplifiée IFRS

La présentation simplifiée du compte de résultat consolidé selon les normes comptables IFRS est la suivante:

(1)

	2022 CHF millions	2021 CHF millions
Produits d'exploitation	8'467.1	7'024.5
Charges d'exploitation	(8'113.9)	(6'905.1)
Autres produits et charges opérationnels	(178.7)	148.3
Résultat opérationnel	174.5	267.7
Dividendes et intérêts sur investissements à long terme	323.8	392.6
Autres résultats financiers	(931.3)	(364.6)
Impôts	(124.0)	(67.3)
Résultat dans les entreprises associées et coentreprises	36.0	161.8
Résultat net des activités poursuivies	(521.0)	390.2
Résultat net des activités abandonnées	77.7	73.0
Résultat net consolidé (tiers inclus)	(443.3)	463.2
Revenant aux intérêts minoritaires	244.4	(377.5)
Revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	(198.9)	85.7
<i>Taux de change moyen EUR/CHF</i>	<i>1.005</i>	<i>1.081</i>

(1) Certains éléments du compte de résultat de l'année 2021 ont été reclassés. Ces modifications sont liées à la reclassification des éléments de résultat de l'activité Solutions de Haute Température d'Imerys dans la rubrique "Résultat net des activités abandonnées". Ces modifications n'ont aucun impact sur le résultat net de l'année 2021 qui reste identique à celui publié l'an passé.

Les résultats proviennent pour l'essentiel du groupe GBL, dont les résultats sont exprimés en euros.

Ces résultats tiennent compte de l'impact des variations de change entre l'euro et le franc suisse. Ainsi, le taux de change moyen EUR/CHF a été de 1.005 pour l'année 2022, contre 1.081 pour l'année 2021, soit une diminution de 7.1%.

Le **Résultat net consolidé** (tiers inclus) de Pargesa pour l'année 2022 s'établit à CHF -443.3 millions, soit une contribution négative comparativement à celle de l'année 2021, qui s'établissait à CHF +463.2 millions. La variation d'une année à l'autre comprend (i) la diminution du résultat opérationnel des participations consolidées qui intègre pour la première fois les contributions d'Affidea et de Sanoptis, qui viennent compléter les contributions d'Imerys, de Webhelp, de Canyon, de GBL Capital et de Sienna Investment Managers, (ii) la diminution des dividendes des sociétés non consolidées, (iii) la baisse des résultats financiers et (iv) la diminution de la contribution des entreprises associées. En part du Groupe, le résultat 2022 s'établit à CHF -198.9 millions contre CHF +85.7 millions pour l'année 2021.

Le **Résultat opérationnel** est en diminution et s'établit à CHF 174.5 millions au 31 décembre 2022, contre CHF 267.7 millions au 31 décembre 2021. Cette évolution résulte notamment (i) de la hausse du résultat opérationnel de Webhelp et de Canyon, (ii) de la moindre contribution de l'activité de private equity qui comprend des pertes de valeur de CHF 131.2 millions en 2022 et qui incluait en 2021 les plus-values de cession de Keesing et svt pour un total de CHF 144.4 millions ainsi que (iii) de la dépréciation d'un goodwill de CHF 108.5 millions chez Imerys en relation avec la cession de la plupart des actifs servant le marché du papier. Les produits d'exploitation sont en hausse de 21% et s'établissent à CHF 8'467.1 millions en 2022 contre CHF 7'024.5 millions en 2021, et tiennent compte de l'intégration d'Affidea et Sanoptis, participations acquises durant l'année 2022.

Le poste **Dividendes et intérêts sur investissements à long terme** est en diminution et s'établit à CHF 323.8 millions en 2022 contre CHF 392.6 millions en 2021. La variation observée résulte notamment de la plus forte contribution de Pernod Ricard CHF +15.3 millions par rapport à l'année précédente. En sens inverse, ce poste a été impacté par la moindre contribution de Holcim (CHF -41.8 millions) qui fait suite à des cessions d'actions en 2021. La contribution de l'année 2021 avait également bénéficié de remboursements par les autorités fiscales françaises de retenues à la source (CHF 39.7 millions en 2021) qui avaient été pratiquées sur des dividendes TotalEnergies en 2006 et en 2019 (CHF 1.6 million en 2022).

La variation des **Autres résultats financiers** comprend, en 2022, (i) la variation négative de juste valeur des fonds de private equity et autres fonds non consolidés en provenance de GBL, qui passe de CHF +276.3 millions en 2021 à CHF -489.4 millions en 2022, (ii) la valorisation des instruments dérivés attachés aux obligations échangeables/convertibles en actions Holcim, GEA, Pernod Ricard et GBL, émises par GBL, de CHF +90.7 millions en 2022 contre CHF -151.8 millions en 2021 et (iii) la mise à la valeur de marché des dettes envers les actionnaires minoritaires de Webhelp, soit CHF -256.7 millions en 2022 contre CHF -317.0 millions en 2021. Les charges nettes de financement sont quant à elles en augmentation en 2022 par rapport à 2021, soit CHF -225.9 millions en 2022 contre CHF -154.5 millions en 2021.

La variation du poste **Résultat dans les entreprises associées et coentreprises** représente notamment la variation négative de la contribution de Backed, fonds de capital-risque orienté sur la technologie, qui passe de CHF +70.1 millions en 2021 à CHF -10.3 millions en 2022 et de la contribution de ECP, ECP II et ECP IV (Ergon Capital Partners - fonds de *private equity* actif dans le *mid market*), qui passe de CHF +52.0 millions en 2021 à CHF +9.2 millions en 2022.

Le poste **Résultat net des activités abandonnées** représente la contribution de l'activité Solutions de Haute Température dont le projet de cession a été annoncé par Imerys en juillet 2022 et finalisé en janvier 2023.

Durant l'année 2022, GBL a procédé à des cessions de titres, notamment d'actions Pernod Ricard et Mowi, ainsi que des ventes à terme prépayées d'actions Holcim. En application d'IFRS 9, les plus-values réalisées par GBL en 2022 sur les cessions d'actions Pernod Ricard et Mowi, qui s'élèvent à EUR 372 millions au niveau de GBL, ont été inscrites directement dans les fonds propres, sans transiter par le compte de résultat. Le même traitement sera appliqué pour la cession à terme prépayée d'actions Holcim par GBL qui générera, en 2023, une plus-value de EUR 49 millions au niveau de GBL.

Le détail des résultats de GBL et d'Imerys peut être consulté sur leur site internet: www.gbl.be et www.imerys.com.

Perspectives pour l'exercice 2023

Le résultat de l'exercice 2023 sera influencé par la contribution des participations non consolidées qui compose une partie du résultat du Groupe à travers leur dividende.

Le résultat de l'exercice 2023 sera également influencé par (i) les contributions au résultat des participations consolidées par intégration globale ou mises en équivalence (Imerys, Webhelp, Canyon, Affidea, Sanoptis et Parques Reunidos, respectivement), (ii) la contribution de GBL Capital et de Sienna Investment Managers, (iii) les résultats financiers enregistrés par GBL ainsi que (iv) le taux de change EUR/CHF.

Le suivi actif du portefeuille actuel, l'intégration des acquisitions récentes et l'évaluation de nouvelles opportunités sont les priorités des équipes de GBL.

Actif net réévalué ⁽¹⁾

Le tableau ci-après donne le détail de l'actif net réévalué (vu de façon transitive) de Pargesa au 31 décembre 2022. Le calcul de l'actif net réévalué est effectué en reprenant les actifs et passifs de Pargesa et en remplaçant la participation dans GBL par la quote-part économique de Pargesa dans la valeur du portefeuille sous-jacent, de la trésorerie nette ou de l'endettement net et des autres actifs et passifs de GBL. L'actif net réévalué est calculé sur la base (i) des cours de bourse et des taux de change de clôture pour les participations cotées, (ii) de la juste valeur et des taux de change de clôture pour les participations non cotées (les participations non cotées récentes étant valorisées à leur coût d'acquisition pour autant que ces valorisations soient considérées comme les meilleures estimations possibles), (iii) de la juste valeur et des taux de change de clôture pour le portefeuille de GBL Capital, à laquelle est ajoutée la trésorerie nette de GBL Capital ou, le cas échéant, de laquelle est déduit l'endettement net externe de GBL Capital (iv) et Sienna Investment Managers est valorisée au coût d'acquisition des sociétés de gestion diminué des éventuelles pertes de valeur.

Au 31 décembre 2022, l'actif net réévalué de Pargesa ressortait à CHF 5'117 millions à comparer à une valeur de CHF 6'682 millions au 31 décembre 2021 (en baisse de 23%).

L'actif net réévalué de Pargesa au 31 décembre 2022 s'analyse comme suit:

	31 décembre 2022					31 décembre 2021	
	% de déten- tion totale ⁽¹⁾	% d'intérêt transitif ⁽¹⁾	Cours de bourse en devises	Valeur transitive ⁽¹⁾ CHF millions	Poids en % du total	Cours de bourse en devises	Valeur transitive ⁽¹⁾ CHF millions
Actifs cotés							
Pernod Ricard	6.9%	2.1%	EUR 183.8	957	19%	EUR 211.5	1'266
SGS	19.1%	5.7%	CHF 2'150	917	18%	CHF 3'047	1'271
adidas	7.6%	2.3%	EUR 127.5	512	10%	EUR 253.2	1'045
Imerys	54.6%	16.3%	EUR 36.3	494	10%	EUR 36.5	510
Umicore	15.9%	4.7%	EUR 34.3	395	7%	EUR 35.8	422
Holcim ⁽²⁾	2.1%	0.6%	CHF 47.9	166	3%	CHF 46.5	178
GEA ⁽³⁾	6.3%	1.9%	EUR 38.2	127	2%	EUR 48.1	137
Mowi	1.9%	0.6%	NOK 167.2	46	1%	NOK 208.7	228
Ontex	19.98%	5.9%	EUR 6.2	30	0%	EUR 7.0	35
TotalEnergies	0.01%	0.0%	EUR 58.7	5	0%	EUR 44.6	4
Actifs privés							
Webhelp	61.5%	18.3%		504	10%		467
Affidea	99.6%	29.6%		292	6%		-
Sanoptis	83.8%	25.0%		209	4%		-
Canyon ⁽⁴⁾	48.2%	14.3%		129	3%		105
Parques Reunidos	23.0%	6.8%		85	2%		71
Voodoo	16.2%	4.8%		80	2%		80
GBL Capital				743	15%		943
Sienna Investment Managers ⁽⁵⁾				35	1%		15
Autres				2	0%		67
Total du portefeuille				5'728	112%		6'844
Autocontrôle GBL				267	5%		234
Trésorerie (dette) nette ⁽⁶⁾				(878)	(17%)		(396)
Actif net réévalué				5'117	100%		6'682
Taux de change EUR/CHF				0.985			1.033

- (1) Selon la définition figurant dans le lexique à la fin du Rapport annuel.
- (2) Au 31 décembre 2022, la valeur des actions Holcim a été plafonnée au produit des ventes à terme prépayées, "cum-dividende".
- (3) Au 31 décembre 2021, la valeur des actions sous-jacentes aux obligations échangeables en titres GEA a été plafonnée au prix d'échange, soit EUR 40 par action.
- (4) Pourcentage de détention dans Canyon par GBL, hors les titres détenus par GBL Capital (détention indirecte additionnelle de 1.3%).
- (5) Valorisée au coût d'acquisition des sociétés de gestion diminué des éventuelles pertes de valeur.
- (6) Ce poste inclut également la quote-part de Pargesa dans la valeur boursière du portefeuille de trading de GBL.

COMPTES CONSOLIDES

Comptes consolidés du Groupe Pargesa

Sommaire

Compte de résultat consolidé

Etat du résultat global consolidé

Bilan consolidé

Tableau de financement consolidé

Tableau de variation des fonds propres consolidés

Notes aux comptes annuels consolidés

- 1 Information générale, principes et règles comptables
- 2 Information sectorielle
- 3 Changements du fonds de roulement
- 4 Autres produits et charges opérationnels
- 5 Instruments financiers
- 5.1 Risques financiers et analyse de sensibilité
- 5.2 Instruments financiers dérivés
- 5.3 Dividendes et intérêts nets sur titres de participation
- 5.4 Autres revenus et charges financiers
- 5.5 Titres de participation
- 5.6 Autres actifs financiers et non financiers à long terme
- 5.7 Créances commerciales
- 5.8 Autres actifs financiers et non financiers à court terme
- 5.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie
- 5.10 Autres passifs financiers et non financiers à long terme
- 5.11 Dettes financières
- 5.12 Autres passifs financiers et non financiers à court terme
- 5.13 Variation des passifs issus des activités de financement
- 6 Frais de personnel
- 7 Frais de restructuration
- 8 Dépréciations d'actifs
- 9 Impôts sur le résultat
- 10 Immobilisations incorporelles
- 11 Goodwill
- 12 Immobilisations corporelles
- 13 Liste des principales sociétés consolidées et mises en équivalence
- 14 Filiales dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives
- 15 Acquisitions et cessions de filiales
- 16 Participations dans les entreprises associées et coentreprises
- 17 Stocks
- 18 Provisions
- 19 Capital-actions, fonds propres et autres éléments du résultat global
- 20 Dividende payé et proposé par Pargesa
- 21 Engagements de retraite et avantages assimilés
- 22 Paiements sur base d'actions
- 23 Actifs et passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées
- 24 Principaux droits et engagements hors-bilan
- 25 Information relative aux parties liées
- 26 Événements importants postérieurs à la date de clôture

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

Compte de résultat consolidé

	Note	2022 CHF millions	2021 CHF millions
Chiffre d'affaires	2	8'146.8	6'749.3
Autres revenus d'exploitation		111.5	98.3
Variation de stocks		208.8	176.9
Matières premières, biens destinés à la revente et consommables		(2'240.4)	(1'780.3)
Frais de personnel	6	(3'154.3)	(2'748.6)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	10, 12	(665.9)	(588.5)
Autres charges d'exploitation		(2'053.3)	(1'787.7)
Autres produits et charges opérationnels	4	(178.7)	148.3
Résultat opérationnel		174.5	267.7
Dividendes et intérêts nets sur titres de participation	5.3	323.8	392.6
Autres revenus financiers	5.4	176.6	327.7
Autres charges financières	5.4	(1'107.9)	(692.3)
Résultat financier		(607.5)	28.0
Résultat opérationnel et financier		(433.0)	295.7
Résultats des entreprises associées et coentreprises	16	36.0	161.8
Résultat net avant impôts		(397.0)	457.5
Impôts sur le résultat	9	(124.0)	(67.3)
Résultat net de la période des activités poursuivies (tiers inclus)		(521.0)	390.2
Résultat net de la période des activités abandonnées	23	77.7	73.0
Résultat net de la période (tiers inclus)		(443.3)	463.2
- revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		(244.4)	377.5
- revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)		(198.9)	85.7

(1) Certains éléments du compte de résultat de l'année 2021 ont été reclassés. Ces modifications sont liées à la reclassification des éléments de résultat de l'activité Solutions de Haute Température d'Imerys dans la rubrique "Résultat net de la période des activités abandonnées". Ces modifications n'ont aucun impact sur le résultat net de l'année 2021 qui reste identique à celui publié l'an passé (voir note 23).

Etat du résultat global consolidé

	Note	2022 CHF millions	2021 CHF millions
Résultat net de la période (tiers inclus)		(443.3)	463.2
Autres éléments du résultat global			
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Gains et pertes actuariels ⁽¹⁾		38.4	87.9
Variation de juste valeur des titres de participation ⁽²⁾		(3'563.3)	1'481.8
Autres éléments de fonds propres comptabilisés en autres éléments du résultat global ⁽³⁾		(10.5)	-
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		(3'535.4)	1'569.7
Eléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat			
Gains et pertes résultant de la réévaluation d'instruments de couverture ⁽⁴⁾		(127.1)	45.5
Ecart de conversion ⁽⁵⁾		(933.3)	(902.8)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises		5.6	(4.6)
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat		(1'054.8)	(861.9)
Total des autres éléments du résultat global ^{(6), (7)}	19.3	(4'590.2)	707.8
Résultat global total de la période (tiers inclus)		(5'033.5)	1'171.0
- revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		(3'396.9)	850.5
- revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)		(1'636.6)	320.5

(1) Ces montants sont présentés nets d'impôts de CHF -7.4 millions en 2022 (CHF -26.2 millions en 2021).

(2) Ces variations représentent notamment l'impact des variations des cours de bourse des titres de participation durant l'exercice.

(3) Dont CHF -1.7 million d'impôts en 2022 (CHF 0 million en 2021).

(4) Dont CHF 25.1 millions d'impôts en 2022 (CHF -17.5 million en 2021).

(5) Ces montants représentent notamment l'impact des variations des cours de change sur les filiales consolidées. Ils sont présentés nets d'impôts de CHF -0.4 million en 2022 (CHF +0.8 million en 2021).

(6) Le détail des ajustements de reclassements repris par le compte de résultat est présenté en note 19.3.

(7) Dont CHF +9.5 millions en 2022 et CHF -42.9 millions en 2021 liées aux activités abandonnées (voir note 23).

Bilan consolidé

ACTIFS	Note	31.12.2022 CHF millions	31.12.2021 CHF millions
Actifs à long terme			
Immobilisations incorporelles	10	2'792.2	1'663.3
Goodwill	11	6'303.9	4'954.1
Immobilisations corporelles ⁽¹⁾	12	3'238.3	2'841.0
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	16	608.0	728.7
Titres de participation	5.5	12'964.4	18'785.1
Impôts différés actifs	9.2	176.9	168.2
Autres actifs financiers à long terme	5.6	74.5	88.4
Autres actifs non financiers à long terme	5.6	56.4	30.0
Total des actifs à long terme		26'214.6	29'258.8
Actifs à court terme			
Stocks	17	1'192.1	1'140.3
Créances commerciales	5.7	1'091.7	1'053.5
Actifs financiers de trading	5	856.7	2'155.0
Autres actifs financiers à court terme	5.8	104.5	103.7
Autres actifs non financiers à court terme	5.8	491.4	435.2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.9	1'781.8	1'429.7
Actifs détenus en vue de la vente	23	1'355.1	65.2
Total des actifs à court terme		6'873.3	6'382.6
TOTAL DES ACTIFS		33'087.9	35'641.4
PASSIFS ET FONDS PROPRES	Note	31.12.2022 CHF millions	31.12.2021 CHF millions
Fonds propres			
Capital-actions	19.1	0.1	0.1
Réserve légale issue du capital		4'065.9	4'195.3
Réserve de réévaluation et de couverture	19.4	1'382.8	2'674.6
Ecart de conversion		(2'820.1)	(2'562.9)
Réserves consolidées		1'912.0	1'851.4
Fonds propres (part du Groupe)		4'540.7	6'158.5
Fonds propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		12'068.6	16'406.4
Total des fonds propres (tiers inclus)		16'609.3	22'564.9
Engagements à long terme			
Provisions	18	406.8	429.7
Engagements de retraite et avantages assimilés	21.3	186.2	577.9
Impôts différés passifs	9.3	649.4	473.6
Dettes financières à long terme	5.11	8'003.9	6'581.7
Autres passifs financiers à long terme ⁽²⁾	5.10	2'340.3	1'694.7
Autres passifs non financiers à long terme	5.10	479.5	92.8
Total des engagements à long terme		12'066.1	9'850.4
Engagements à court terme			
Provisions	18	67.6	84.6
Dettes commerciales		844.3	894.5
Dettes en matière d'impôts sur le résultat		164.4	159.3
Dettes financières échéant dans l'année	5.11	1'463.0	968.3
Autres passifs financiers à court terme ⁽³⁾	5.12	419.4	177.0
Autres passifs non financiers à court terme	5.12	992.1	928.5
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	23	461.7	13.9
Total des engagements à court terme		4'412.5	3'226.1
TOTAL DES PASSIFS ET DES FONDS PROPRES		33'087.9	35'641.4

(1) Dont CHF 854.2 millions en 2022 (CHF 480.0 millions en 2021) de droit d'utilité selon IFRS 16 (voir note 12).

(2) Dont CHF 727.5 millions d'obligations locatives à long terme en 2022 (CHF 403.6 millions en 2021) selon IFRS 16 (voir note 12).

(3) Dont CHF 166.3 millions d'obligations locatives à court terme en 2022 (CHF 103.5 millions en 2021) selon IFRS 16 (voir note 12).

Tableau de financement consolidé

	Note	2022 CHF millions	2021 CHF millions
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net avant impôts ⁽¹⁾		(280.5)	559.4
Ajustements pour:			
Résultats des entreprises associées et coentreprises		(42.1)	(163.9)
Dividendes reçus des entreprises associées et coentreprises		19.2	11.7
Dividendes comptabilisés sur titres de participation		(323.8)	(392.6)
Dividendes reçus sur titres de participation		323.8	392.6
Bénéfice/perte lié à la vente d'immobilisations incorporelles et corporelles		75.9	37.1
Bénéfice/perte lié à la vente de filiales		(146.6)	(183.7)
Amortissements, pertes et reprises de pertes de valeur et goodwill négatif		934.2	613.4
Divers éléments de résultat n'impliquant pas de mouvements de trésorerie		861.7	474.8
Revenus d'intérêt	5.4	1.7	(5.5)
Charges d'intérêt	5.4	225.9	165.9
Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et des impôts		1'649.4	1'509.2
Changements du fonds de roulement	3	(561.6)	(132.7)
Impôts sur le résultat payés		(171.6)	(117.4)
Flux de trésorerie d'exploitation		916.2	1'259.1
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	15	(1'922.3)	(1'120.2)
Cessions de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	15	229.1	310.2
Acquisitions d'entreprises associées et coentreprises		(47.3)	(85.8)
Cessions d'entreprises associées et coentreprises		35.5	22.6
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(638.4)	(490.3)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		20.8	10.2
Avances, remboursement d'avances à long terme accordées		(27.3)	38.2
Acquisitions de titres de participation		(494.9)	(1'203.5)
Cessions de titres de participation		1'404.2	2'617.8
Acquisition d'autres actifs financiers ⁽²⁾		(1'209.6)	(4'100.4)
Cessions d'autres actifs financiers ⁽²⁾		2'401.0	2'333.3
Flux de trésorerie d'investissement		(249.2)	(1'667.9)
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Emissions d'actions de filiales (part des participations ne donnant pas le contrôle)		28.1	59.1
Cessions partielles dans des filiales existantes		0.5	1.9
Acquisitions supplémentaires/partielles dans des filiales existantes		(647.1)	(439.8)
Dividende payé par la société-mère aux actionnaires	20	(129.4)	(125.0)
Dividendes payés par les filiales aux tiers minoritaires		(359.1)	(401.8)
Dettes financières à long terme et dettes de location contractées	5.13	1'357.6	2'380.5
Dettes financières à long terme et dettes de location remboursées	5.13	(1'044.5)	(750.0)
Dettes financières à court terme contractées	5.13	858.6	1.7
Dettes financières à court terme remboursées	5.13	(16.7)	(145.4)
Intérêts encaissés		6.0	36.2
Intérêts payés		(134.0)	(177.6)
Flux de trésorerie de financement		(80.0)	439.8
Effet de la variation des taux de change sur les fonds détenus		(84.3)	(58.0)
Incidence des variations de périmètre de consolidation		6.6	-
Augmentation/diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie		509.3	(27.0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1^{er} janvier		1'429.7	1'456.7
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre ⁽³⁾	5.9	1'939.0	1'429.7

(1) En 2022 et 2021, le résultat net avant impôts comprend le résultat des activités abandonnées avant impôts (voir note 23).

(2) Variations liées principalement aux SICAV monétaires chez GBL dont le solde se monte à CHF 828.5 millions au 31 décembre 2022, contre CHF 2'120.4 millions au 31 décembre 2021.

(3) Inclut en 2022 CHF 157.2 millions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'actifs détenus en vue de la vente.

Tableau de variation des fonds propres consolidés

CHF millions	Capital- actions	Réserve légal issue du capital	Réserve de réévaluation et de couverture	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Fonds propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Fonds propres totaux
1^{er} janvier 2021	0.1	4'320.3	2'376.3	(2'319.8)	1'571.2	5'948.1	16'229.6	22'177.7
Résultat de l'exercice 2021	-	-	-	-	85.7	85.7	377.5	463.2
Variation de juste valeur des titres de participation	-	-	290.6	-	164.1	454.7	1'027.1	1'481.8
Gains et pertes résultant de la réévaluation d'instruments de couverture	-	-	7.7	-	-	7.7	37.8	45.5
Ecart de conversion	-	-	-	(241.9)	-	(241.9)	(660.9)	(902.8)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises	-	-	-	(1.4)	-	(1.4)	(3.2)	(4.6)
Gains et pertes actuariels	-	-	-	-	15.7	15.7	72.2	87.9
Autres éléments du résultat global	-	-	298.3	(243.3)	179.8	234.8	473.0	707.8
Résultat global total 2021	-	-	298.3	(243.3)	265.5	320.5	850.5	1'171.0
Dividende payé par la société-mère	-	(125.0)	-	-	-	(125.0)	-	(125.0)
Dividendes payés par les filiales	-	-	-	-	-	-	(366.7)	(366.7)
Autres variations de fonds propres ⁽¹⁾	-	-	-	-	(13.5)	(13.5)	-	(13.5)
Effets des variations de périmètre et des augmentations de capital sur les participations ne donnant pas le contrôle ⁽²⁾	-	-	-	0.2	28.2	28.4	(307.0)	(278.6)
Variations des éléments autres que le résultat global total	-	(125.0)	-	0.2	14.7	(110.1)	(673.7)	(783.8)
Variations totales 2021	-	(125.0)	298.3	(243.1)	280.2	210.4	176.8	387.2
31 décembre 2021	0.1	4'195.3	2'674.6	(2'562.9)	1'851.4	6'158.5	16'406.4	22'564.9
Résultat de l'exercice 2022	-	-	-	-	(198.9)	(198.9)	(244.4)	(443.3)
Variation de juste valeur des titres de participation	-	-	(1'258.5)	-	105.6	(1'152.9)	(2'410.4)	(3'563.3)
Gains et pertes résultant de la réévaluation d'instruments de couverture	-	-	(33.3)	-	-	(33.3)	(93.8)	(127.1)
Ecart de conversion	-	-	-	(259.0)	-	(259.0)	(674.3)	(933.3)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises	-	-	-	1.8	-	1.8	3.8	5.6
Gains et pertes actuariels	-	-	-	-	7.6	7.6	30.8	38.4
Autres éléments de fonds propres comptabilisés en autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(1.9)	(1.9)	(8.6)	(10.5)
Autres éléments du résultat global	-	-	(1'291.8)	(257.2)	111.3	(1'437.7)	(3'152.5)	(4'590.2)
Résultat global total 2022	-	-	(1'291.8)	(257.2)	(87.6)	(1'636.6)	(3'396.9)	(5'033.5)
Dividende payé par la société-mère	-	(129.4)	-	-	-	(129.4)	-	(129.4)
Dividendes payés par les filiales	-	-	-	-	-	-	(347.5)	(347.5)
Autres variations de fonds propres ⁽³⁾	-	-	-	-	(1.2)	(1.2)	(3.9)	(5.1)
Effets des variations de périmètre et des augmentations de capital sur les participations ne donnant pas le contrôle ⁽⁴⁾	-	-	-	-	149.4	149.4	(589.5)	(440.1)
Variations des éléments autres que le résultat global total	-	(129.4)	-	-	148.2	18.8	(940.9)	(922.1)
Variations totales 2022	-	(129.4)	(1'291.8)	(257.2)	60.6	(1'617.8)	(4'337.8)	(5'955.6)
31 décembre 2022	0.1	4'065.9	1'382.8	(2'820.1)	1'912.0	4'540.7	12'068.6	16'609.3

(1) Cette ligne comprend essentiellement des variations diverses en provenance de filiales, notamment le coût des paiements en actions chez GBL ainsi que des variations en provenance de participations intégrées globalement et mises en équivalence par GBL.

(2) Cette ligne comprend l'impact de la hausse du pourcentage d'intérêts dans GBL qui passe de 29.8% à fin 2020 à 30.7% au 31 décembre 2021, à la suite de rachats d'actions propres chez GBL.

(3) Cette ligne comprend essentiellement des variations diverses en provenance de filiales, notamment le coût des paiements en actions chez GBL ainsi que des variations en provenance de participations intégrées globalement et mises en équivalence par GBL.

(4) Cette ligne comprend l'impact de la hausse du pourcentage d'intérêts dans GBL qui passe de 30.7% à fin 2021 à 32.4% au 31 décembre 2022, à la suite de rachats d'actions propres chez GBL.

Les ajustements de reclassements repris par le compte de résultat ainsi que le détail de la variation de la réserve de réévaluation et de couverture figurent aux notes 19.3 et 19.4.

Notes aux comptes annuels consolidés

Note 1 – Information générale, principes et règles comptables

Pargesa SA ("la Société" ou "Pargesa"), 11, Grand-Rue, 1204 Genève, Suisse, est inscrite au Registre du commerce du canton de Genève. Son but principal consiste en l'achat, la vente, la détention, l'administration et la gestion de participations dans les domaines financier, commercial et industriel.

Les comptes annuels consolidés de la Société pour les exercices comptables, se terminant au 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021, regroupent la Société et ses filiales contrôlées (ensemble dénommé "le Groupe") et les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et les coentreprises. Le Conseil d'administration de la Société, tenu le 9 mars 2023, a donné son approbation à la publication des comptes annuels consolidés 2022.

Pargesa SA est détenue intégralement par la société Parjointco SA en Belgique. Les parties exerçant conjointement le contrôle ultime (état au 31 décembre 2022) sont Madame Ségolène Gallienne-Frère en Belgique et le Desmarais Family Residuary Trust au Canada, à savoir Messieurs Paul Desmarais, jr et André Desmarais.

Principes comptables

Les comptes annuels consolidés sont préparés en conformité avec les "International Financial Reporting Standards" (IFRS) publiés par "l'International Accounting Standards Board" (IASB) et en conformité avec les interprétations publiées par "l'International Financial Reporting Interpretations Committee" (IFRIC) de l'IASB.

Les améliorations et amendements annuels suivants, entrés en vigueur en 2022, concernent la comptabilisation, l'évaluation ou la présentation de transactions, événements ou conditions pouvant exister dans le Groupe:

Norme		Date d'application
Améliorations annuelles	Cycle 2018-2020	01.01.22
Amendements à IAS 16	Immobilisations corporelles – produit antérieur à l'utilisation prévue	01.01.22
Amendements à IAS 37	Contrats déficitaires – coût d'exécution du contrat	01.01.22
Amendements à IFRS 3	Référence au cadre conceptuel	01.01.22

Amendements à IAS 16: Ces amendements requièrent la comptabilisation en résultat du produit net de la vente d'éléments produits pendant la mise en état d'une immobilisation corporelle, ainsi que leurs coûts de production. Aucune transaction significative n'est concernée par ces amendements sur les exercices présentés.

Amendements à IAS 37: Ce texte restreint le périmètre des coûts d'exécution destinés à évaluer un contrat onéreux aux seuls coûts directs. Ces dispositions ont été intégrées dans les règles d'évaluation des provisions pour contrat onéreux, sans toutefois générer d'impact significatif sur les passifs comptabilisés à ce titre sur les exercices présentés.

La survenance de transactions, événements ou conditions qui ne se produisaient pas auparavant ou n'étaient pas significatifs peut nécessiter l'application de nouvelles méthodes comptables. Au 1^{er} semestre 2022, l'économie de la Turquie est devenue hyperinflationniste, nécessitant la première application de certaines dispositions de la norme IAS 21, Effets des variations des cours des monnaies étrangères, de la norme IAS 29, Information financière dans les économies hyperinflationnistes et de l'interprétation IFRIC 7, Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29. Ces nouvelles méthodes comptables ont été appliquées aux principales opérations du groupe en Turquie, notamment la société Haznedar acquise en décembre 2020 par Imerys, incluse au 31 décembre 2022 dans le périmètre des activités abandonnées, dont les états financiers ont été exprimés dans l'unité de mesure ayant cours à la fin de la période présentée, tant en termes de taux de change que d'indice des prix. La référence utilisée à cet effet, l'indice des prix à la consommation (base 100 en 2003) publié par le Türkiye İstatistik Kurumu, l'Institut de Statistique de Turquie, a été appliquée de la manière suivante:

- Au 1^{er} janvier 2022 - Réévaluation des éléments non monétaires en contrepartie de la réserve de conversion pour un montant de EUR 17 millions (CHF 2.9 millions part du groupe) avant impôts sur le résultat.

- Exercice 2022 - Réévaluation des éléments non monétaires et des produits et charges en contrepartie d'une perte sur position monétaire nette en résultat de EUR 6 millions. (CHF 6.0 millions).

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et amendements annuels dont la date d'application est postérieure à l'exercice 2022, une application n'est actuellement pas prévue avant leur date d'application obligatoire. Ils sont obligatoires pour le premier exercice débutant après la date d'application. Il s'agit des normes et amendements annuels suivants:

Norme		Date d'application
Amendements à IAS 1 et l'Enoncé de pratique IFRS (2)	Informations à fournir sur les méthodes comptables	01.01.23
Amendements à IAS 1	Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants	01.01.24
Amendements à IAS 1	Passifs non courants assortis de clauses restrictives	01.01.24
Amendements à IAS 8	Méthodes comptables et estimations comptables	01.01.23
Amendements à IAS 12	Impôts différés actif et passif issus d'une transaction unique	01.01.23
IFRS 17	Contrats d'assurance	01.01.23
Amendements à IFRS 17	Information comparative	01.01.23
Amendements à IFRS 4	Contrats d'assurance – Prolongation de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9 *	01.01.23
Amendements à IFRS 16	Obligation locative découlant d'une cession-bail	01.01.24
Amendements à IFRS 10 et IAS 28	Ventes ou contributions d'actifs entre l'investisseur et la société ou coentreprise	à déterminer

* Amendements non applicables pour le Groupe.

L'adoption des nouvelles normes et nouveaux amendements en vigueur pour les exercices postérieurs à 2022 ne devrait pas avoir d'impacts significatifs sur les états financiers consolidés.

Par ailleurs, en décembre 2021, l'OCDE a publié des règles types pour introduire un impôt minimum global de 15% pour les entreprises avec la possibilité de prélever des impôts additionnels dans les cas où des juridictions ne respectent pas ce taux. Le Groupe évalue actuellement les impacts potentiels de ces nouvelles règles.

Cadre pour la préparation et la présentation des états financiers

Les comptes annuels ont pour objectif de présenter une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe. Ils sont établis selon le principe de continuité d'exploitation. Les conventions de présentation sont identiques d'un exercice à l'autre afin d'en assurer la comparabilité, et ne sont modifiées que si le changement répond aux dispositions d'une norme, interprétation, amendement ou amélioration annuelle, ou permet une information plus fiable et/ou plus pertinente.

Les comptes annuels consolidés, qui portent sur une période de 12 mois, sont présentés en millions de francs suisses, qui est la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe Pargesa. La monnaie fonctionnelle de l'entité "Pargesa SA", quant à elle, est différente de la monnaie de présentation depuis le 1^{er} janvier 2021, date à laquelle il a été établi, en application de la norme IAS 21 et suite aux opérations de réorganisation initiées en 2020, que l'environnement primaire dans lequel la Société opère est dorénavant l'euro. Le passage de la monnaie fonctionnelle de CHF à EUR, appliqué de façon prospective, n'a pas eu d'impacts significatifs sur les comptes consolidés de Pargesa.

Lors de leur comptabilisation, les actifs et passifs d'une part et les produits et charges d'autre part ne sont compensés qu'en application des dispositions d'une norme, interprétation, amendement ou amélioration annuelle. Les actifs et passifs sont classés en distinguant les éléments à long terme et à court terme, selon que leur réalisation ou exigibilité est à plus ou moins douze mois après la date de clôture des états financiers. Les produits et charges comptabilisés dans le compte de résultat consolidé sont regroupés par nature. En raison d'arrondis, il est possible que l'addition de certains chiffres présentés dans ce rapport ne corresponde pas exactement aux totaux. Les comptes annuels consolidés sont préparés sur la base du coût, à l'exception de certains actifs non courants ou instruments financiers (dérivés, instruments détenus à des fins de trading, titres de participation, etc.) évalués à la juste valeur. Les actifs et les passifs financiers qui font l'objet d'une couverture de juste valeur sont valorisés à la juste valeur en fonction du risque couvert.

Les principes et méthodes comptables sont appliqués de manière cohérente et permanente dans le Groupe.

Principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés intègrent toutes les entreprises qui sont contrôlées et mettent en équivalence celles sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable ainsi que celles sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint. Les transactions intragroupes, les soldes, les pertes et les profits entre entreprises du Groupe sont éliminés afin de refléter la réalité économique des transactions réalisées par le Groupe.

(1) Filiales

Les filiales sont les entreprises que le Groupe contrôle. Le Groupe a le contrôle lorsqu'il :

- détient le pouvoir sur la filiale;
- est exposé ou a droit à des rendements variables, en raison de ses liens avec la filiale;
- a la capacité d'exercer son pouvoir sur la filiale de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Par conséquent, le Groupe contrôle une filiale si et seulement si les trois éléments ci-dessus sont réunis. Le Groupe réévalue la situation de contrôle d'une filiale lorsque des faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des trois éléments du contrôle énumérés ci-dessus ont changé.

Les états financiers consolidés des filiales sont intégrés dans ceux du Groupe à partir de la date d'exercice du contrôle jusqu'à la date où le contrôle cesse. Lorsqu'une filiale est détenue en vue de la vente, ses actifs, passifs et éléments de résultats sont présentés conformément à IFRS 5.

(2) Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe a une influence notable, de par sa participation aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, mais qui n'est ni une filiale, ni un partenariat du Groupe. L'influence notable est présumée lorsque la Société détient, directement ou indirectement par le biais de ses filiales, 20% ou plus des droits de vote mais moins de 50%.

Une coentreprise est un partenariat qui résulte d'un accord contractuel en vertu duquel le Groupe et une ou plusieurs parties conviennent d'exercer un contrôle conjoint sur une entreprise et ont des droits sur les actifs nets de celle-ci.

Les participations dans les entreprises associées et coentreprises sont incluses dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date de commencement de l'influence notable jusqu'à la date où l'influence notable cesse. Selon la méthode de mise en équivalence, une participation est comptabilisée à son coût, lequel est ensuite ajusté en fonction des modifications qui interviennent pour la part revenant au Groupe dans l'actif net de chaque entreprise associée ou coentreprise; cette valeur est, le cas échéant, diminuée de pertes de valeur, lesquelles sont déterminées individuellement pour chaque entreprise associée ou coentreprise.

En l'absence de définition dans les normes de la notion de coût, le Groupe considère, en cas de passage d'un "Titre de participation" à une entreprise associée, la juste valeur à la date de la première mise en équivalence comme le coût. La réserve de réévaluation constituée jusqu'à cette date est transférée en réserves consolidées.

Les filiales, coentreprises et entreprises associées importantes clôturent leurs comptes au 31 décembre. Une liste des principales filiales et entreprises associées du Groupe est présentée à la note 13.

Modifications du périmètre de consolidation

Le 19 avril 2022, GBL a annoncé qu'un accord définitif avait été conclu pour l'acquisition d'une participation majoritaire dans le capital d'Affidea, leader dans les services de diagnostic médical en Europe. L'acquisition a été finalisée le 22 juillet 2022 pour un montant de EUR 999 millions (voir note 15).

Le 20 avril 2022, un accord définitif en vue de l'acquisition d'une participation majoritaire dans Sanoptis, l'un des plus importants groupes de cliniques ophtalmologiques en Allemagne et en Suisse a été conclu par GBL. L'acquisition a été finalisée le 1^{er} juillet 2022, pour un montant de EUR 847 millions (voir note 15).

Le 28 juillet 2022, Imerys, filiale de GBL, a annoncé avoir entamé des négociations exclusives avec le fonds d'investissement Platinum Equity en vue de céder son activité Solutions de Haute Température pour un montant d'environ EUR 930 millions. L'opération a été finalisée le 31 janvier 2023 (voir notes 23 et 26). Certains montants dans les notes aux comptes pour l'année 2021 ont été modifiés pour tenir compte de la reclassification des éléments de résultat de l'activité Solutions de Haute Température dans la rubrique "Résultat net de la période des activités abandonnées". Ces modifications n'ont aucun impact sur le résultat net de l'année 2021, qui reste identique à celui publié l'an passé.

Par ailleurs, le Groupe, à travers différentes filiales, a réalisé d'autres acquisitions et cessions en 2022, qui sont peu significatives individuellement. Ces acquisitions ont généré un mouvement net de trésorerie cédée de CHF 339 millions, et les cessions, un mouvement de trésorerie acquise de CHF 161 millions.

Monnaies étrangères

Dans les états financiers de la Société et de chaque filiale, entreprise associée ou coentreprise, les transactions en monnaies étrangères sont enregistrées, lors de leur comptabilisation initiale, dans la monnaie fonctionnelle de la société concernée en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction. La monnaie fonctionnelle du Groupe Pargesa est l'EUR depuis le 1^{er} janvier 2021 alors que la monnaie de présentation demeure le CHF. A la clôture, les éléments monétaires en monnaies étrangères sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice (taux de change de clôture). Les pertes ou profits provenant de la réalisation ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont enregistrés en résultat par l'entité concernée dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Lors de la consolidation, les actifs et passifs des activités à l'étranger du Groupe sont convertis au taux de change de clôture. Les produits et charges sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion qui en résultent figurent dans les capitaux propres sous la rubrique "Ecart de conversion". De tels écarts de conversion sont comptabilisés en résultat lors de la cession de la société concernée. Les mouvements de fonds figurant dans le tableau de financement consolidé sont convertis aux taux de change moyens.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des comptes annuels consolidés:

	Taux de change de clôture		Taux de change moyen	
	2022	2021	2022	2021
EUR / CHF	0.9847	1.0331	1.0047	1.0811

Regroupements d'entreprises et goodwill

Lorsque le Groupe acquiert une entité ou une entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur. L'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en tant que goodwill. Lorsque cette différence, après réévaluation des valeurs d'une filiale, d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, est négative (goodwill négatif), elle est comptabilisée immédiatement en résultat dans les produits. Le goodwill négatif représente l'excédent de la part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables d'une filiale, d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, à la date de l'acquisition, par rapport au coût d'acquisition.

Les coûts directement liés à une acquisition sont comptabilisés en résultat à mesure qu'ils sont encourus. Si l'information concernant la juste valeur des actifs et passifs est incomplète à la fin de la période au cours de laquelle le regroupement d'entreprises est effectif, celui-ci est comptabilisé de manière provisoire. Les montants comptabilisés de manière provisoire font, le cas échéant, l'objet d'ajustements dans l'année qui suit, afin de refléter l'obtention de nouvelles informations relatives à des faits ou circonstances qui prévalaient lors du regroupement et qui, s'ils avaient été connus à cette date, auraient affecté les montants comptabilisés.

Le goodwill est considéré comme un actif et ne fait pas l'objet d'amortissements mais d'un test de dépréciation annuel à la date de clôture (ou à une date antérieure s'il y a des indices de perte de valeur du goodwill). Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) ou au groupe d'UGT susceptible de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable de l'unité, la perte de valeur est d'abord affectée au goodwill de cette unité, puis aux autres actifs de l'unité. Les dépréciations sont comptabilisées immédiatement en résultat et ne sont pas reprises ultérieurement.

Le goodwill résultant de l'acquisition d'une entreprise associée ou d'une coentreprise est inclus dans la valeur comptable de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Le goodwill provenant de l'acquisition de filiales est présenté séparément dans le bilan. Dans le cas de la cession d'une filiale, la part non dépréciée du goodwill est prise en compte pour la détermination du résultat sur la vente.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, l'intérêt des participations ne donnant pas le contrôle peut être évalué, au cas par cas et au choix du Groupe, soit à la juste valeur, soit à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entité acquise. L'augmentation ou la diminution du pourcentage d'intérêt dans une filiale, pour les transactions avec les tiers, constitue une transaction avec les participations ne donnant pas le contrôle et est comptabilisée directement dans les capitaux propres et sans ajustement de la valeur comptable du goodwill existant.

Enfin, en cas d'existence de contrats d'options portant sur le rachat des participations ne donnant pas le contrôle, le Groupe a opté pour la méthode consistant à éliminer lors de l'acquisition, toute participation ne donnant pas le contrôle. Le passif financier résultant de ce contrat est réévalué à chaque clôture, avec toute variation ultérieure comptabilisée en résultat.

Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée si et seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront au Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à l'actif sur leur durée d'utilité. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Les amortissements des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité définie sont calculés selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question.

Les dépenses encourues par les équipes de recherche du Groupe pour améliorer la qualité et les fonctionnalités des produits répondent en général à des demandes spécifiques de clients et sont donc immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat. Elles ne sont capitalisées que si elles correspondent à un procédé industriel nouveau ou amélioré, techniquement réalisable et porteur d'avantages économiques futurs.

En l'absence de norme ou interprétation applicable, la filiale Imerys considère les droits d'émission de gaz à effet de serre comme des immobilisations incorporelles. Imerys détient ces droits à la seule fin de justifier du volume de ses émissions et ne réalise pas de transactions de négoce telles que des achats ou ventes à terme. Les droits reçus à titre gratuit sont comptabilisés pour une valeur nulle et les droits acquis sur le marché sont comptabilisés au coût d'acquisition. Si, à la date de clôture, les droits détenus sont inférieurs aux émissions réelles, une provision est comptabilisée en résultat pour la valeur des droits à acquérir, évalués à la valeur de marché. Les cessions ne portent que sur des droits excédentaires et sont comptabilisées en résultat en tant que cessions d'actifs.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes:

Logiciels	1 - 5 ans
Brevets, licences, marques et concessions	5 - 40 ans
Procédés industriels et autres	Durée d'utilité estimée, spécifique au projet

Les immobilisations incorporelles comprennent notamment des marques, qui peuvent présenter une durée d'utilité définie ou indéfinie, déterminé en fonction des résultats de l'analyse des critères suivants: (i) l'impact sur la clientèle, (ii) le caractère stable (versus un changement attendu à court ou moyen terme) et (iii) l'environnement compétitif. Les droits détenus pour justifier les émissions de gaz à effet de serre du groupe Imerys ne sont pas amortissables. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ne font pas l'objet d'amortissements mais sont soumises à un test de dépréciation réalisé annuellement à la clôture de l'exercice (ou à une date antérieure s'il existe une indication de dépréciation). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Actifs miniers

En l'absence de norme ou interprétation spécifique applicable, la direction générale d'Imerys a défini les méthodes de comptabilisation et d'évaluation suivantes sur les actifs miniers. Les dépenses de prospection, c'est-à-dire de recherche de connaissances nouvelles sur le potentiel minier, la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone géographique sont comptabilisées immédiatement en charges en résultat opérationnel courant. Les réserves minières constituent des immobilisations corporelles. Le coût d'entrée d'un gisement détenu en pleine propriété est égal au coût d'acquisition hors tréfonds. Celui d'un gisement contrôlé en vertu d'un contrat de location est nul si le contrat est souscrit dans le cours normal des opérations. Si le contrat est acquis au travers d'un regroupement d'entreprise, le coût d'entrée du gisement fait appel à la juste valeur du minéral. Le coût d'entrée est augmenté des dépenses encourues pour préciser le tonnage de minéral présent dans le gisement. Les travaux de découverte, c'est-à-dire de décapage de la partie superficielle du sol pour assurer l'accès au gisement, constituent un composant de l'actif de réserve minière. Leur évaluation initiale intègre leur coût de production et la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation résultant des dégradations causées par ces travaux. Les réserves minières et les actifs de découverte forment le poste "Actifs miniers" dans le tableau des immobilisations corporelles (voir note 12). Les actifs miniers sont ultérieurement évalués au coût diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Une réserve minière est amortie sur une quantité égale à l'inventaire géologique du gisement diminué d'abattements représentatifs de l'incertitude géologique propre aux ressources. Les actifs de découverte, qui constituent un composant de l'actif de réserve minière, sont amortis sur la quantité de réserve auxquels ils donnent spécifiquement accès. Le tréfonds, c'est-à-dire la surface d'un terrain hors gisement, n'est pas amorti car il n'est pas consommé par l'activité minière. Les méthodes d'amortissement des actifs miniers constituent une estimation de la direction générale d'Imerys. Les actifs miniers sont affectés aux UGT comme les autres actifs du groupe Imerys et sont soumis aux mêmes tests de perte de valeur.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif si elles sont contrôlées en vertu d'un titre de propriété ou d'un contrat de location qui transfère les risques et avantages inhérents à la propriété. Les immobilisations corporelles sont initialement évaluées au coût d'acquisition ou de production. Le coût initial des immobilisations corporelles en location est le plus faible entre la juste valeur de l'actif et la valeur actualisée des paiements minimaux futurs. Le coût des immobilisations corporelles incorpore le coût des emprunts finançant leur construction ou production lorsqu'elles nécessitent une durée d'élaboration prolongée. Le coût des immobilisations corporelles est diminué, le cas échéant, du montant des subventions publiques finançant leur acquisition ou construction. Les dépenses d'entretien et de réparation sont immédiatement comptabilisées en charges. Le coût des immobilisations corporelles intègre, notamment pour les installations industrielles satellites construites sur les terrains de clients, la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation ou de démantèlement, lorsqu'une obligation actuelle existe. Les immobilisations corporelles sont ultérieurement évaluées au coût, diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Les méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles constituent une estimation du Groupe.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes:

Immeubles	10 - 50 ans
Constructions industrielles	10 - 30 ans
Agencements et aménagements des immeubles et constructions	5 - 15 ans
Matériels, outillages, installations et équipements	5 - 20 ans
Véhicules	2 - 5 ans
Autres immobilisations corporelles	10 - 20 ans

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissement.

Droits d'utilisation et obligations locatives

Un contrat est, ou alors contient, un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une période déterminée moyennant le paiement d'une contrepartie. Pour déterminer si un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé pour une période donnée, l'entité doit apprécier si, tout au long de la durée d'utilisation, le client détient les deux droits suivants:

- a) le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif identifié; et
- b) le droit de décider de l'utilisation de l'actif identifié.

Tout contrat tel que défini ci-dessus est comptabilisé en tant qu'actif de droit d'utilisation en contrepartie d'une obligation locative. Le Groupe se réserve deux exemptions à ce principe: les contrats de location d'une durée inférieure à 12 mois ou les contrats rattachés à des biens d'une valeur d'achat unitaire de faible valeur, qui selon la norme comptable IFRS 16 ne dépasse pas EUR 5'000. Ces contrats sont comptabilisés directement dans le compte de résultat.

L'obligation locative est égale à la valeur actualisée des redevances futures échelonnées selon la périodicité contractuelle de décaissement, corrigée des périodes de franchise. Les décaissements sont ainsi positionnés jusqu'au terme de location raisonnablement certain qui correspond à la date au-delà de laquelle le contrat cesse d'être juridiquement opposable. Il s'agit du terme de location contractuel, ajusté de l'effet de toute option de rupture anticipée ou d'extension à la main du preneur et intégrant toute restriction à la main du bailleur. Les redevances prises en compte dans le calcul de l'obligation locative intègrent les paiements dus de manière inconditionnelle en contrepartie de l'usage de l'actif, ainsi que le coût des options de rupture anticipée, d'extension ou d'achat dont l'exercice est raisonnablement certain. Le calcul de la dette exclut tout paiement variable lié à l'usage de l'actif (par exemple chez Imerys, un paiement dépendant du nombre d'heures d'usage réel d'un engin minier), ainsi que tout paiement rétribuant une prestation de service rendue par le bailleur (par exemple chez Imerys, la maintenance d'un wagon). À défaut de taux d'intérêt implicite disponible, les redevances futures ainsi déterminées sont actualisées au taux d'emprunt marginal du preneur.

Après leur première comptabilisation, l'actif de droit d'utilisation est amorti sous les rubriques "Autres charges d'exploitation" ou "Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles" du compte de résultats consolidé et l'obligation locative est évaluée au coût amorti, générant une charge d'intérêt comptabilisée en résultat financier. Tout exercice d'option constitue une réestimation du contrat ajustant de manière symétrique les valeurs comptables de l'obligation locative et du droit d'utilisation.

Cet ajustement symétrique s'applique également aux modifications de contrats à l'exception de celles ayant pour effet d'en restreindre le périmètre par réduction de la capacité de l'actif loué ou de la durée de location. Dans ces cas, les valeurs comptables de l'obligation locative et du droit d'utilisation sont réduites proportionnellement à la réduction du périmètre de location, générant un effet résultat comptabilisé dans le résultat opérationnel.

Dépréciations d'actifs (hors goodwill et actifs financiers)

À chaque date de clôture, le Groupe revoit la valeur comptable des participations dans les entreprises associées et les coentreprises ainsi que celle des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice de perte de valeur de ces actifs.

Pour les immobilisations incorporelles et corporelles, s'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de la comparer à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net d'un actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de la poursuite de l'utilisation d'un actif. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif individuellement, le Groupe estime la valeur recouvrable de l'UGT auquel l'actif appartient. S'il est estimé que la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est ramenée à sa valeur recouvrable. Cette perte de valeur est immédiatement comptabilisée en charge.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée au cours d'exercices antérieurs n'a plus de raison d'être, la dépréciation comptabilisée sur cet actif ou sur cette UGT est immédiatement reprise en produit afin de ramener cet actif ou UGT à une valeur correspondant à la nouvelle évaluation de sa valeur recouvrable. Cependant, la valeur comptable d'un actif ou UGT ne peut excéder, suite à la reprise d'une perte de valeur, la valeur comptable que celui-ci aurait eue si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif ou UGT au cours d'exercices antérieurs.

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, celle-ci est soumise à un test de dépréciation, conformément à IAS 36 et IAS 28. À cet égard, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de la comparer à sa valeur comptable et, le cas échéant, de comptabiliser une perte de valeur pour la différence. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif et sa valeur d'utilité. Cette dernière correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus. Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée dans une période antérieure cesse d'exister, la valeur comptable est partiellement ou totalement rétablie et la reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée en produits.

Actifs financiers

Les actifs financiers sont enregistrés à la date de transaction et sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, qui correspond dans la plupart des cas à leur coût d'acquisition. Leur classification est déterminée à la comptabilisation initiale.

Ces classifications sont les suivantes:

- **Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat global** "Titres de participation": ces actifs financiers comprennent les participations dans des sociétés dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable et pour lesquelles l'intention de les céder rapidement n'existe pas. L'absence d'influence notable est présumée si le Groupe ne détient pas, directement ou indirectement, plus de 20% des droits de vote. Le Groupe a décidé que les titres de participation cotés rentrent dans cette catégorie. Ces participations sont comptabilisées à leur juste valeur sur base du cours de bourse à la date de clôture. Les ajustements sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, dans la rubrique "Réserve de réévaluation et de couverture", et ne seront pas recyclés dans le compte de résultat même lors d'une cession partielle ou totale. Il en va de même pour les effets de change calculés sur les ajustements de valeur, ces derniers ne seront également pas recyclés dans le compte de résultat lors d'une cession. Les montants seront transférés dans les réserves consolidées et resteront dès lors dans les fonds propres.

Certains investissements privés non cotés rentrent également dans cette catégorie. Leur évaluation se fait sur la base des méthodes de valorisation retenues pour ce genre d'investissement. La variation de leur valeur est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, dans la rubrique "Réserve de réévaluation et de couverture", et ne sera pas recyclée dans le compte de résultat même lors d'une cession partielle ou totale de l'investissement privé.

D'autre part, les pertes de valeur significatives et de manière prolongée de ces titres de participation n'engendrent aucune correction de valeur, sous forme de dépréciation et ne seront pas reflétées dans le compte de résultat. Les dividendes de ces participations sont quant à eux en général comptabilisés dans le compte de résultat.

- **Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat**: les actifs financiers présents dans cette catégorie sont de nature différente et on y trouve:
 - des participations dans les fonds de private equity et autres fonds d'investissements "Titres de participation". Elles sont réévaluées à leur juste valeur, déterminée par les gestionnaires de ces fonds, en fonction de leur portefeuille d'investissements à chaque date de clôture. Cette catégorie comprend également des investissements directs et co-investissements dans les sociétés de private equity, dont les justes valeurs sont déterminées par des méthodes de valorisation. Les variations de la juste valeur de ces différents investissements sont comptabilisées dans le compte de résultat;
 - des actifs financiers sont classés dans cette catégorie s'ils sont soit détenus à des fins de transaction "Actifs financiers de trading", soit désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale. Un actif financier est détenu à des fins de transaction s'il est acquis dans le but d'être revendu à court terme. De plus, un instrument dérivé qui n'est pas désigné comme instrument de couverture appartient aussi à cette catégorie. Les actifs financiers de cette catégorie sont subséquemment valorisés à leur juste valeur et tout changement de cette dernière est reconnu en compte de résultat.
- **Actifs financiers au coût amorti**: un actif financier est évalué au coût amorti quand l'objectif est de détenir ces actifs et de percevoir les flux contractuels, qui généralement correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des versements d'intérêts sur le principal dû. D'autre part, le modèle de dépréciation s'appuie sur les pertes attendues, sur la base de probabilités, de données historiques adaptées au futur.

Autres actifs financiers et non financiers à long terme

Cette rubrique comprend des avances, prêts et dépôts à long terme, soit à plus de 12 mois, ainsi que des instruments financiers dérivés à long terme et d'éventuels autres actifs non financiers à long terme.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés en tant qu'actifs à la date à laquelle les risques, les avantages et le contrôle sont transférés au Groupe. Lors de la vente, les stocks sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat à la même date que le produit correspondant. Les stocks sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Lorsque la production est inférieure à la capacité normale, les charges fixes incorporables excluent spécifiquement la quote-part correspondant à la sous-activité. Les stocks présentant des caractéristiques similaires sont évalués selon la même méthode. Les méthodes utilisées dans le Groupe sont "Premier entré - Premier sorti" (FIFO: *First-In, First-Out*) et le coût unitaire moyen pondéré. Lorsque le coût de production n'est pas recouvrable, il est ramené à la valeur nette de réalisation selon les conditions existantes à la date de clôture.

Créances commerciales

Une créance est comptabilisée au titre d'une vente de biens lors du transfert des risques, des avantages et du contrôle. Une créance est également comptabilisée au titre d'une prestation de service à hauteur du pourcentage d'avancement de la prestation à la date de clôture des états financiers. Par ailleurs, tant pour les ventes de biens que pour les prestations de services, une créance n'est comptabilisée que si elle est recouvrable et que le montant de la transaction et celui des coûts nécessaires à son achèvement peuvent être évalués de manière fiable. Les ventes de biens et prestations de services sont évaluées à la juste valeur de la transaction, diminuée des rabais commerciaux et quantitatifs, ainsi que des escomptes pour règlement anticipé. Lorsqu'une créance s'avère partiellement ou totalement irrécouvrable, elle est individuellement ramenée à sa valeur recouvrable selon les conditions existantes à la date de clôture des états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique, dont les composantes sont comptabilisées au coût amorti, comprend les liquidités, les dépôts à vue et les dépôts à court terme jusqu'à 3 mois, ainsi que des placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de fluctuation de valeur.

Capital

(1) Coûts d'émission de capitaux propres

Les coûts d'émission directement attribuables à une transaction sur capitaux propres sont comptabilisés en déduction des capitaux propres.

(2) Actions propres

Les actions propres sont présentées en déduction des capitaux propres et sont enregistrées comme une variation dans les capitaux propres. Aucun résultat n'est comptabilisé par le biais du compte de résultat sur la vente, l'émission ou la suppression d'actions propres.

(3) Dividende

Le dividende de Pargesa est comptabilisé dans les états financiers consolidés à la date à laquelle il a été approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires de la Société.

(4) Réserves

Les réserves incluses dans les fonds propres du Groupe comprennent les réserves suivantes:

- **Réserve légale issue du capital** qui correspond, en général, à la prime payée par les actionnaires lors des émissions d'actions par la Société; en 2020, la réserve a été constituée lors de l'apport des actions Pargesa Holding SA par Parjointco SA dans le cadre de l'offre publique d'échange de Parjointco Switzerland SA sur Pargesa Holding SA;
- **Réserve de réévaluation et de couverture** qui correspond au résultat latent sur les titres de participation. La réserve de couverture représente des gains et des pertes non réalisés sur des opérations de couverture;
- **Ecart de conversion** qui correspond aux écarts de change relatifs aux filiales, entreprises associées et coentreprises;
- **Réserves consolidées** qui correspondent aux bénéfices nets accumulés.

Dettes financières

Les dettes financières comprennent les dettes financières à la juste valeur par compte de résultat et les autres dettes financières.

- **Dettes financières à la juste valeur par compte de résultat:** les dettes financières sont classées dans cette catégorie lorsqu'elles sont soit détenues à des fins de transactions (trading) soit désignées comme telles lors de leur comptabilisation initiale. Une dette financière est détenue à des fins de transactions lorsqu'elle a été contractée principalement dans le but d'être rachetée ou remboursée à court terme ou s'il s'agit d'un produit dérivé non désigné comme instrument de couverture. Les dettes financières de cette catégorie sont subséquemment valorisées à leur juste valeur et tout changement de cette dernière est reconnu dans le compte de résultat;
- **Autres dettes financières:** les autres dettes financières, comprenant les emprunts, sont valorisées initialement à leur juste valeur, nette de frais de transaction; elles sont réévaluées ensuite à leur coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dettes fournisseurs et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Instruments hybrides - obligations convertibles et échangeables

Les obligations convertibles (remboursables en actions de l'émetteur) ou échangeables (remboursables en actions autres que celles de l'émetteur) sont considérées comme des instruments hybrides, constitués d'une composante obligataire et d'une composante optionnelle. Lors de l'émission, la juste valeur de la composante obligataire est estimée sur base des taux d'intérêt de marché prévalant pour des obligations non convertibles ou non échangeables similaires. La charge d'intérêt sur la composante obligataire est calculée en appliquant le taux d'intérêt ainsi déterminé à l'émission. La différence entre cette charge et les intérêts effectivement payés s'ajoute, au cours de chaque période, à la valeur comptable de l'obligation, de façon à en recomposer, à l'échéance, la valeur de remboursement sur base de la méthode du coût amorti. La différence entre le produit de l'émission de l'obligation convertible ou échangeable et la juste valeur allouée à la composante obligataire est représentative de l'option de convertir la dette en (ou de l'échanger contre) d'autres instruments financiers.

Si ces autres instruments financiers sont:

- des instruments de capitaux propres d'entités consolidées: la composante optionnelle, qui est évaluée à sa juste valeur lors de l'émission, est comptabilisée en fonds propres et ne fait pas l'objet de réévaluations ultérieures;
- d'autres instruments financiers: la composante optionnelle, qui est évaluée à sa juste valeur lors de l'émission, est réévaluée à sa juste valeur à l'issue de chaque période comptable; la fluctuation de juste valeur est comptabilisée en compte de résultat (dans le cas d'une obligation convertible en actions de l'émetteur avec possibilité d'un remboursement en cash, la composante optionnelle est traitée comme une obligation échangeable avec la comptabilisation de la variation de la fluctuation de la juste valeur de la composante optionnelle par résultat).

Instruments financiers dérivés

Le Groupe a recours aux instruments dérivés et peut effectuer des opérations sur des options *call* ou *put*. Les sociétés opérationnelles du Groupe utilisent des instruments financiers dérivés pour réduire leur exposition à différents risques, notamment de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique. Les dérivés sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire la date de souscription du contrat de couverture, et classés en actifs et passifs non courants et courants selon leur maturité et celle des transactions sous-jacentes. Les dérivés sont initialement évalués à la juste valeur et ultérieurement réévalués à chaque date de clôture par référence aux conditions de marché. La juste valeur incluant les coupons courus des dérivés est issue d'un modèle utilisant des données observables, c'est-à-dire des cotations à la date de clôture fournies par des tiers intervenant sur les marchés financiers (juste valeur de niveau 2). Ces valorisations sont ajustées du risque de crédit des contreparties et du risque de crédit propre des sociétés du Groupe concernées. Ainsi, lorsque la valeur de marché du dérivé est positive (dérivé actif), sa juste valeur intègre la probabilité de défaut de la contrepartie (*Credit Value Adjustment* ou "CVA"). Lorsque la valeur de marché du dérivé est négative (dérivé passif), sa juste valeur prend en compte la probabilité de défaut des sociétés du Groupe concernées (*Debit Value Adjustment* ou "DVA"). Ces ajustements sont évalués à partir des spreads des obligations en circulation sur le marché secondaire, telles qu'é émises par les sociétés du Groupe concernées et ses contreparties (juste valeur de niveau 2). Seuls les instruments qui satisfont les critères de la comptabilité de couverture font l'objet des traitements comptables décrits ci-après.

Toute opération qualifiée de couverture est ainsi documentée par référence à la stratégie de couverture en identifiant le risque couvert, l'élément couvert, l'élément de couverture, la relation de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. L'évaluation de l'efficacité de couverture est mise à jour à chaque date de clôture. La comptabilisation des dérivés de couverture varie selon qu'ils sont désignés de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie ou de couverture d'investissements nets dans des entités étrangères.

Tout dérivé non éligible à la comptabilité de couverture est comptabilisé en résultat financier.

(1) Couverture de juste valeur

Lorsque les variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé sont susceptibles d'affecter le résultat, ces variations peuvent être couvertes par une couverture de juste valeur. L'élément couvert et l'instrument de couverture sont réévalués symétriquement en contrepartie du résultat à chaque date de clôture. L'incidence en résultat est limitée à la part inefficace de la couverture.

Dans le cas d'une relation de couverture de juste valeur d'un titre de participation, la variation de juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisée dans les capitaux propres, la variation de juste valeur du titre de participation étant également comptabilisée dans les capitaux propres.

(2) Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations défavorables de flux de trésorerie liés à un actif ou passif comptabilisé ou une transaction future hautement probable, quand ces variations sont susceptibles d'affecter le résultat. Selon l'application d'IFRS 9, la part efficace de la couverture et le cas échéant, les variations de la valeur temps des options et des points de terme des contrats à terme sont comptabilisés dans le résultat global. La part inefficace est comptabilisée en résultat. Lorsque la transaction est comptabilisée, les éléments antérieurement comptabilisés en capitaux propres sont reclassés en résultat simultanément à la comptabilisation de l'élément couvert.

(3) Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

Les variations de change générées par les actifs nets détenus par le Groupe en monnaies étrangères peuvent faire l'objet d'une couverture. A chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat. La part efficace en capitaux propres n'est reclassée en résultat qu'en cas de perte de contrôle sur une activité consolidée ou de réduction d'intérêt dans une activité sous influence notable.

(4) Instruments financiers non qualifiés d'instruments de couverture

Un instrument financier dérivé qui n'est pas qualifié d'instrument de couverture est comptabilisé comme un instrument de trading. Les variations de juste valeur des instruments financiers non qualifiés de couverture sont immédiatement comptabilisées en résultat.

La part inefficace des instruments de couverture opérationnels est comptabilisée en résultat opérationnel. La part inefficace des instruments de couverture de financement est comptabilisée en résultat financier.

Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre acteurs du marché à la date d'évaluation.

Lorsque le Groupe enregistre pour la première fois un instrument financier au bilan, celui-ci est évalué à la juste valeur. Cette valeur correspond à la valeur d'acquisition, comprenant les coûts de transaction pour les actifs et dettes qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Après l'enregistrement initial, les actifs et dettes financiers (y compris les dérivés) sont évalués à leur juste valeur à l'exception des actifs comptabilisés au coût amorti.

La juste valeur des instruments de capitaux propres de sociétés cotées est déterminée sur base des cours de bourse à la date de clôture. Lorsque le marché pour un instrument financier n'est pas actif, le Groupe détermine la juste valeur au moyen de techniques d'évaluation faisant appel aux données de marché existantes.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès que le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés qui engendrera probablement une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Les provisions sont comptabilisées en contrepartie du résultat, à l'exception des provisions chez Imerys pour démantèlement d'actifs et de certaines provisions pour réhabilitation des sites miniers, dont la contrepartie est incorporée dans le coût des actifs correspondants, notamment pour les constructions industrielles et les travaux de découvertures minières.

Les provisions dont le règlement est prévu dans les 12 mois après la date de clôture ou dont le règlement peut survenir à tout instant ne sont pas actualisées. Les provisions dont le règlement est prévu à plus de 12 mois après la date de clôture sont actualisées. Ce traitement s'applique en particulier aux provisions chez Imerys constituées au titre d'obligations environnementales de remédier à des pollutions, d'obligations de démantèlement d'usines et d'obligation de réhabiliter les sites miniers au terme de leur exploitation.

Les changements des provisions actualisées dus à une révision du montant de l'obligation, de son échéancier ou de son taux d'actualisation, sont comptabilisés en résultat ou, pour les provisions comptabilisées en contrepartie d'éléments d'actifs, en ajustement du coût de ces derniers. La désactualisation est comptabilisée dans les autres produits et charges financiers. Les provisions pour restructuration ne sont comptabilisées que si le Groupe a approuvé un plan de réorganisation détaillé et formel et si la restructuration a commencé ou a fait l'objet d'une annonce publique. Les coûts inhérents aux activités poursuivies par le Groupe ne sont pas pris en compte.

Engagements de retraite et avantages assimilés

(1) Plans à contributions définies

Le Groupe participe, selon la réglementation et la pratique des entreprises de chaque pays, à la constitution d'avantages de retraite pour le personnel en versant, sur une base obligatoire ou facultative, des cotisations à des organismes extérieurs tels que des caisses de retraite, des compagnies d'assurance ou des établissements financiers. Ces régimes, dits à contributions définies, n'offrent aucune garantie aux bénéficiaires sur le niveau de l'avantage qui sera versé dans le futur. Les charges encourues dans le cadre de régimes de retraite à contributions définies sont comptabilisées en compte de résultat dans le poste "Frais de personnel" dans l'exercice au cours duquel ils sont dus.

(2) Plans à prestations définies

Certaines sociétés du Groupe (principalement chez Imerys) garantissent aux bénéficiaires de plans à prestations définies le niveau de l'avantage qui sera versé dans le futur.

L'évaluation des engagements des régimes à prestations définies et le coût annuel comptabilisé en résultat sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées et utilise des hypothèses actuarielles, financières et démographiques. Celles-ci sont utilisées pour valoriser les droits acquis par les bénéficiaires sur la base d'une estimation du salaire de fin de carrière.

Les provisions ou actifs comptabilisés correspondent à la valeur actualisée de l'engagement, diminuée de la juste valeur des actifs du régime, limitée le cas échéant par un plafonnement.

Le coût de prévoyance et les paiements directs aux bénéficiaires sont comptabilisés en résultat en frais de personnel, à l'exception des cotisations et paiements liés aux restructurations qui sont comptabilisés en autres charges d'exploitation et des cotisations aux régimes fermés déficitaires à financement obligatoire qui sont comptabilisées en autres revenus et charges financiers.

L'effet résultat de ces cotisations est neutralisé par des reprises de provisions comptabilisées dans chacun de ces trois niveaux de résultat. Les autres éléments de la variation des régimes postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en résultat en frais de personnel, à l'exception des amendements, réductions et liquidations de régimes liés à une restructuration, qui sont comptabilisés en autres charges d'exploitation, et de la désactualisation des engagements et du rendement normatif des actifs, qui sont comptabilisés en autres revenus et charges financiers. Les frais administratifs sont comptabilisés en frais de personnel, à l'exception des frais administratifs des régimes fermés déficitaires à financement obligatoire, qui sont comptabilisés en autres revenus et charges financiers. Les amendements, réductions et liquidations de régimes sont immédiatement comptabilisés en résultat. Les différences actuarielles et plafonnements des actifs des régimes postérieurs à l'emploi sont intégralement comptabilisés en capitaux propres, nets des frais de gestion des actifs, sans reclassement ultérieur en résultat.

Paiements sur base d'actions

La juste valeur des services rendus en contrepartie de l'octroi d'options de souscription et d'actions gratuites est évaluée selon un modèle de valorisation communément admis (Black & Scholes, Monte Carlo) par référence à la juste valeur des instruments à la date d'octroi. Cette évaluation tient compte notamment du prix d'exercice et de la durée de vie des instruments, du cours de l'action sous-jacente, du taux de rotation des bénéficiaires, ainsi que de la volatilité de l'action sous-jacente. Dans la majorité des cas, l'acquisition des droits est subordonnée à une condition de durée de service et la juste valeur des services rendus est amortie en "Frais de personnel" sur les exercices d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, et sur base de la meilleure estimation disponible quant au nombre de droits qui seront effectivement acquis dans le futur. Les taux de rotation des bénéficiaires sont ajustés définitivement à mesure des clôtures des périodes d'acquisition des droits. Le traitement comptable est identique lorsqu'en plus de la condition de durée de service, l'acquisition des droits est subordonnée à la réalisation de performances économiques prédéfinies.

Quand la transaction est réglée en trésorerie, le Groupe encourt un passif qui est évalué à sa juste valeur. Jusqu'au règlement du passif, la juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture ainsi qu'à la date de règlement. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comporte deux catégories: d'une part, les ventes de biens et d'autre part, les prestations de services, essentiellement constituées (i) par la refacturation aux clients du coût du transport des biens, (ii) par des prestations de services industriels, (iii) par des services visant à intervenir dans la gestion du processus clients ou encore (iv) des facturations de traitements et services médicaux. Les engagements contractuels pris par le Groupe de transférer ces biens et services à ses clients sont qualifiés d'obligations de prestations. Lorsque le client prend le contrôle du bien ou service décrit dans le contrat, l'obligation de prestation est réputée satisfaite et le chiffre d'affaires est comptabilisé. Les biens sont ainsi transférés aux clients à un moment précis, coïncidant avec le transfert des risques et avantages au point prévu par les conditions générales ou l'incoterm du contrat. Ces incoterms sont multiples en raison des spécificités prévues par les contrats. En revanche, si certains services tels que des travaux de façonnage sont satisfaits au moment précis de leur réalisation, la plupart des autres services sont progressivement transférés aux clients, notamment les prestations de transport sur ventes, dont la comptabilisation est différée au moment où l'acheminement est terminé et certaines prestations spécialisées portant sur la construction d'installations industrielles ou des services visant à intervenir dans la gestion du processus clients et dont le degré d'avancement est mesuré sur la base du niveau réel d'engagement des coûts de production ou sur base du temps passé. Les obligations de garantie au titre des ventes de biens et prestations de services ont pour objectif de fournir au client une assurance par rapport aux spécifications prévues par les contrats et non un service en plus de cette assurance. En conséquence, ces garanties ne sont pas comptabilisées comme des obligations de performance mais comme des provisions. Les ventes de biens et prestations de services sont évaluées à la juste valeur de la transaction, diminuée des rabais commerciaux et quantitatifs, ainsi que des escomptes pour règlement anticipé.

Comptabilisation des produits

Les ventes d'actifs sont enregistrées lorsque les risques et avantages relatifs à la propriété des actifs sont transférés à l'acheteur. Lorsque le client prend le contrôle de l'actif décrit dans le contrat, l'obligation est réputée satisfaite et le revenu est comptabilisé.

Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé en tenant compte du rendement effectif de l'actif.

Les dividendes et acomptes sur dividendes sont comptabilisés dès l'établissement du droit pour le Groupe à en percevoir le paiement et qu'il est probable que le Groupe bénéficiera des flux financiers qui en résultent.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont capitalisés et incorporés au coût d'acquisition de l'actif qualifié. Par actif qualifié, il faut entendre un actif qui nécessite une longue période de préparation (plus d'une année) avant de pouvoir être utilisé ou vendu. Les coûts d'emprunt peuvent inclure les intérêts sur engagements en banque à vue et sur emprunts à court ou à long terme, l'amortissement des primes d'émission ou de remboursement liées à des emprunts, l'amortissement des frais accessoires encourus pour la conclusion d'emprunts, les charges financières relatives à des contrats de location et les différences de change sur emprunts en monnaies étrangères dans la mesure où elles sont assimilées à un ajustement des coûts d'intérêts.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits en résultat sauf s'ils portent sur des éléments enregistrés directement dans les capitaux propres, auquel cas ils sont eux aussi comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts courants désignent les impôts à payer sur le bénéfice imposable de l'exercice, calculés selon les taux d'imposition qui ont été adoptés à la date de clôture du bilan, ainsi que les ajustements relatifs aux exercices antérieurs.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable appliquée aux différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits au bilan et leur base fiscale. Les différences suivantes ne sont pas prises en compte: goodwill non déductible fiscalement et constatation initiale des actifs et passifs n'ayant pas d'incidence sur le résultat comptable et fiscal. Les impôts différés sont calculés en fonction de la manière dont on prévoit que les éléments d'actif et de passif seront réalisés ou réglés, sur la base des taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture du bilan. Par ailleurs, les impôts différés passifs liés aux participations dans des filiales ne sont pas comptabilisés lorsque le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et où il ne s'attend pas à ce que la différence temporelle s'inverse dans un avenir prévisible. Des actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où des bénéfices imposables sont susceptibles d'être engendrés, permettant d'utiliser les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales et les crédits d'impôts.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Lorsque, à la date de clôture des états financiers, il est hautement probable que des actifs non courants ou des groupes d'actifs et passifs directement liés seront cédés, ils sont désignés comme actifs non courants (ou groupes destinés à être cédés) et classés comme détenus en vue de la vente. Leur cession est considérée comme hautement probable si, à la date de clôture des états financiers, un plan destiné à les mettre en vente à un prix raisonnable par rapport à leur juste valeur a été engagé afin de trouver un acheteur et réaliser leur vente dans un délai maximal d'un an. Les actifs non courants (ou groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ils sont présentés séparément dans le bilan.

Une activité abandonnée est une composante d'une entité qui a été cédée ou qui est classée comme étant détenue en vue de la vente. Elle représente une ligne d'activité ou une région géographique majeure et distincte, elle fait partie d'un plan coordonné unique de cession d'une ligne d'activité ou d'une région géographique majeure et distincte ou elle est une filiale acquise exclusivement dans le but d'être revendue. Par composante d'une entité, il faut entendre les activités et flux de trésorerie qui d'un point de vue opérationnel et au niveau de l'information financière peuvent être clairement distingués du reste de l'activité. Les activités abandonnées sont présentées séparément sur une ligne du compte de résultat.

Information sectorielle

Pargesa et GBL sont des sociétés holdings qui détiennent des participations ayant peu de relations commerciales et industrielles significatives entre elles. Ces participations sont acquises, gérées et cédées dans l'objectif de maximiser la valeur pour les actionnaires. Dès lors, en ce qui concerne l'information sectorielle, les secteurs d'activité sont basés sur la séparation entre les différentes participations et l'absence de liens entre elles, chaque participation significative étant considérée comme un secteur. Les activités des sociétés holdings contrôlées par Pargesa sont présentées comme un secteur distinct. Les secteurs d'activité sont également présentés selon la localisation géographique. Le Groupe présente l'information sectorielle de manière consistante avec les rapports internes qui sont communiqués au Conseil d'administration. L'information sectorielle décrite ci-dessus est présentée à la note 2.

Gestion du risque

(1) Risque de change

Chaque filiale est responsable de la gestion de son propre risque de change. Le risque de change peut être notamment couvert par des contrats de change à terme, des swaps de monnaies étrangères et des options de change. Ces instruments sont mis en place en couverture de créances, de dettes, d'engagements fermes en monnaies étrangères et d'investissements nets dans des entités étrangères.

(2) Gestion du risque de taux d'intérêt

La gestion du risque de taux d'intérêt consiste à couvrir (totalement ou partiellement) la fluctuation des taux d'intérêt sur la dette, soit par un taux d'intérêt fixe, soit par un recours à des swaps de taux d'intérêt, soit par des options suivant une politique propre arrêtée par le conseil d'administration de chaque entité en fonction des besoins de celle-ci.

(3) Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit concerne le risque que des parties tierces contractantes ne respectent pas leurs engagements envers le Groupe lors de transactions avec celui-ci. Chaque participation est responsable de la gestion du risque de crédit suivant des modalités spécifiques les plus adaptées à la situation.

(4) Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité concerne le risque qu'une entité ne puisse faire face à ses engagements de remboursement de dettes et il est géré à chaque échelon du Groupe.

(5) Gestion du risque lié aux produits énergétiques

Le risque lié aux produits énergétiques chez Imerys est couvert par des contrats à terme ainsi que par des instruments optionnels.

Dans le cadre de la gestion des risques, le Groupe, à travers ses sociétés consolidées, peut être conduit à réaliser des études sur des situations particulières, comme ce fut le cas lors de l'annonce du Brexit, du Covid-19 ou de la situation en Ukraine.

Changements de méthodes comptables, erreurs, principaux jugements et estimations comptables

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme, interprétation ou amendement ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthodes comptables sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme, interprétation ou amendement. Les états financiers affectés par un changement de méthode comptable sont modifiés pour tous les exercices présentés, comme si la nouvelle méthode avait toujours été appliquée. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective. Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience. Les changements d'estimations sont comptabilisés de manière prospective: ils affectent l'exercice sur lequel ils sont intervenus, et le cas échéant, les exercices suivants.

Les principales estimations réalisées lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les points suivants:

(1) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles ayant une durée d'utilité définie sont amorties selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question (voir également principes comptables sur les Immobilisations incorporelles, Actifs miniers et Immobilisations corporelles).

(2) Pertes de valeur

Le Groupe a recours à des estimations pour les principales hypothèses liées aux tests de dépréciation sur goodwill, immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et pertes de valeur sur autres actifs, telles que la durée, le montant des flux de trésorerie futurs ainsi que le taux d'actualisation et la croissance perpétuelle intervenant dans le calcul de la valeur d'utilité des actifs testés. Le Groupe, principalement chez Imerys, a intégré dans ses estimations les incertitudes liées aux risques et opportunités associés au changement climatique (voir point 7 ci-après).

Une analyse des tests de pertes de valeur effectués sur les UGT figure en note 11 et une analyse des pertes de valeur enregistrées dans l'exercice figure en note 8.

(3) Avantages du personnel

Au 31 décembre 2022, les provisions nettes constituées au titre des avantages du personnel proviennent principalement d'Imerys (voir également principes et règles comptables "Engagements de retraite et avantages assimilés"). Les hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les régimes à prestations définies constituent des estimations de la direction générale d'Imerys. Les taux utilisés pour actualiser les engagements et calculer le rendement normatif des actifs en résultat sont arrêtés par référence aux taux des emprunts obligataires émis par des sociétés notées AA (haute qualité) au sein des principaux indices iBoxx Corporate AA GBP et USD.

Une analyse des avantages du personnel figure en note 21.

(4) Provisions

Pour les provisions, le montant comptabilisé correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle (juridique ou implicite) à la date de clôture. Les provisions pour environnement et réhabilitation constituées par Imerys au titre de son activité minière et industrielle nécessitent d'estimer les montants que le Groupe sera tenu de payer et de retenir des hypothèses en termes d'échéancier et de taux d'actualisation. Les réclamations contentieuses impliquant le groupe Imerys sont évaluées par la direction juridique d'Imerys avec l'assistance d'avocats. Enfin, les provisions liées aux restructurations menées au sein du groupe Imerys nécessitent également des estimations (voir également principes et règles comptables "Provisions").

Une analyse des provisions figure en note 18.

(5) Acquisitions et transactions significatives sur les sociétés consolidées

Dans le cadre d'acquisitions de sociétés consolidées, le Groupe est amené à faire des estimations sur la valeur des actifs et passifs de ses activités acquises (voir note 15). Le Groupe peut également être amené à effectuer des analyses des dates de prises en comptes des effets comptables lors de transactions.

(6) Participations

En matière d'estimations, la détermination des dettes sur minoritaires sur Webhelp amène à utiliser certaines hypothèses (voir note 5.10).

(7) Titres de participation

Les valorisations des actifs et fonds non cotés sont sujettes à des estimations.

(8) Changement climatique

Le Groupe a intégré dans ses estimations les incertitudes liées aux risques et opportunités associés au changement climatique:

- l'estimation d'indicateurs liés aux enjeux climatiques et de développement durable susceptibles de créer, en cas de non-respect, des obligations pour le Groupe; en particulier l'estimation chez Imerys;
 - des quantités de gaz à effet de serre émis par ses sites industriels et des besoins d'achat de droits d'émission nécessaires à l'évaluation des provisions couvrant les éventuels déficits (voir note 10);
 - de la réalisation des objectifs de développement durable qu'Imerys est tenu de respecter et sur lesquels sont indexées les émissions obligataires *Sustainability-Linked Bonds* (voir note 5.11);
- les méthodes d'évaluation du coût d'entrée des actifs miniers; en particulier Imerys intègre les risques et opportunités liés aux enjeux climatiques dans les plans d'activité utilisés pour établir l'inventaire géologique des gisements servant de base au calcul du coût d'entrée.

(9) Contrats de location

Le Groupe est également amené à estimer des termes de location raisonnablement certains des contrats de location (voir note 12).

(10) Niveau d'inflation

Le Groupe est amené à estimer des niveaux d'inflation intégrés dans l'évaluation de certains flux futurs, notamment dans le cadre des tests de dépréciation, de l'évaluation des autres provisions et de l'évaluation des régimes à prestations définies.

Pargesa, comme ses filiales, est amenée à établir ses états financiers sur des jugements qu'elle détermine. Les jugements que Pargesa est amenée à établir sont dans les domaines suivants:

(1) Contrôle de fait

En matière de jugement, depuis 2020, Pargesa analyse le traitement comptable à appliquer à sa filiale GBL.

Suite à l'offre publique d'échange en 2020, le pourcentage de détention de Pargesa dans les actions GBL en circulation a baissé pour s'établir à 29.8% au 31 décembre 2020 contre 51.7% au 31 décembre 2019. A la même date, le pourcentage de droits de vote s'est établi à 43.2%, compte tenu du droit de vote double approuvé par les actionnaires de GBL en avril 2020, comparé à 51.7% au 31 décembre 2019.

Ce faisant, Pargesa avait analysé le traitement comptable à appliquer à GBL selon les normes IFRS 10, en particulier le contrôle sur cette participation, pour la classer en (i) "Participation consolidée par intégration globale" (IFRS 10) ou en (ii) "Participation dans les entreprises associées" (IAS 28), avec reconnaissance de la quote-part de Pargesa dans le résultat et les capitaux propres de GBL. IFRS 10 établit qu'un investisseur doit détenir les trois éléments de contrôle, à savoir (i) le pouvoir sur la participation, (ii) l'exposition aux rendements variables résultant de l'investissement dans la participation et (iii) la capacité d'exercer le pouvoir sur la participation pour influencer sur les rendements, afin d'être à même de conclure qu'il contrôle la participation. Pargesa a considéré (i) le droit de vote double et la dispersion des actionnaires de GBL et (ii) sa représentation au conseil d'administration et aux assemblées générales ainsi que sa capacité d'influer sur ses activités pertinentes.

Tenant compte de ces éléments, Pargesa a utilisé son jugement et déterminé sur la base de son analyse qu'elle conserve le contrôle de fait sur sa filiale et continue à consolider sa participation par intégration globale. Aucun nouvel élément n'a modifié ce jugement en 2022. Le pourcentage de détention de Pargesa dans les actions GBL en circulation s'établit désormais à 32.4% au 31 décembre 2022 et le pourcentage en droit de vote est de 44.0% à cette même date.

(2) Influence notable

En matière de jugement, le Groupe, à travers sa filiale GBL, a analysé le traitement comptable à appliquer à ses participations dans Ontex, Umicore, SGS et Voodoo et en particulier la classification en (i) "Participations dans les entreprises associées" (IAS 28), avec reconnaissance de la quote-part de GBL dans le résultat et les capitaux propres de Ontex, Umicore, SGS et Voodoo ou en (ii) "Titres de participation", avec la reconnaissance de ces participations à leur juste valeur dans le résultat global et enregistrement par résultat du dividende.

Conformément à la norme IAS 28, il est présumé qu'un groupe n'exerce pas d'influence notable lorsque le pourcentage de détention est inférieur à 20%, à moins que celle-ci puisse être clairement démontrée. Selon cette norme, l'influence notable est généralement démontrée en cas de (i) représentation au conseil d'administration, (ii) participation au processus d'élaboration des politiques, (iii) transactions significatives entre l'investisseur et l'entreprise détenue, (iv) échange de personnels dirigeants ou (v) fourniture d'informations techniques essentielles.

Au 31 décembre 2022, ces quatre participations sont détenues respectivement à hauteur de 19.98%, 15.9%, 19.1% et 16.2%. Concernant Ontex, Umicore, SGS et Voodoo, la représentation au conseil d'administration n'est pas suffisante pour démontrer l'existence d'une influence notable. De plus, la présence au conseil d'administration est limitée à la durée des mandats des administrateurs et nécessite une résolution de l'assemblée générale des actionnaires. En particulier pour les sociétés cotées, cette présence ne résulte pas d'un droit contractuel ou légal. Tenant compte de ces différents éléments, GBL a conclu à la comptabilisation de ces participations en tant que "Titres de participation" au 31 décembre 2022.

Événements postérieurs à la date de clôture des états financiers

Les événements survenant entre la date de clôture des états financiers et l'autorisation de leur publication par le Conseil d'administration ne donnent lieu à ajustement que s'ils révèlent, précisent ou confirment des situations existantes à la date de clôture des états financiers.

Note 2 - Information sectorielle

Sur la base de rapports internes présentés régulièrement au principal décideur opérationnel aux fins de prise de décision concernant l'affectation de ressources et l'évaluation de leur performance, les activités du Groupe sont subdivisées en 7 secteurs, soit le secteur Holdings, le secteur Imerys, le secteur Webhelp, le secteur Canyon, le secteur Sanoptis, le secteur Affidea et le secteur GBL Capital et Sienna Investment Managers ("GBL Capital/SIM"), anciennement Sienna.

Le secteur **Holdings** regroupe Pargesa et GBL, société cotée sur Euronext Bruxelles, ainsi que des filiales détenues à 100%. Le but principal des sociétés regroupées dans le secteur Holdings est la gestion de participations. **GBL Capital/SIM** constitue depuis 2021 un secteur distinct.

Le secteur **Imerys** comprend Imerys, société cotée sur Euronext Paris qui occupe des positions de premier plan dans chacune de ses 2 branches d'activité:

- Le segment Minéraux de Performance sert les industries du plastique, de la peinture et des revêtements, de la filtration, des matériaux céramiques, des énergies renouvelables, du papier et du carton. En septembre 2022, l'activité servant le marché du papier en Amérique, Europe et Asie a été désignée en tant qu'actifs (et passifs associés aux actifs) détenus en vue de la vente.
- Le segment Matériaux et Solutions de Haute Température rassemble deux domaines d'activité – Solutions de Haute Température, et Réfractaires, Abrasifs & Construction – et sert les marchés des réfractaires, de la fonderie, des métaux, des abrasifs et de la chimie du bâtiment. En juillet 2022, la ligne d'activité Solutions de Haute Température a été désignée en tant qu'activité abandonnée.

Le secteur **Webhelp** comprend le groupe français Webhelp, non coté, spécialiste de l'expérience client et de l'externalisation des processus métiers.

Le secteur **Canyon** comprend le groupe allemand Canyon, participation non cotée acquise en 2021 et qui est leader mondial dans la distribution direct-to-consumer (DTC) exclusivement en ligne de vélos haut de gamme.

Le secteur **Sanoptis** comprend le groupe Sanoptis, participation non cotée acquise en 2022, qui est un leader européen dans les services d'ophtalmologie, incluant interventions chirurgicales et diagnostics.

Le secteur **Affidea** comprend le groupe Affidea, participation non cotée acquise en 2022, qui est leader européen dans la fourniture de services avancés en matière de diagnostic et de soins ambulatoires.

Le secteur **GBL Capital/SIM** comprend des activités qui se déploient au travers de deux stratégies:

- GBL Capital - L'activité d'investissement, qui comprend des investissements dans des fonds alternatifs et des co-investissements directs en private equity, ainsi que, sous les activités opérationnelles consolidées, les filiales opérationnelles d'Ergon Capital Partners III (sous-groupes Sausalitos, Vanreusel, Indo en 2021, etc.).
- Sienna Investment Managers ("SIM") - L'activité de gestion d'actifs pour compte de tiers, via ses participations dans Sienna Real Estate, Sienna Gestion et Sienna Private Credit.

2.1 Information sectorielle par secteur d'activité

Résultat sectoriel 2022

CHF millions	Holdings	Imerys	Webhelp	Canyon	Sanoptis	Affidea	GBL Capital/ SIM	Total
Chiffre d'affaires	-	4'301.8	2'497.0	647.9	180.9	308.0	211.2	8'146.8
Autres revenus d'exploitation	5.1	59.9	19.6	18.5	8.3	0.1	-	111.5
Variation de stocks	-	181.4	(0.1)	27.6	(0.1)	-	-	208.8
Matières premières, biens destinés à la revente et consommables	0.1	(1'660.9)	(58.1)	(405.2)	(35.0)	(33.0)	(48.3)	(2'240.4)
Frais de personnel	(40.3)	(876.8)	(1'850.4)	(78.1)	(77.6)	(156.9)	(74.2)	(3'154.3)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	0.1	(304.6)	(216.6)	(47.2)	(23.6)	(42.7)	(31.3)	(665.9)
Autres charges d'exploitation	(5.3)	(1'315.3)	(330.6)	(125.1)	(53.5)	(79.0)	(144.5)	(2'053.3)
Autres produits et charges opérationnels	0.1	(95.0)	(0.1)	-	-	-	(83.7)	(178.7)
Résultat opérationnel	(40.2)	290.5	60.7	38.4	(0.6)	(3.5)	(170.8)	174.5
Dividendes et intérêts nets sur titres de participation	323.8	-	-	-	-	-	-	323.8
Autres revenus et charges financiers	131.2	(51.2)	(415.3)	(5.2)	(24.3)	(24.3)	(542.2)	(931.3)
Résultat financier	455.0	(51.2)	(415.3)	(5.2)	(24.3)	(24.3)	(542.2)	(607.5)
Résultat opérationnel et financier	414.8	239.3	(354.6)	33.2	(24.9)	(27.8)	(713.0)	(433.0)
Résultats des entreprises associées et coentreprises	1.3	30.1	-	-	-	-	4.6	36.0
Résultat net avant impôts	416.1	269.4	(354.6)	33.2	(24.9)	(27.8)	(708.4)	(397.0)
Impôts sur le résultat	0.2	(91.4)	(18.5)	(10.3)	-	(1.9)	(2.1)	(124.0)
Résultat net de la période des activités poursuivies (tiers inclus)	416.3	178.0	(373.1)	22.9	(24.9)	(29.7)	(710.5)	(521.0)
Résultat net de la période des activités abandonnées	-	77.7	-	-	-	-	-	77.7
Résultat net de la période (tiers inclus)	416.3	255.7	(373.1)	22.9	(24.9)	(29.7)	(710.5)	(443.3)
Autres informations:								
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles	-	(18.7)	(6.8)	-	-	-	-	(25.5)
Pertes de valeur/reprise de pertes de valeur sur participations, activités de trading, goodwill, actifs incorporels et goodwill négatif	(0.1)	(108.5)	-	-	-	-	(131.3)	(239.9)
Plus/moins-values réalisées sur participations et activités	0.1	13.5	-	-	-	-	47.6	61.2
Produits d'intérêts	(7.4)	5.1	-	-	-	0.6	-	(1.7)
Charges d'intérêts	(28.8)	(38.5)	(95.0)	(5.2)	(23.2)	(26.1)	(9.1)	(225.9)

Bilan au 31 décembre 2022

CHF millions	Holdings	Imerys	Webhelp	Canyon	Sanoptis	Affidea	GBL Capital/ SIM	Total
Actifs à long terme	11'188.1	4'290.8	3'452.1	740.2	1'818.5	1'942.1	2'782.8	26'214.6
- dont participations dans les entreprises associées et coentreprises	88.9	89.1	-	-	-	-	430.0	608.0
Actifs à court terme	1'461.9	3'459.8	975.5	476.4	174.0	184.9	140.8	6'873.3
Total des actifs	12'650.0	7'750.6	4'427.6	1'216.6	1'992.5	2'127.0	2'923.6	33'087.9
Engagements à long terme	3'205.3	2'428.1	3'819.9	361.5	1'083.4	953.8	214.1	12'066.1
Engagements à court terme	1'132.5	1'989.0	780.0	121.4	76.3	223.2	90.1	4'412.5
Total des passifs	4'337.8	4'417.1	4'599.9	482.9	1'159.7	1'177.0	304.2	16'478.6

Résultat sectoriel 2021

CHF millions	Holdings	Imerys	Webhelp	Canyon	GBL Capital/ SIM	Total
Chiffre d'affaires	-	3'961.8	2'249.4	372.8	165.3	6'749.3
Autres revenus d'exploitation	1.7	66.4	7.0	3.4	19.8	98.3
Variation de stocks	-	106.1	-	70.8	-	176.9
Matières premières, biens destinés à la revente et consommables	-	(1'371.4)	(41.8)	(317.3)	(49.8)	(1'780.3)
Frais de personnel	(49.3)	(866.4)	(1'729.4)	(48.5)	(55.0)	(2'748.6)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	(0.8)	(326.8)	(186.2)	(49.3)	(25.4)	(588.5)
Autres charges d'exploitation	(16.6)	(1'267.9)	(329.4)	(80.1)	(93.7)	(1'787.7)
Autres produits et charges opérationnels	(0.2)	(0.9)	(1.5)	-	150.9	148.3
Résultat opérationnel	(65.2)	300.9	(31.9)	(48.2)	112.1	267.7
Dividendes et intérêts nets sur titres de participation	392.6	-	-	-	-	392.6
Autres revenus et charges financiers	(77.6)	(43.8)	(421.3)	(3.1)	181.2	(364.6)
Résultat financier	315.0	(43.8)	(421.3)	(3.1)	181.2	28.0
Résultat opérationnel et financier	249.8	257.1	(453.2)	(51.3)	293.3	295.7
Résultats des entreprises associées et coentreprises	14.7	13.8	-	-	133.3	161.8
Résultat net avant impôts	264.5	270.9	(453.2)	(51.3)	426.6	457.5
Impôts sur le résultat	(0.4)	(73.9)	(20.2)	27.8	(0.6)	(67.3)
Résultat des activités poursuivies (tiers inclus)	264.1	197.0	(473.4)	(23.5)	426.0	390.2
Résultat net de la période des activités abandonnées	-	73.0	-	-	-	73.0
Résultat net de la période (tiers inclus)	264.1	270.0	(473.4)	(23.5)	426.0	463.2
Autres informations:						
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles	-	(31.2)	(5.5)	-	-	(36.7)
Pertes de valeur/reprise de pertes de valeur sur participations, activités de trading, goodwill, actifs incorporels et goodwill négatif	-	-	(0.6)	-	-	(0.6)
Plus/moins-values réalisées sur participations et activités	0.4	(0.9)	(1.5)	-	150.9	148.9
Produits d'intérêts	2.7	2.8	-	-	-	5.5
Charges d'intérêts	(23.5)	(39.7)	(83.5)	(3.1)	(11.8)	(161.6)

Bilan au 31 décembre 2021

CHF millions	Holdings	Imerys	Webhelp	Canyon	GBL Capital/ SIM	Total
Actifs à long terme	16'576.4	5'155.6	3'394.3	789.9	3'342.6	29'258.8
- dont participations dans les entreprises associées et coentreprises	92.7	103.6	-	-	532.4	728.7
Actifs à court terme	2'522.3	2'506.0	947.2	313.2	93.9	6'382.6
Total des actifs	19'098.7	7'661.6	4'341.5	1'103.1	3'436.5	35'641.4
Engagements à long terme	2'942.6	2'816.7	3'562.3	317.9	210.9	9'850.4
Engagements à court terme	837.7	1'495.6	717.5	101.7	73.6	3'226.1
Total des passifs	3'780.3	4'312.3	4'279.8	419.6	284.5	13'076.5

Coût des acquisitions d'actifs sectoriels de la période

Le tableau suivant résume les coûts encourus durant l'exercice pour acquérir des actifs sectoriels (immobilisations incorporelles et corporelles) répartis par secteur d'activité.

CHF millions	2022	2021
Imerys	408.1	363.6
Webhelp	133.1	104.4
Canyon	23.4	9.9
Affidea	37.3	-
Sanoptis	22.2	-
GBL Capital/SIM	12.8	11.5
Holdings	1.4	1.0
Total	638.3	490.4

2.2 Information sectorielle par localisation géographique des clients

CHF millions	Suisse	Europe	Amérique du nord	Asie, Océanie et autres	Total
2022 - Chiffre d'affaires	194.1	4'717.2	1'967.2	1'268.3	8'146.8
2021 - Chiffre d'affaires	73.8	3'745.1	1'460.5	1'469.9	6'749.3

Le chiffre d'affaires provient majoritairement d'Imerys et se répartit de la façon suivante:

CHF millions	2022	2021
Ventes de biens	4'679.0	4'110.9
Prestations de services	3'467.8	2'638.4
Total	8'146.8	6'749.3

Les produits des activités ordinaires résultant des transactions d'Imerys avec chacun de ses clients externes ne franchissent jamais un seuil de 10% des produits des activités ordinaires du groupe Imerys.

Répartition par unités génératrices de trésorerie

CHF millions	2022	2021
Minéraux de Performance (Imerys)	2'857.7	2'622.5
Matériaux et Solutions de Haute Température (Imerys)	1'444.0	1'339.4
Webhelp	2'497.1	2'249.3
Canyon	647.9	372.8
Affidea	308.0	-
Sanoptis	180.9	-
GBL Capital/SIM	211.2	165.3
Total	8'146.8	6'749.3

Le tableau suivant présente la désagrégation du chiffre d'affaires par échéance de transfert de biens et services aux clients en distinguant d'une part, les biens et services transférés aux clients à un moment précis et d'autre part, les services progressivement transférés aux clients:

CHF millions	2022	2021
Biens et services transférés aux clients à un moment précis	4'790.9	4'145.8
Services progressivement transférés aux clients	3'355.9	2'603.5
Total	8'146.8	6'749.3

Répartition géographique des actifs en fonction de la répartition sectorielle par secteur d'activité au 31 décembre 2022

La répartition géographique des immobilisations incorporelles, du goodwill et des immobilisations corporelles s'établit au 31 décembre 2022 en Suisse à CHF 519.8 millions (CHF 105.5 millions au 31 décembre 2021), dans le reste de l'Europe à CHF 9'841.7 millions (CHF 7'111.0 millions au 31 décembre 2021), en Amérique du Nord à CHF 1'149.4 millions (CHF 1'082.2 millions au 31 décembre 2021) et à CHF 823.4 millions (CHF 1'159.7 millions au 31 décembre 2021) dans les autres régions du monde.

Concernant les titres de participation, CHF 3'709 millions se situent en Suisse (CHF 4'975 millions au 31 décembre 2021).

En ce qui concerne l'exposition aux risques climatiques, du fait de leur localisation géographique, les entités d'Imerys sont susceptibles d'être exposées à des risques physiques liés au changement climatique tels que les vagues de chaleur, les incendies et les sécheresses. Au 31 décembre 2022, la valeur comptable de ces sites représente 2.4% de l'actif consolidé du Groupe (0.5% au 31 décembre 2021) (voir note 11).

Note 3 - Changements du fonds de roulement

CHF millions	2022	2021
(Augmentation)/diminution des autres actifs à long terme	(85.2)	2.7
(Augmentation)/diminution des stocks et créances commerciales	(490.5)	(263.2)
(Augmentation)/diminution des autres actifs à court terme	21.0	(78.5)
Augmentation/(diminution) des engagements de retraite et avantages assimilés	(1.3)	0.3
Augmentation/(diminution) des provisions	6.0	1.8
Augmentation/(diminution) des autres passifs à long terme	(0.3)	5.4
Augmentation/(diminution) des dettes commerciales et autres passifs à court terme	(11.3)	198.8
Total	(561.6)	(132.7)

Note 4 - Autres produits et charges opérationnels

Plus/moins-values réalisées et pertes de valeur sur participations et activités

CHF millions	2022	2021
Plus-value réalisée par les fonds de private equity (voir note 15)	47.5	144.4
Perte de valeur sur les fonds de private equity	(131.3)	6.4
Perte de valeur sur goodwill chez Imerys (voir note 11)	(108.5)	-
Produits et charges opérationnels divers	13.6	(2.5)
Total	(178.7)	148.3

2022

Les plus-values comprennent, en 2022, le résultat réalisé lors de la cession de Indo par Ergon Capital Partners III, filiale de GBL, générant une plus-value de CHF 47.5 millions.

Le Groupe a également reconnu des pertes de valeur sur des investissements chez GBL Capital/SIM, notamment sur Pollen, pour un montant total de CHF 103.1 millions.

Chez Imerys, les pertes de valeur sur goodwill correspondent à la dépréciation d'un goodwill pour CHF 108.5 millions actée lors de la classification en actifs (et passifs liés à des actifs) détenus en vue de la vente portant sur un ensemble d'actifs miniers et industriels servant le marché du papier en Amérique, Europe et Asie; opération annoncée en septembre 2022 (voir également note 23).

2021

En 2021, GBL a procédé à la vente de deux participations, à travers Ergon Capital Partners III, en cédant sa participation dans Keesing et svt, réalisant respectivement une plus-value nette de EUR 72.2 millions (CHF 78.1 millions) et EUR 61.3 millions (CHF 66.3 millions).

Note 5 - Instruments financiers

Catégories d'instruments financiers, hiérarchisation des instruments financiers à la juste valeur et résultat sur les instruments financiers reconnus par le biais du compte de résultat

Catégories d'actifs et passifs financiers à la valeur comptable - Comparaison entre la valeur comptable et la juste valeur

	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (hors dérivés)	Prêts et créances et passifs financiers évalués au coût amorti	Titres de participation à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Titres de participation à la juste valeur par le biais du résultat global	Instruments financiers dérivés de couverture et dérivés	2022 Total valeur comptable	2022 Juste valeur
CHF millions							
Titres de participation (voir note 5.5)	-	-	2'024.4	10'940.0	-	12'964.4	12'964.4
Autres actifs financiers							
à long terme (voir note 5.6)	-	65.0	-	-	9.5	74.5	74.5
Créances commerciales (voir note 5.7)	-	1'091.7	-	-	-	1'091.7	1'091.7
Actifs financiers de trading ⁽¹⁾	856.7	-	-	-	-	856.7	856.7
Autres actifs financiers							
à court terme (voir note 5.8)	-	52.4	-	-	52.1	104.5	104.5
Trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 5.9)	-	1'781.8	-	-	-	1'781.8	1'781.8
Total des actifs financiers	856.7	2'990.9	2'024.4	10'940.0	61.6	16'873.6	16'873.6
Dettes financières (voir note 5.11)	-	(8'003.9)	-	-	-	(8'003.9)	(7'669.7)
Autres passifs financiers							
à long terme (voir note 5.10)	-	(2'249.0)	-	-	(91.3)	(2'340.3)	(2'340.3)
Dettes commerciales ⁽²⁾	-	(844.3)	-	-	-	(844.3)	(844.3)
Dettes financières échéant dans l'année (voir note 5.11)	-	(1'463.0)	-	-	-	(1'463.0)	(1'483.9)
Autres passifs financiers							
à court terme (voir note 5.12)	-	(238.9)	-	-	(180.5)	(419.4)	(419.4)
Total des passifs financiers	-	(12'799.1)	-	-	(271.8)	(13'070.9)	(12'757.6)
Total	856.7	(9'808.2)	2'024.4	10'940.0	(210.2)	3'802.7	4'116.0

(1) Dont CHF 828.5 millions de placements dans des SICAV monétaires chez GBL.

(2) Les dettes commerciales ont toutes une échéance en 2023.

	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (hors dérivés)	Prêts et créances et passifs financiers évalués au coût amorti	Titres de participation à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Titres de participation à la juste valeur par le biais du résultat global	Instruments financiers dérivés de couverture et dérivés	2021 Total valeur comptable	2021 Juste valeur
CHF millions							
Titres de participation (voir note 5.5)	-	-	2'473.3	16'311.8	-	18'785.1	18'785.1
Autres actifs financiers							
à long terme (voir note 5.6)	-	86.7	-	-	1.7	88.4	88.4
Créances commerciales (voir note 5.7)	-	1'053.5	-	-	-	1'053.5	1'053.5
Actifs financiers de trading ⁽³⁾	2'155.0	-	-	-	-	2'155.0	2'155.0
Autres actifs financiers							
à court terme (voir note 5.8)	-	15.4	-	-	88.3	103.7	103.7
Trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 5.9)	-	1'429.7	-	-	-	1'429.7	1'429.7
Total des actifs financiers	2'155.0	2'585.3	2'473.3	16'311.8	90.0	23'615.4	23'615.4
Dettes financières (voir note 5.11)	-	(6'581.7)	-	-	-	(6'581.7)	(6'887.3)
Autres passifs financiers							
à long terme (voir note 5.10)	-	(1'506.0)	-	-	(188.7)	(1'694.7)	(1'694.7)
Dettes commerciales ⁽⁴⁾	-	(894.5)	-	-	-	(894.5)	(894.5)
Dettes financières échéant dans l'année (voir note 5.11)	-	(968.3)	-	-	-	(968.3)	(969.6)
Autres passifs financiers							
à court terme (voir note 5.12)	-	(138.6)	-	-	(38.4)	(177.0)	(177.0)
Total des passifs financiers	-	(10'089.1)	-	-	(227.1)	(10'316.2)	(10'623.1)
Total	2'155.0	(7'503.8)	2'473.3	16'311.8	(137.1)	13'299.2	12'992.3

(3) Dont CHF 2'120.4 millions de placements dans des SICAV monétaires chez GBL.

(4) Les dettes commerciales ont toutes une échéance en 2022.

Evaluation à la juste valeur des actifs/passifs financiers selon les 3 niveaux de hiérarchisation

(actifs et passifs financiers qui figurent dans les comptes à leur juste valeur à la date de clôture)

CHF millions	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2022 Total
Titres de participation	10'796.6	-	2'167.8	12'964.4
Autres actifs financiers à long terme	-	9.4	-	9.4
Actifs financiers de trading	856.7	-	-	856.7
Autres actifs financiers à court terme	-	52.1	-	52.1
Total actifs financiers évalués à la juste valeur	11'653.3	61.5	2'167.8	13'882.6
Dettes financières	-	-	-	-
Autres passifs financiers à long terme	-	(91.3)	-	(91.3)
Dettes financières échéant dans l'année	-	-	-	-
Autres passifs financiers à court terme	-	(180.5)	-	(180.5)
Total passifs financiers évalués à la juste valeur	-	(271.8)	-	(271.8)

CHF millions	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2021 Total
Titres de participation	16'534.4	-	2'250.7	18'785.1
Autres actifs financiers à long terme	-	1.7	-	1.7
Actifs financiers de trading	2'155.0	-	-	2'155.0
Autres actifs financiers à court terme	-	88.3	-	88.3
Total actifs financiers évalués à la juste valeur	18'689.4	90.0	2'250.7	21'030.1
Dettes financières	-	-	-	-
Autres passifs financiers à long terme	-	(188.7)	-	(188.7)
Dettes financières échéant dans l'année	-	-	-	-
Autres passifs financiers à court terme	-	(38.4)	-	(38.4)
Total passifs financiers évalués à la juste valeur	-	(227.1)	-	(227.1)

Il n'y a pas eu de transferts significatifs entre les différents niveaux durant l'exercice 2022 et 2021.

Les tableaux ci-avant présentent les actifs/passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour faire les évaluations. Cette hiérarchie de la juste valeur est la suivante:

- **Niveau 1:**
 - des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques; les actifs classés au **Niveau 1** sont généralement des actions et des obligations cotées en bourse; des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- **Niveau 2:**
 - les actifs généralement classés au **Niveau 2** sont des dépôts à terme et des produits dérivés. Les passifs classés à ce niveau sont généralement des produits dérivés; des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables);
- **Niveau 3:**
 - les actifs classés au **Niveau 3** sont généralement des investissements dans des fonds de private equity et autres fonds d'investissement ainsi que des actions non cotées.

Les instruments financiers du Groupe valorisés à la juste valeur relèvent très majoritairement du **Niveau 1** de classification.

Les actifs financiers valorisés à la juste valeur de **Niveau 2** ne sont pas très importants. Ils intègrent notamment la composante dérivée des obligations échangeables et convertibles émises par GBL ainsi que d'autres instruments dérivés d'Imerys et de GBL non liés à des obligations échangeables et convertibles.

Les emprunts échangeables ou convertibles émis par le Groupe sont considérés comme des instruments hybrides, c'est-à-dire comprenant une composante obligataire et un dérivé incorporé. A la date d'émission, la juste valeur de la composante obligataire est estimée sur la base du taux d'intérêt de marché pour des obligations similaires non échangeables ou non convertibles, tenant compte du risque associé à GBL ("*credit spread*"). A chaque clôture, la valeur de la composante obligataire est recalculée en tenant compte de l'évolution du taux sans risque et du *credit spread* de GBL, la différence par rapport au cours de l'obligation échangeable ou convertible observé sur le marché Euro MTF de la Bourse de Luxembourg constitue la nouvelle valeur de la composante dérivée. L'évolution de cette valeur par rapport à la date de clôture précédente est prise en résultat.

La juste valeur des instruments dérivés non liés aux obligations échangeables ou convertibles est issue d'un modèle utilisant des données observables, c'est-à-dire des cotations à la date de clôture fournies par des tiers intervenant sur les marchés financiers. Ces valorisations sont ajustées du risque de crédit des contreparties et du risque de crédit propre à Imerys ou à GBL. Ainsi, lorsque la valeur de marché du dérivé est positive (dérivé actif), sa juste valeur intègre la probabilité de défaut de la contrepartie (*Credit Value Adjustment* ou "CVA"). Lorsque la valeur de marché du dérivé est négative (dérivé passif), sa juste valeur prend en compte la probabilité de défaut d'Imerys ou de GBL (*Debit Value Adjustment* ou "DVA"). Ces ajustements sont évalués à partir des spreads des obligations en circulation sur le marché secondaire, telles qu'é émises par Imerys, GBL et leurs contreparties.

Les instruments financiers de **Niveau 3** du Groupe sont principalement composés des investissements de GBL dans les fonds de private equity et autres fonds d'investissement. Les techniques d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de Niveau 3 sont les suivantes: les instruments financiers sont valorisés trimestriellement à leur juste valeur en lien avec les recommandations de l'International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines ("IPEV"). Les investissements récents sont valorisés à leur coût d'acquisition, pour autant que ces valorisations soient considérées comme les meilleures estimations de la juste valeur. Les participations dans les fonds de niveau 3 sont réévaluées à leur juste valeur, déterminée par les gestionnaires de ces fonds, en fonction de leur portefeuille d'investissements.

Variation des titres de participation évalués selon le Niveau 3

CHF millions	2022	2021
Solde au 1^{er} janvier	2'250.7	1'426.1
Acquisitions	479.7	892.1
Cessions	(288.1)	(213.6)
Profits comptabilisés par le compte de résultat	(162.6)	260.3
Pertes comptabilisées en fonds propres	-	(2.3)
Ecart de conversion et autres	(111.9)	(111.9)
Solde au 31 décembre	2'167.8	2'250.7

La ligne "Acquisitions" représente principalement en 2022 et en 2021 les investissements supplémentaires dans les fonds de private equity et autres fonds d'investissement, incluant l'acquisition de la société Voodoo en 2021 (voir note 5.5).

Analyse des instruments financiers par catégorie - compte de résultat consolidé

Le tableau ci-après présente les produits et charges avant impôts sur le résultat comptabilisé en résultat par catégories d'instruments financiers. Le tableau analyse les lignes de produits et charges contenant des instruments financiers selon des catégories présentées en colonnes. Celles-ci distinguent d'une part les catégories appliquées par défaut à tout élément hors comptabilité de couverture et d'autre part les catégories appliquées à tout élément relevant à titre dérogatoire de la comptabilité de couverture. Les catégories IFRS 9 du coût amorti et de la juste valeur par résultat définies précédemment s'appliquent à la majorité des éléments hors comptabilité de couverture. Les éléments relevant de la comptabilité de couverture sont classés selon leurs qualifications de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie, en distinguant en colonnes les valeurs des éléments couverts et des instruments de couverture et en lignes les types de risques couverts, soit Risque de change - Risque de taux d'intérêt - Risque de prix énergétique. Par ailleurs, afin de permettre le rapprochement entre catégories IFRS 9 et états financiers, la colonne "Hors IFRS" comporte les éléments suivants et se rapporte aux normes relatives suivantes: paiements en actions (IFRS 2), actifs miniers (IFRS 6), stocks (IAS 2), actifs et passifs d'impôts sur le résultat (IAS 12), immobilisations corporelles (IAS 16), obligations locatives (IFRS 16), actifs et passifs d'avantages du personnel à prestations définies et à court terme (IAS 19), subventions (IAS 20), provisions (IAS 37), immobilisations incorporelles et charges constatées d'avance (IAS 38), actifs de découverte (IFRIC 20) et droits et taxes (IFRIC 21). La logique de classement des instruments financiers à l'actif et au passif est appliquée de manière transversale à leurs variations en résultat. Par exemple, les produits des activités ordinaires sont rattachés à la catégorie du coût amorti, car leurs contreparties en créances clients ou trésorerie et équivalents de trésorerie relèvent de cette catégorie à l'actif.

CHF millions	Catégories IFRS 9			Juste valeur		Flux de trésorerie		2022
	Coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat	Hors IFRS 9	Elément couvert	Couverture	Elément couvert	Couverture	Total
Chiffre d'affaires	8'146.9	-	-	-	-	-	(0.1)	8'146.8
Autres revenus d'exploitation	111.5	-	-	-	-	-	-	111.5
Matières premières, consommables et variation de stock	(2'333.3)	-	200.8	-	-	-	100.9	(2'031.6)
Frais du personnel	(3'154.3)	-	-	-	-	-	-	(3'154.3)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	(665.9)	-	-	-	-	(665.9)
Autres charges d'exploitations	(2'053.3)	-	-	-	-	-	-	(2'053.3)
Autres produits et charges opérationnels	(196.9)	-	18.2	-	-	-	-	(178.7)
Résultat opérationnel	520.6	-	(446.9)	-	-	-	100.8	174.5
Dividendes et intérêts nets sur titres de participation	-	323.8	-	-	-	-	-	323.8
Produits et charges financières	(1'021.1)	100.9	(11.1)	-	-	-	-	(931.3)
Résultat opérationnel et financier	(500.5)	424.7	(458.0)	-	-	-	100.8	(433.0)
Résultat des entreprises associées et coentreprises	-	-	36.0	-	-	-	-	36.0
Résultat net avant impôts	(500.5)	424.7	(422.0)	-	-	-	100.8	(397.0)

CHF millions	Catégories IFRS 9			Juste valeur		Flux de trésorerie		2021
	Coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat	Hors IFRS 9	Elément couvert	Couverture	Elément couvert	Couverture	Total
Chiffre d'affaires	6'279.1	-	-	-	-	467.3	2.9	6'749.3
Autres revenus d'exploitation	98.3	-	-	-	-	-	-	98.3
Matières premières, consommables et variation de stock	(1'574.7)	-	128.8	-	-	(199.2)	41.7	(1'603.4)
Frais du personnel	(2'748.6)	-	-	-	-	-	-	(2'748.6)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	(588.5)	-	-	-	-	(588.5)
Autres charges d'exploitations	(1'787.7)	-	-	-	-	-	-	(1'787.7)
Autres produits et charges opérationnels	130.4	-	17.9	-	-	-	-	148.3
Résultat opérationnel	396.8	-	(441.8)	-	-	268.1	44.6	267.7
Dividendes et intérêts nets sur titres de participation	-	392.6	-	-	-	-	-	392.6
Produits et charges financières	(204.8)	(148.7)	(11.1)	-	-	-	-	(364.6)
Résultat opérationnel et financier	192.0	243.9	(452.9)	-	-	268.1	44.6	295.7
Résultat des entreprises associées et coentreprises	-	-	161.8	-	-	-	-	161.8
Résultat net avant impôts	192.0	243.9	(291.1)	-	-	268.1	44.6	457.5

Note 5.1 - Risques financiers et analyse de sensibilité

5.1.1 Risques de crédit

Le Groupe est potentiellement exposé aux risques de crédit en raison de la nature de ses activités. Le risque de crédit est le risque qu'un débiteur du groupe (principalement chez Imerys et Webhelp) ne rembourse pas sa dette à l'échéance fixée. Ce risque affecte principalement les créances commerciales. Le risque de crédit est suivi au niveau de chaque entité. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse de l'échéancier des créances. Avec une échéance de 30 à 90 jours en général, celles-ci ne comportent aucune composante de financement significative. Les entités du Groupe peuvent être conduites à couvrir le risque de crédit par la souscription de contrats d'assurance-crédit ou l'obtention des garanties. Concernant Pargesa et GBL, le risque qu'une contrepartie fasse défaut se manifeste pour l'essentiel dans le cadre d'opérations de dépôt, de tirages sur des lignes de crédit, de couverture, d'achats/ventes en bourse de titres et d'instruments financiers dérivés ou d'autres opérations effectuées avec des banques ou des intermédiaires financiers, y compris les opérations de nantissement.

Chez **Pargesa**, la trésorerie est déposée en général à vue et à terme, auprès d'établissements bancaires faisant l'objet d'une sélection très rigoureuse. A fin 2022, la trésorerie est essentiellement placée à vue et à court terme.

GBL mitige pour sa part ce risque par une diversification des types de placement et des contreparties et par une revue continue de sa situation financière. A cet égard, au 31 décembre 2022, la trésorerie est pour l'essentiel placée sous forme de dépôts à terme, de billets de trésorerie et de comptes courants auprès de différentes institutions financières.

Chez **Imerys**, le risque de crédit est le risque qu'un débiteur ne rembourse pas sa dette à l'échéance fixée. Ce risque, qui affecte principalement la catégorie des prêts et créances, est suivi au niveau de chaque entité. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse des créances échues et peut être complété par une étude de solvabilité plus approfondie. Les entités du groupe Imerys peuvent être conduites à couvrir le risque de crédit par la souscription de contrats d'assurance-crédit ou l'obtention de garanties. L'exposition maximale d'Imerys au risque de crédit avant assurance-crédit et garanties, c'est-à-dire la valeur comptable de ses créances, ressort ainsi à CHF 745.9 millions au 31 décembre 2022 (CHF 977.3 millions au 31 décembre 2021). Le détail des créances commerciales avec leur ancienneté figure dans la note 5.7.

Au niveau de **Webhelp**, le risque de crédit est le risque qu'un débiteur du groupe Webhelp ne rembourse pas sa dette à l'échéance fixée. Ce risque affecte principalement les créances commerciales. Le risque de crédit est suivi au niveau de chaque entité. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse de l'échéancier des créances. Avec une échéance de 30 à 90 jours en général, celles-ci ne comportent aucune composante de financement significative. Les entités de Webhelp peuvent être conduites à couvrir le risque de crédit par la souscription de contrats d'assurance-crédit ou l'obtention de garanties (voir note 5.7).

5.1.2 Risques de liquidité

L'échéancier des passifs financiers regroupe les passifs financiers à tous les échelons des sociétés consolidées dans les comptes du Groupe, soit Pargesa, GBL, Imerys, Webhelp, Canyon, Affidea, Sanoptis et GBL Capital/SIM. L'échéancier des dettes financières du Groupe figure dans la note 5.11.

Le risque de liquidité est géré à chaque échelon du Groupe. On distingue le risque de liquidité du marché et le risque de liquidité de l'emprunt. Le risque de liquidité de l'emprunt est le risque par lequel le Groupe ne serait pas en mesure d'honorer les échéances de remboursement de ses passifs financiers étant donné qu'une ressource financière non confirmée (billet de trésorerie, crédit bancaire et intérêts courus, autres dettes et disponibilités) ne serait pas renouvelée, le risque de la disponibilité des ressources financières étant le risque du marché. Les prévisions de trésorerie doivent permettre au Groupe d'honorer les remboursements à leur terme. L'échéancier des dettes est repris à la note 5.11 et permet d'apprécier l'exposition du Groupe à ce risque.

Pargesa détient au 31 décembre 2022 une position de trésorerie positive de CHF 40.6 millions (CHF 54.0 millions au 31 décembre 2021) ainsi que des placements bancaires à court terme de CHF 15.0 millions (CHF 0 million au 31 décembre 2021). Ses passifs financiers sont constitués par une dette obligataire de CHF 150 millions à 0.875%, échéant en avril 2024 (voir note 5.11). L'échéance de cet emprunt pourrait nécessiter un refinancement.

GBL détient au 31 décembre 2022 une position de trésorerie positive de CHF 535.7 millions (CHF 312.4 millions au 31 décembre 2021). Ses passifs financiers sont constitués à fin 2022 (voir note 5.11) d'une dette obligataire pour un montant de EUR 500 millions en valeur nominale, à 1.375%, émise en mai 2017, avec maturité en 2024, d'une dette obligataire de EUR 500 millions, à 1.875%, émise en juin 2018, avec une maturité de 7 ans, d'une dette obligataire de EUR 500 millions, à 3.125%, émise le 6 septembre 2022 avec une maturité de 7 ans, ainsi que d'une dette obligataire émise le 21 janvier 2021 de EUR 500 millions avec une maturité de 10 ans portant un coupon de 0.125%. D'autre part, GBL a une obligation échangeable en actions GEA de EUR 450 millions échéant en 2023 et une obligation convertible en actions GBL de EUR 500 millions, émise le 23 mars 2021 d'une maturité de 5 ans, toutes deux ne portant pas d'intérêts, ainsi que d'une obligation échangeable en actions Pernod Ricard de EUR 500 millions, émise en 2022 avec un intérêt de 2.125% et une maturité de 3 ans. GBL n'a pas de dettes bancaires au 31 décembre 2021 et 2022.

Imerys dispose au 31 décembre 2022 d'un programme de titres négociables d'un plafond de CHF 984.7 millions (CHF 1'033.1 millions au 31 décembre 2021) noté P-3 par Moody's (P-3 au 31 décembre 2021). A cette date, l'encours des billets émis est de CHF 426.4 millions (CHF 103.3 millions au 31 décembre 2021). Imerys dispose au 31 décembre 2022 d'un montant de facilités bancaires disponibles pour CHF 994.5 millions (CHF 1'198.4 millions au 31 décembre 2021). En 2022, Imerys a remis à jour son programme Euro Medium Term Notes (EMTN). Le montant du programme s'élève à EUR 3.0 milliards (CHF 3.0 milliards) et autorise l'émission de titres assimilables à des obligations ordinaires d'une durée d'un mois à 30 ans. Au 31 décembre 2022, l'encours des titres émis s'élève à CHF 1'378.6 millions (CHF 1'446.3 millions au 31 décembre 2021).

Imerys est tenu de respecter, pour une partie de ses financements, plusieurs ratios financiers. Les principaux termes et conditions restrictifs attachés à certaines lignes bilatérales et à une partie des émissions obligataires sous placements privés sont les suivants:

- Objectifs assignés: financements des besoins généraux d'Imerys;
- Obligations en terme de respect de ratios financiers: le ratio dette financière nette consolidée (hors dettes de location)/capitaux propres consolidés doit, suivant les contrats de financement concernés, être inférieur ou égal à 1.60 à chaque clôture semestrielle ou annuelle des états financiers consolidés. Au 31 décembre 2022, le ratio s'établit à 0.45 (0.39 au 31 décembre 2021);
- Absence de toute sûreté réelle au bénéfice des prêteurs.

Le non-respect des obligations précitées au titre d'un des contrats de financement concernés pourrait entraîner l'annulation de son montant disponible et, à la demande du ou des prêteurs concernés, l'exigibilité immédiate du montant de la dette financière correspondante. A deux seules exceptions, les contrats de financement d'Imerys ne prévoient pas de défaut croisé entre eux en cas de non-respect d'un ratio financier obligatoire applicable à l'un de ces contrats. Au 31 décembre 2022, Imerys dispose d'une notation long terme Baa3 perspective stable délivrée par Moody's (Baa3 perspective stable au 31 décembre 2021) et d'une notation BBB- perspective stable délivrée par S&P (BBB- perspective stable au 31 décembre 2021).

Les ressources financières constituent la principale variable d'ajustement des capacités de financement dont Imerys dispose. Ces capacités existent soit sous forme de dette financière mobilisée, soit sous forme d'engagements de financement accordés par des établissements bancaires de premier rang. Les ressources financières à moyen terme fournies par les lignes bilatérales peuvent être utilisées sur des périodes de tirage très courtes (de 1 à 12 mois) tout en restant disponibles sur des maturités plus longues (5 ans). Les ressources financières d'Imerys s'établissent à EUR 2.7 milliards, soit CHF 2.7 milliards, au 31 décembre 2022 (EUR 2.9 milliards, soit CHF 3.0 milliards, au 31 décembre 2021). Imerys gère le montant de ses ressources financières en le comparant régulièrement au montant de ses utilisations afin de mesurer par différence les disponibilités financières auxquelles Imerys peut avoir accès. Le 8 juin 2022, Imerys a mis en place un programme de titres de créances négociables à moyen terme (NEU MTN) auprès de la Banque de France d'un plafond de EUR 300.0 millions, noté Baa3 par Moody's et BBB- par S&P. Aucun titre n'a été émis en 2022 et 2021.

La trésorerie de **Webhelp** s'élève au 31 décembre 2022 à CHF 334.8 millions (CHF 387.7 millions au 31 décembre 2021) et les dettes bancaires à CHF 1'711.5 millions (CHF 1'780.2 millions au 31 décembre 2021).

La trésorerie de **Canyon** s'élève au 31 décembre 2022 à CHF 24.6 millions (CHF 35.1 millions au 31 décembre 2021) et les dettes bancaires à CHF 222.2 millions (CHF 163.7 millions au 31 décembre 2021).

La trésorerie d'**Affidea** s'élève au 31 décembre 2022 à CHF 62.0 millions et les dettes bancaires à CHF 563.5 millions.

La trésorerie de **Sanoptis** s'élève au 31 décembre 2022 à CHF 86.7 millions et les dettes bancaires à CHF 592.8 millions.

La trésorerie de **GBL Capital/SIM** s'élève au 31 décembre 2022 à CHF 86.7 millions (CHF 44.2 millions au 31 décembre 2021) et les dettes bancaires à CHF 88.3 millions (CHF 128.5 millions au 31 décembre 2021).

5.1.3 Risques de marché

La gestion des risques et activités de couverture à travers les instruments dérivés est décrite dans la note 5.2.

Sensibilité aux cours de bourse

L'analyse de sensibilité suivante a été déterminée sur base de l'exposition aux risques de fluctuation des cours de bourse des principaux titres de participation qui sont évalués par le biais du résultat global, soit Pernod Ricard, SGS, adidas, Umicore, Holcim, GEA, Mowi, Ontex, et TotalEnergies, qui représentent, au 31 décembre 2022, 82% du total des titres de participation (84% au 31 décembre 2021), 63% des actifs financiers totaux (67% au 31 décembre 2021) et 32% de l'actif du bilan (44% au 31 décembre 2021).

	2022	2022	2021	2021
	Impact de	Impact de la	Impact de	Impact de la
	l'augmentation	diminution	l'augmentation	diminution
	des cours	des cours	des cours	des cours
	de bourse	de bourse	de bourse	de bourse
CHF millions				
Variation de 10% des cours de bourse				
Impact sur les fonds propres (tiers inclus)	+1'066.3	-1'066.3	+1'583.6	-1'583.6
Impact sur les fonds propres en part du Groupe	+344.9	-344.9	+486.0	-486.0

L'analyse de sensibilité porte essentiellement sur les fonds propres car les variations de valeur des principaux titres de participation sont comptabilisées directement dans les fonds propres.

Sensibilité aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque par lequel le flux d'intérêt afférent à la dette financière, d'une part, et la trésorerie brute, d'autre part, sont susceptibles d'être détériorés par une évolution défavorable des taux d'intérêt.

L'exposition des passifs financiers de **Pargesa** aux fluctuations des taux d'intérêt n'est pas pertinente car Pargesa a principalement une dette à long terme et à taux fixe.

Le taux d'intérêt versé par la Banque nationale suisse (BNS) sur les avoirs en comptes de virement jusqu'à un seuil défini par la BNS est fixé depuis le 16 décembre 2022 à +1.0%. La part de ces avoirs dépassant ce seuil est rémunérée au taux de +0.5%. Auparavant et depuis 2015, la BNS prélevait un intérêt négatif de -0.75%. Les banques qui avaient également introduit un taux d'intérêt négatif sur certains avoirs en CHF de leurs clients à partir de 2015 ont adapté leur taux suite aux décisions de la BNS en 2022. Pargesa n'a pas été significativement impactée par l'environnement des taux négatifs. La position de trésorerie (trésorerie et équivalents de trésorerie) de Pargesa s'élève à CHF 40.6 millions au 31 décembre 2022 (CHF 54.0 millions au 31 décembre 2021). Les placements à court terme se montent à CHF 15.0 millions au 31 décembre 2022 (CHF 0 million au 31 décembre 2021). Le montant des intérêts négatifs s'élève à CHF 0.2 million pour l'année 2022 (CHF 0.4 million pour l'année 2021).

GBL est exposée, de par sa situation financière, à l'évolution des taux d'intérêt qui pourraient impacter tant son endettement que sa trésorerie. L'endettement brut de GBL est essentiellement à taux fixe. Concernant la trésorerie, GBL a fait le choix de continuer à privilégier la liquidité tout en limitant le risque de contrepartie. La trésorerie est dès lors placée à très court terme afin de rester mobilisable à tout moment pour pouvoir concourir à la flexibilité et la sécurisation du groupe en cas d'investissement ou de matérialisation de risques exogènes.

A titre de sensibilité, une baisse ou une augmentation des taux d'intérêt (EURIBOR, SONIA et SOFR) de 0.5% aurait respectivement un impact sur la charge d'endettement financier net du groupe GBL de EUR -8 millions (CHF -8 millions) et EUR +8 millions (CHF +8 millions).

Au niveau d'**Imerys**, le risque de taux d'intérêt est le risque par lequel le flux d'intérêt de la dette financière est susceptible d'être détérioré par une hausse des taux d'intérêt du marché. Imerys a pour politique de se financer principalement en euros, ressource financière la plus accessible et à taux fixe. Les émissions obligataires à moyen terme à taux fixe peuvent être transformées à taux variable au moyen de swaps de taux d'intérêt. Une hausse de 0.5% des taux d'intérêt sur la dette financière nette après instruments dérivés de taux d'intérêt n'aurait pas d'impact sur le résultat financier 2022 du Groupe Pargesa (CHF 0 million en 2021) pour la part inefficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et des instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture. Une baisse de 0.5% des taux d'intérêt ne changerait pas le résultat financier 2022 du Groupe Pargesa (CHF 0 million en 2021). Une hausse de 0.5% des taux d'intérêt ne modifierait pas les fonds propres (tiers inclus) (CHF 0 million en 2021) pour la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. Une baisse de 0.5% des taux d'intérêt ne modifierait pas les fonds propres (tiers inclus) (CHF 0 million en 2021). Au 31 décembre 2022, Imerys ne détient aucun instrument au titre de la couverture du risque de taux d'intérêt.

Pour **Webhelp**, le risque de taux d'intérêt porte principalement sur sa dette bancaire, à taux variable, qui a été souscrite à l'occasion de l'investissement majoritaire de GBL en 2019. Cette dernière a fait l'objet d'une extension en juillet 2021 dans le cadre de l'acquisition de OneLink. Le groupe a mis en place, fin 2022, des couvertures de taux afin de transformer une partie de sa dette à taux variable en une dette à taux fixe.

Chez **Canyon**, la dette bancaire est également à taux variable et afin de se prémunir de la hausse des taux d'intérêts, Canyon est entré en 2022 dans des instruments de plafonnement de taux d'intérêts.

Chez **Affidea** et **Sanoptis**, les dettes bancaires sont également à taux variable mais aucune stratégie de couverture n'est actuellement utilisée.

Sensibilité aux prix énergétiques

Le risque de prix énergétique est le risque par lequel le flux de trésorerie exigible au titre d'un achat d'énergie est susceptible d'être détérioré par une hausse de son prix de marché. **Imerys** est exposé au risque de prix des énergies entrant dans le cycle de production de ses activités, principalement le gaz naturel, l'électricité et le charbon dans une moindre mesure. Face au risque de prix énergétique, Imerys est diversifié en termes d'implantations géographiques et de sources d'approvisionnement. Le groupe Imerys s'efforce de répercuter la hausse de l'énergie dans le prix de vente de ses produits. Par ailleurs, la gestion du risque de prix du gaz naturel est centralisée, tant en Europe qu'aux Etats-Unis, le département de la trésorerie du groupe Imerys étant chargé de mettre en œuvre le cadre et les moyens nécessaires à l'application d'une politique commune de gestion, incluant notamment le recours approprié aux instruments financiers disponibles sur ces marchés. Le risque de prix énergétique est couvert par des contrats à terme ainsi que par des instruments optionnels. Ces instruments sont qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. Selon les estimations d'Imerys, une augmentation de 10% (respectivement une diminution de 10%) sur les indices du gaz naturel et du Brent au 31 décembre 2022 augmenterait les fonds propres (tiers inclus) du Groupe Pargesa de CHF 4.2 millions (CHF 4.9 millions en 2021), respectivement diminuerait les fonds propres de CHF -4.3 millions (CHF -4.9 millions en 2021) à hauteur de la variation de la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. La variation de la part inefficace comptabilisée en résultat est non significative.

Sensibilité aux taux de change

Concernant l'évolution des taux de change, le Groupe peut être sujet au risque de change proprement dit, ce dernier se définissant comme le risque par lequel une transaction de trésorerie libellée en monnaie étrangère est susceptible d'être détériorée par une évolution défavorable de sa contrepartie en monnaie fonctionnelle.

Le Groupe peut être également impacté par le risque de conversion des états financiers qui est une forme de risque de change par laquelle la valeur en CHF pour Pargesa et la valeur en EUR pour le groupe GBL des états financiers d'une activité à l'étranger est susceptible de se détériorer du fait d'une évolution défavorable du taux de change de la monnaie fonctionnelle de cette activité. Au niveau consolidé, **Pargesa** n'est opérationnellement exposée à des risques de change transactionnels ayant un impact sur le résultat au niveau des comptes du Groupe qu'au niveau des sociétés opérationnelles consolidées.

Pargesa et **GBL** sont exposés au risque de change qui peut avoir une incidence sur la valeur de leur portefeuille au travers des participations cotées en devises étrangères, ainsi que sur les flux dividendaires qu'elles en perçoivent. Pargesa et GBL peuvent couvrir ce risque pour les dividendes à recevoir tandis qu'elles restent exposées aux fluctuations de change impactant directement la valeur de leur portefeuille. Néanmoins, la diversification géographique et sectorielle permet de réduire le risque d'exposition à une devise étrangère en particulier. Les transactions réalisées par le Groupe sont souscrites, dans la mesure du possible, dans la même monnaie fonctionnelle de l'entité qui entreprend la transaction. Lorsqu'il n'est pas possible de souscrire une transaction dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, le risque de change transactionnel peut être ponctuellement couvert par des contrats de change à terme, des swaps de monnaies étrangères et des options de change. Les couvertures correspondantes sont qualifiées de couvertures de flux de trésorerie.

Suite aux opérations de réorganisation initiées en 2020, **Pargesa** a déterminé que, compte tenu de l'environnement primaire dans lequel la Société opère, la monnaie fonctionnelle est dorénavant l'EUR. Ce changement de monnaie fonctionnelle a été appliqué de façon prospective en 2021 et n'a pas d'impacts significatifs sur les comptes consolidés de Pargesa. La monnaie de présentation demeure le CHF.

Au niveau de **GBL**, la variation des taux de change:

- (i) a une incidence sur la valeur de son portefeuille au travers des participations évaluées en devises étrangères (reprise en tant qu'autres investissements en capital et actifs de trading), ainsi que sur les flux dividendaires qu'il perçoit. Au 31 décembre 2022, le portefeuille du groupe est principalement exposé aux devises CHF, USD et NOK, dans une moindre mesure. Une appréciation/dépréciation de 10% de ces devises par rapport à l'EUR aurait provoqué respectivement un impact de EUR -449 millions et EUR +449 millions (CHF 442 millions) sur les capitaux propres et EUR -121 millions et EUR +121 millions (CHF 122 millions) sur le compte de résultats de l'année. Ces calculs ne se rapportent qu'aux positions bilantaires détenues par le groupe GBL et ne tiennent pas compte de l'impact de l'appréciation/dépréciation de ces devises sur le cours des actifs sous-jacents;
- (ii) et a un impact sur les éléments sous-jacents de sa dette financière nette, c'est-à-dire avant instruments dérivés de change au 31 décembre 2022. Une variation à la baisse ou à la hausse de 10% de l'EUR par rapport aux autres monnaies étrangères générerait une variation de EUR +142 millions (CHF 140 millions) et EUR -133 millions (CHF -131 millions) sur la dette financière nette.

Imerys recommande à ses entités opérationnelles de réaliser leurs transactions, dans la mesure du possible dans leurs monnaies fonctionnelles. Lorsqu'il n'est pas possible de souscrire une transaction dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, le risque de change transactionnel est ponctuellement couvert par des contrats de change à terme, des swaps de monnaies étrangères et des options de change. Une augmentation de 10% (respectivement diminution de 10%) sur les taux de change de l'intégralité des monnaies étrangères des instruments dérivés du portefeuille d'Imerys au 31 décembre 2022 ne modifierait pas le résultat du Groupe Pargesa (tiers inclus) (CHF 0 million au 31 décembre 2021), respectivement ne modifierait également pas le résultat du Groupe (CHF 0 million au 31 décembre 2021) à hauteur de la variation de la part inefficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et de la variation de juste valeur des instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture, quant à la partie efficace, aurait un impact sur les capitaux propres (part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie) de CHF +1.7 million et CHF -0.8 million respectivement (CHF +4.3 millions et CHF -2.2 millions, en 2021).

Imerys couvre une partie de ses investissements nets dans ses activités à l'étranger par des prêts spécifiquement affectés à leur financement à long terme et par la proportion de son endettement financier libellée en monnaies étrangères. Les différences de change générées par ces prêts et emprunts, qualifiés de couvertures d'investissements nets dans des activités à l'étranger, sont comptabilisées en capitaux propres afin de neutraliser, dans une certaine mesure, les gains ou pertes de conversion des investissements nets couverts.

Concernant le groupe, au niveau des risques de conversion, les résultats de GBL et des filiales consolidées sont exprimés en EUR et consolidés en CHF au taux de conversion moyen de l'exercice et il en résulte un risque de conversion. Une variation de 1% de la parité EUR/CHF aurait eu un impact, en 2022, de CHF 4.3 millions (CHF 4.7 millions en 2021) sur le résultat (tiers inclus) du Groupe Pargesa.

Comme indiqué en note 5.2, Pargesa est une entité dont les investissements directs sont représentés pour l'essentiel par sa participation dans GBL, dont la devise des comptes est l'EUR. La monnaie fonctionnelle de Pargesa est également l'EUR depuis le 1^{er} janvier 2021 alors que la monnaie de présentation demeure le CHF. L'impact sur les postes du bilan des fluctuations de la parité EUR/CHF est enregistré dans le poste "Ecart de conversion" des fonds propres et est donc sans conséquence sur le compte de résultat. Une variation de 1% de la parité EUR/CHF aurait un impact d'environ CHF 178 millions (CHF 191 millions en 2021) sur les fonds propres (tiers inclus) des comptes du Groupe Pargesa au 31 décembre 2022.

Note 5.2 - Instruments financiers dérivés

5.2.1 Gestion des risques et activités de couverture par l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Compte tenu du caractère spécifique de chacune des entités consolidées dans les comptes du Groupe et de leurs activités très différentes - financières pour Pargesa et GBL, opérationnelles pour Imerys, Webhelp, Canyon, Affidea et Sanoptis ainsi que les fonds au travers de GBL Capital/SIM - la gestion des risques est réalisée de manière autonome par chaque entité.

Pargesa est une entité dont les investissements directs sont représentés pour l'essentiel par la participation dans GBL, société cotée en bourse, dont la devise des comptes est l'EUR, qui est également la monnaie fonctionnelle de Pargesa depuis le 1^{er} janvier 2021. L'exposition de Pargesa aux fluctuations de la parité entre l'EUR et le CHF ne fait pas l'objet de couverture, ni au niveau du bilan, ni au niveau du compte de résultat. Pargesa n'est pas substantiellement exposée à des risques de taux d'intérêt, dans la mesure où, au 31 décembre 2022, sa dette financière réside en un emprunt obligataire, dont le taux d'intérêt est fixe.

L'entité **GBL** est une société holding dont les comptes sont établis en EUR, qui est aussi la devise de dénomination de ses actifs et passifs. Les actifs au bilan de GBL sont notamment des titres dont la devise de référence est en principe l'EUR (à l'exception de SGS et Holcim qui sont en CHF ainsi que de Mowi qui est en NOK) et pratiquement tous cotés en bourse. Le solde des actifs est représenté par des immobilisations incorporelles et corporelles, des stocks, des créances commerciales et de la trésorerie. Les actifs sont financés en majorité par des fonds propres et également par de la dette. GBL a recours à des instruments financiers et des produits dérivés.

L'entité **Imerys** gère à son propre niveau les risques liés aux transactions opérationnelles (risques de change transactionnel et de prix énergétique), aux investissements à l'étranger (risque de conversion des états financiers) et aux financements (risques de change transactionnel et de taux d'intérêt). Les instruments dérivés sont exclusivement utilisés pour couvrir certains risques. Imerys ne prend aucune position spéculative.

Lorsque cela est nécessaire, le risque de change transactionnel chez Imerys peut être ponctuellement couvert par des contrats de change à terme, des swaps de monnaies étrangères et des options de change. Ces instruments sont utilisés en couverture de flux budgétaires hautement probables. Les couvertures correspondantes sont qualifiées de couvertures de flux de trésorerie.

Le risque de taux d'intérêt est géré pour la dette financière nette consolidée du groupe Imerys avec pour objectif de garantir son coût à moyen terme. La politique du groupe Imerys est de se financer principalement en EUR, à taux fixe. Les émissions obligataires à moyen terme à taux fixe sont transformées à taux variable au moyen de swaps de taux d'intérêt.

Imerys détient usuellement un certain nombre d'instruments dérivés destinés à couvrir une partie de son endettement à taux variable. Parmi ces instruments, figurent des swaps de taux, des options – y compris des caps, des floors, des swaptions – et des contrats à terme.

Compte tenu de l'évolution anticipée en 2022 pour les taux d'intérêt, Imerys a été amenée à fixer le taux d'intérêt d'une partie de sa dette financière future sur des échéances diverses.

5.2.2 Instruments financiers dérivés

Juste valeur des instruments financiers dérivés à court terme et à long terme

CHF millions	2022 Positions d'actifs	2021 Positions d'actifs	2022 Positions de passifs	2021 Positions de passifs	2022 Positions nettes	2021 Positions nettes
Instruments à court terme	52.1 (1)	88.3 (1)	(180.5) (3)	(38.4) (3)	(128.4)	49.9
Instruments à long terme	9.5 (2)	1.9 (2)	(91.3) (4)	(188.7) (4)	(81.8)	(186.8)
Total	61.6	90.2	(271.8)	(227.1)	(210.2)	(136.9)

(1) Voir note 5.8.

(2) Voir note 5.6.

(3) Voir note 5.12.

(4) Voir note 5.10.

Juste valeur des instruments financiers dérivés à court terme et à long terme selon la nature du dérivé

CHF millions	2022 Positions d'actifs	2021 Positions d'actifs	2022 Positions de passifs	2021 Positions de passifs	2022 Positions nettes	2021 Positions nettes
Opération de change à terme et swap de devises	55.2	22.3	(15.1)	(9.0)	40.1	13.3
Contrats à terme sur matière première	6.4	67.9	(25.5)	(3.3)	(19.1)	64.6
Options sur actions et autres	-	-	(231.2)	(214.8)	(231.2)	(214.8)
Total	61.6	90.2	(271.8)	(227.1)	(210.2)	(136.9)

Montants notionnels des instruments financiers dérivés à court terme et à long terme

CHF millions	2022 Positions d'actifs	2021 Positions d'actifs	2022 Positions de passifs	2021 Positions de passifs
Opération de change à terme et swap de devises	2'032.2	683.9	1'689.7	1'275.0
Contrats à terme sur matière première	75.5	1.4	21.4	14.9
Options sur actions et autres	-	-	2'270.5	2'357.5
Total	2'107.7	685.3	3'981.6	3'647.4

Maturité des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022 en fonction des montants notionnels

CHF millions	Au cours de la 1 ^{ère} année	Entre la 2 ^e et la 5 ^e année	Au-delà de la 5 ^e année
	4'326.3	1'167.7	595.3

Variation de la position nette au bilan des instruments financiers dérivés

CHF millions	2022	2021
Position nette au 1^{er} janvier	(136.9)	(23.8)
Augmentation/diminution comptabilisée par le compte de résultat	97.5	(144.4)
Augmentation/diminution comptabilisée par les fonds propres	(152.4)	62.9
Achats, regroupements d'entreprises, ventes, transferts et autres	(18.4)	(31.6)
Position nette au 31 décembre	(210.2)	(136.9)

Maturité des instruments financiers dérivés liés à la couverture des flux de trésorerie

CHF millions	2022	2021
Au cours de la 1 ^{ère} année	(76.6)	75.9
Au-delà de la 5 ^e année	5.3	-
Total au 31 décembre	(71.3)	75.9

5.2.3 Couvertures à travers les instruments financiers dérivés

La gestion des risques étant du ressort des sociétés du Groupe, les opérations de couverture sont exercées par toutes les entités et notamment chez Imerys.

Couverture de juste valeur

Au 31 décembre 2022 et 2021, le groupe Imerys ne détient aucun swap de taux d'intérêt destinés à couvrir l'exposition aux variations de la juste valeur des différents emprunts.

Couverture de flux de trésorerie

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique, Imerys détient des instruments dérivés destinés à couvrir certains achats et ventes futurs en monnaies étrangères, une partie de son financement à taux variable et une partie de ses consommations futures d'énergie aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en France. Le montant des couvertures de flux de trésorerie d'Imerys comptabilisé par fonds propres durant l'année 2022 s'élève à EUR +30.6 millions, soit CHF 30.1 millions (EUR +93.1 millions soit CHF 96.2 millions en 2021). Les reprises par le compte de résultat durant l'année 2022 s'élèvent à EUR -100.3 millions, soit CHF 98.8 millions (EUR -41.3 millions, soit CHF 44.6 millions en 2021).

En 2022, la part inefficace comptabilisée dans le compte de résultat qui découle des couvertures de flux de trésorerie se monte à CHF 0 million (CHF 0 million en 2021).

Couverture d'investissements nets dans des entités étrangères

Imerys couvre une partie de ses investissements nets dans ses activités à l'étranger par des prêts spécifiquement affectés à leur financement à long terme et par la proportion de son endettement financier libellée en monnaies étrangères. Les différences de change générées par ces prêts et emprunts qualifiés de couvertures d'investissements nets dans des activités à l'étranger sont comptabilisées en capitaux propres afin de neutraliser, dans une certaine mesure, les gains ou pertes de conversion des investissements nets couverts. Au 31 décembre 2022, les principaux emprunts et swaps de change couvrant des investissements nets dans les entités étrangères sont les suivants: USD 378.3 millions (CHF 349.2 millions), SGD 25.5 millions (CHF 17.6 millions), CHF 47.5 millions, GBP 53.8 millions (CHF 59.7 millions).

Au 31 décembre 2021, les principaux emprunts et swaps de change couvrant des investissements nets dans les entités étrangères sont les suivants: USD 378.3 millions (CHF 345.0 millions), SGD 37.9 millions (CHF 25.6 millions), CHF 47.5 millions, GBP 62.4 millions (CHF 76.7 millions), DKK 257.5 millions (CHF 35.9 millions).

Sensibilité des swaps de change, au titre de la couverture d'investissements nets des entités étrangères, à la variation des taux de change

Une augmentation de 10% - respectivement une diminution de 10% - sur les taux de change des monnaies étrangères sur le portefeuille de swaps de change du portefeuille au 31 décembre 2022 chez Imerys engendrerait une augmentation de CHF +43.8 millions (CHF +48.2 millions en 2021) - respectivement une diminution de CHF -53.7 millions (CHF -59.0 millions en 2021) - des fonds propres du Groupe (tiers inclus) et n'engendrerait pas de variation du résultat du Groupe.

L'impact de ces variations est mesuré d'une part sur les capitaux propres pour la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères et d'autre part sur le résultat pour la part inefficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères et des instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.

Note 5.3 - Dividendes et intérêts nets sur titres de participation

CHF millions	2022	2021
Dividende SGS	110.3	111.9
Dividende Pernod Ricard	82.4	67.1
Dividende adidas	38.7	37.8
Dividende Umicore	31.5	33.4
Dividende Holcim	28.1	69.9
Dividende Mowi	19.2	17.2
Dividende GEA	10.3	14.0
Dividende TotalEnergies	0.8	0.6
Dividendes autres ⁽¹⁾	2.5	40.7
Total	323.8	392.6

(1) En 2021, la position "Dividendes autres" inclut le remboursement des autorités fiscales françaises des retenues sur dividendes perçus en 2006 et 2019 sur TotalEnergies pour un montant de CHF 39.7 millions.

Note 5.4 - Autres revenus et charges financiers**Autres revenus financiers**

CHF millions	2022	2021
Revenus d'intérêts	(1.7)	5.5
Résultat sur trading financier et produits dérivés	124.6	2.9
Variation de juste valeur des titres de participation par le biais du compte de résultat	-	278.9
Revenus financiers divers	53.7	40.4
Total	176.6	327.7

Autres charges financières

CHF millions	2022	2021
Charges d'intérêts	(225.5)	(161.6)
Résultat sur trading financier et produits dérivés	(1.8)	(125.0)
Variation de juste valeur des titres de participation par le biais du compte de résultat	(489.0)	-
Ecart de change nets	(42.1)	(45.1)
Valorisation de la dette des minoritaires de Webhelp (voir note 5.10)	(256.7)	(317.0)
Charges financières diverses	(92.8)	(43.6)
Total	(1'107.9)	(692.3)

Les rubriques "Autres revenus financiers" et "Autres charges financières" du compte de résultat comprennent principalement les revenus et charges d'intérêts, les résultats sur trading financiers et produits dérivés ainsi que la valorisation de la dette des minoritaires de Webhelp.

Les variations de juste valeur des titres de participation comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'élèvent à CHF -489.4 millions (CHF 276.3 millions en 2021) chez GBL et de CHF +0.4 million (CHF +2.7 millions en 2021) chez Pargesa (voir note 5.5).

En 2022, GBL a comptabilisé un revenu net total de CHF +90.7 millions, inclus dans la rubrique "Résultat sur trading financier et produits dérivés" (une charge de CHF -151.8 millions en 2021) lié à la mise à valeur de marché de la composante dérivée associée aux obligations échangeables et convertibles GEA, Holcim, Pernod Ricard et GBL.

Suite à l'acquisition de Webhelp, les actionnaires minoritaires de Webhelp, à savoir les deux fondateurs et certains managers du groupe Webhelp, détiennent des options de vente (*put*) de l'ensemble de leurs actions vis-à-vis de GBL. En conséquence, une dette sur actionnaires minoritaires a été reconnue au bilan et est évaluée au coût amorti. Son évaluation a généré une charge financière de CHF 256.7 millions (CHF 317.0 millions en 2021) ainsi qu'une charge présentée en "Frais de personnel" de CHF 159.4 millions (CHF 230.5 millions en 2021).

Note 5.5 - Titres de participation

	Juste valeur au 1 ^{er} janvier		Cessions au prix	Variation de juste valeur	Ecarts de conversion		Juste valeur au 31 décembre
CHF millions	2022	Acquisitions	d'acquisition			Autres	2022
Pernod Ricard	4'346.6	-	(88.0)	(840.5)	(201.8)	-	3'216.3
SGS	4'363.1	-	-	(1'080.0)	(204.3)	-	3'078.8
adidas	3'587.5	-	-	(1'698.0)	(168.1)	-	1'721.4
Umicore	1'449.0	-	-	(55.2)	(67.9)	-	1'325.9
Holcim	611.9	-	-	46.7	(28.7)	-	629.9
GEA	564.6	-	-	(110.7)	(26.4)	-	427.5
Mowi	781.7	-	(438.9)	(160.9)	(27.9)	-	154.0
Ontex	118.8	-	-	(12.1)	(5.6)	-	101.1
TotalEnergies	12.1	-	-	3.6	(0.6)	-	15.1
Voodoo	274.8	0.3	-	6.6	(12.9)	-	268.8
Autres	202.4	0.2	(236.3)	40.1	(4.9)	-	1.5
Fonds de private equity	2'472.6	494.4	(337.4)	(489.0) ⁽¹⁾	(108.8)	(7.7)	2'024.1
Total	18'785.1	494.9	(1'100.6)	(4'349.4)	(857.9)	(7.7)	12'964.4

	Juste valeur au 1 ^{er} janvier		Cessions au prix	Variation de juste valeur	Ecarts de conversion		Juste valeur au 31 décembre
CHF millions	2021	Acquisitions	d'acquisition			Autres	2021
Pernod Ricard	3'369.6	-	-	1'124.1	(147.1)	-	4'346.6
SGS	3'823.3	-	-	706.5	(166.7)	-	4'363.1
adidas	4'413.3	-	-	(633.3)	(192.5)	-	3'587.5
Umicore	1'883.7	-	(113.0)	(244.9)	(76.8)	-	1'449.0
Holcim	2'268.4	-	(1'343.6)	(273.6)	(39.3)	-	611.9
GEA	485.8	-	(153.9)	247.0	(14.3)	-	564.6
Mowi	595.9	119.2	-	97.9	(31.3)	-	781.7
Ontex	195.5	-	-	(68.2)	(8.5)	-	118.8
TotalEnergies	9.9	-	-	2.6	(0.4)	-	12.1
Voodoo	-	290.0	-	(2.3)	(12.9)	-	274.8
Autres	106.2	173.3	(14.8)	(50.3)	(11.6)	(0.4)	202.4
Fonds de private equity	2'087.4	620.8	(392.2)	279.0 ⁽¹⁾	(112.8)	(9.6)	2'472.6
Total	19'239.0	1'203.3	(2'017.5)	1'184.5	(814.2)	(10.0)	18'785.1

(1) Comptabilisé par le compte de résultat en application d'IFRS 9 (voir note 5.4).

Pernod Ricard, SGS, adidas, Umicore, Holcim, GEA, Mowi, Ontex et TotalEnergies sont détenus par GBL. Ces titres, qui sont tous cotés en EUR, à l'exception de SGS et Holcim qui sont cotés en CHF et Mowi qui est coté en NOK, figurent dans les comptes à leur juste valeur, qui correspond à la contre-valeur en CHF de leur valeur boursière à la date de référence. La société Voodoo, également détenue par GBL, n'est pas cotée.

Les participations dans les sociétés cotées sont évaluées sur base du cours de bourse à la clôture de l'exercice. Les participations non cotées sont valorisées trimestriellement à leur juste valeur en lien avec les recommandations de l'International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines ("IPEV"). Les investissements récents sont valorisés à leur coût d'acquisition, pour autant que ces valorisations soient considérées comme les meilleures estimations de la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans la "Réserve de réévaluation et de couverture" dans les fonds propres.

La ligne "Fonds de private equity" comprend les participations du Groupe dans les fonds détenus par GBL Capital/SIM, regroupant 468 Capital II, BDT Capital Partners Fund II, Carlyle International Energy Partners II, C2 Capital Global Export-to- China Fund, DouxMatok, E.C.B. (Bastille)-Telenco, EC IV Invest, Eight Partners Worldwide, EP Sienna IM Broken Core Office Fund, Ergon opseo Long Term Value Fund, Ergon SVT Long Term Value Fund, FCT Credo I, Fonds Impact Social (Part B), Globality, Griffin Gaming Partners II, HCM IV LP, HCM S3C LP (Commure), HCM S11A LP (Transarent), HCM V LP, Hourly Inc., Iceberg Data Lab, Illumio, Innovius Capital Fund, Kartesia Credit Opportunities III, IV et V, KKR Azur Co- invest, KKR Rainbow Co-Invest (Asset), KKR Sigma Co-Invest II, Klarna Holding, Marcho, Marcho Long, Matador Coinvestment, Mérieux Participations, Predirec ABL-3 (Part B), PrimeStone, Sagard, Sagard II, Sagard 3, Sagard 4, Sagard Business Intelligence, Sagard NewGen, Sagard Santé Animale, Sagard Testing, Sapphire Midco (aka "ProAlpha"), Sienna Rendement Avenir IV, South Park Commons Opportunities Fund II, South Park Commons Seed Fund II, Stripes VI et autres et sont réévaluées à leur juste valeur, notamment déterminées par les gestionnaires de ces fonds, en fonction de leur portefeuille d'investissements. Les variations de la juste valeur de ces participations sont comptabilisées en résultat financier (voir note 5.4).

2022

Durant l'exercice 2022, GBL a réduit sa participation dans MOWI, passant de 7.0% à 1.9% du capital du groupe et dégageant à cette occasion une plus-value de EUR 75 millions.

GBL a également réduit sa participation dans Pernod Ricard, passant de 7.6% à fin 2021 à 6.9% à fin 2022 et dégageant une plus-value de EUR 297 millions.

Ces plus-values, en application d'IFRS 9, n'ont pas d'impact sur le compte de résultat.

2021

Durant le 1^{er} semestre 2021, GBL a procédé à une réduction de sa participation dans Holcim, passant de 7.6% à 2.1% du capital du groupe pour un montant de EUR 1.6 milliard, et dégageant une plus-value de EUR 397 millions.

Au cours de l'année 2021, GBL a réduit sa détention dans Umicore de 18.0% à 15.9% du capital au travers de la cession de titres pour un montant net de EUR 256 millions. Ces ventes ont généré une plus-value de EUR 152 millions.

Egalement au cours de l'année 2021, GBL a allégé sa position dans GEA en vendant des titres, pour atteindre 6.3% de détention dans le capital de cette société. Ces ventes ont engendré une plus-value de EUR 3 millions.

D'autre part, GBL a augmenté sa position dans Mowi en investissant un montant de EUR 110 millions, établissant sa participation à 7.0% du capital de cette société à fin 2021.

En juillet 2021, GBL a annoncé avoir acquis une participation représentant 16% du capital de la société Voodoo, un leader mondial de jeux pour mobiles, pour un montant de EUR 268 millions.

Note 5.6 - Autres actifs financiers et non financiers à long terme

	2022	2021
	Valeur	Valeur
CHF millions	comptable	comptable
Autres actifs financiers à long terme		
Instruments financiers dérivés	9.5	1.9
Avances, prêts et dépôts à long terme	42.9	36.0
Autres actifs financiers à long terme	22.1	50.5
Total autres actifs financiers à long terme	74.5	88.4
Autres actifs non financiers à long terme		
Autres actifs non financiers à long terme	56.4	30.0
Total autres actifs non financiers à long terme	56.4	30.0
Total des autres actifs à long terme	130.9	118.4

Les autres actifs à long terme sont présentés nets d'une réduction de valeur liée aux actifs d'Imerys de CHF 15.3 millions au 31 décembre 2022 (CHF 46.1 millions au 31 décembre 2021). La dotation de l'année 2022 est de CHF 1.5 million (CHF 0.1 million en 2021).

Note 5.7 - Créances commerciales

	2022	2021
	Valeur	Valeur
CHF millions	comptable	comptable
Créances commerciales	1'115.2	1'095.3
Réductions de valeur sur créances commerciales	(23.5)	(41.8)
Total	1'091.7	1'053.5

Les créances commerciales concernent principalement Imerys et Webhelp.

Un contrat d'affacturage, sans recours et pour une durée indéterminée dans la limite d'un encours global autorisé de CHF 244 millions, a été mis en œuvre par Imerys et Webhelp. Au 31 décembre 2022, CHF 203 millions de créances (CHF 167 millions au 31 décembre 2021) ont ainsi été cédées et déconsolidées, les risques et avantages associés aux créances ayant été transférés à la banque d'affacturage.

Détail des réductions de valeur sur créances commerciales

CHF millions	2022	2021
Réductions de valeur au 1^{er} janvier	(41.8)	(45.9)
Réductions de valeur de l'exercice	(2.1)	(10.5)
Utilisations	1.6	5.9
Reprises de réductions de valeur de l'exercice	9.2	9.2
Ecart de conversion et autres	9.6	(0.5)
Réductions de valeur au 31 décembre	(23.5)	(41.8)

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les créances sont évaluées au coût amorti. A la date de clôture, une dépréciation est comptabilisée, évaluée à un montant égal aux pertes de crédit attendues. Celles-ci correspondent à l'estimation de la probabilité pondérée des pertes de crédit, c'est-à-dire des pertes en trésorerie attendues sur la vie de la créance client, diminuées le cas échéant de la trésorerie à recevoir de l'assurance-crédit.

Les créances commerciales ne portent pas intérêt et ont pour la plupart une échéance de 30 à 90 jours. A la date de clôture des états financiers, certaines créances commerciales détaillées ci-après peuvent être échues sans être dépréciées, par exemple lorsqu'elles sont couvertes par un contrat d'assurance-crédit ou par une garantie.

Ancienneté des créances commerciales échues et non dépréciées

CHF millions	2022	2021
Retard n'excédant pas 1 mois	169.2	146.0
Retard entre 1 mois et 3 mois	52.3	40.3
Retard de plus de 3 mois	56.2	42.7
Total des créances commerciales échues et non dépréciées	277.7	229.0
Créances commerciales non échues et créances commerciales échues et dépréciées	814.0	824.5
Total net des créances commerciales	1'091.7	1'053.5

Note 5.8 - Autres actifs financiers et non financiers à court terme

CHF millions	2022 Valeur comptable	2021 Valeur comptable
Autres actifs financiers à court terme		
Instruments financiers dérivés	52.1	88.3
Autres actifs financiers à court terme	52.4	15.4
Total autres actifs financiers à court terme	104.5	103.7
Autres actifs non financiers à court terme		
Impôts sur les résultats à récupérer	109.0	99.8
Autres impôts et TVA à récupérer	198.5	200.4
Charges payées d'avance et différées	83.8	52.5
Autres actifs non financiers à court terme	100.1	82.5
Total autres actifs non financiers à court terme	491.4	435.2
Total autres actifs à court terme	595.9	538.9

Les autres actifs à court terme sont présentés nets d'une réduction de valeur liée aux actifs d'Imerys de CHF 6.1 millions au 31 décembre 2022 (CHF 7.1 millions au 31 décembre 2021). La dotation de l'année 2022 est de CHF 0.3 million (CHF 0.1 million en 2021).

Note 5.9 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

CHF millions	2022 Valeur comptable	2021 Valeur comptable
Comptes bancaires	1'270.4	1'159.3
Dépôts bancaires à court terme et autres équivalents de trésorerie jusqu'à 3 mois	511.4	270.4
Total	1'781.8	1'429.7

Aux 31 décembre 2022 et 2021, la trésorerie est entièrement répartie entre des comptes à vue, des dépôts à terme et des billets de trésorerie auprès de diverses institutions financières.

Note 5.10 - Autres passifs financiers et non financiers à long terme

CHF millions	2022 Valeur comptable	2021 Valeur comptable
Autres passifs financiers à long terme		
Instruments financiers dérivés	91.3	188.7
Obligations locatives	727.5	403.6
Autres passifs financiers à long terme	1'521.5	1'102.4
Total autres passifs financiers à long terme	2'340.3	1'694.7
Autres passifs non financiers à long terme		
Autres passifs non financiers à long terme	479.5	92.8
Total autres passifs non financiers à long terme	479.5	92.8
Total autres passifs à long terme	2'819.8	1'787.5

La ligne "Instruments financiers dérivés" comprend principalement en 2022 et 2021, la part optionnelle liée aux obligations convertibles Pernod Ricard et échangeables GBL (voir également notes 5.4 et 5.11).

Dettes sur minoritaires Webhelp

Les deux fondateurs et certains membres du personnel du groupe Webhelp sont actionnaires minoritaires de Webhelp et possèdent des options de vente (*put*) vis-à-vis de GBL sur l'ensemble des actions qu'ils détiennent, et qui sont exerçables à certaines périodes prédéfinies.

En conséquence, une dette sur actionnaires minoritaires a été reconnue au bilan et est évaluée au coût amorti. Au 31 décembre 2022, cette dette porte sur un montant total de EUR 1'675 millions, soit CHF 1'649 millions (EUR 1'348 millions au 31 décembre 2021), dont EUR 1'113 millions, soit CHF 1'096 millions (EUR 1'061 millions en 2021) présentés en "Autres passifs financiers à long terme" et EUR 563 millions, soit CHF 554 millions (EUR 286 millions en 2021) présentés en "Autres passifs non financiers à long terme" (voir également note 21.3).

L'évaluation de la dette envers les fondateurs, telle que définie contractuellement, est basée sur des valeurs estimées des capitaux propres aux dates possibles d'exercices, obtenues sur la base (i) de projections d'EBITDA, (ii) d'un multiple caractéristique de l'activité de Webhelp et (iii) de l'endettement net projeté du groupe Webhelp. Les cash flows futurs attendus sont actualisés à un taux d'actualisation constant en tenant compte des fenêtres de liquidité au cours desquelles leurs options de vente peuvent être exercées.

La dette envers les membres du personnel comprend:

- le montant dû aux employés concernés, en cas de départ avant les périodes d'exercice des options de vente qu'ils détiennent. Cette partie de la dette, qui représente le prix de rachat déterminé des actions qu'ils détiennent, est comptabilisée en "Autres passifs financiers à long terme";
- l'évaluation des montants additionnels que ces employés toucheront en cas d'exercice de leurs options de vente, telle que définie contractuellement, qui est basée sur:
 - une valeur déterminée des capitaux propres aux dates possibles d'exercices, obtenues sur la base (i) de projections d'EBITDA, (ii) d'un multiple fixe inchangé ou un multiple caractéristique de l'activité de Webhelp et (iii) de l'endettement net projeté du groupe;
 - une rétrocession supplémentaire estimée, qui dépendra du niveau de l'EBITDA pris en compte lors de l'exercice des options de vente.

Cette partie de la dette, qui est comptabilisée en "Autres passifs non financiers à long terme" puisque sujette à une condition de service, est reconnue au fur et à mesure de la période d'acquisition des droits. Les cash flows futurs attendus y relatifs sont actualisés à un taux d'actualisation constant en tenant compte des fenêtres de liquidité au cours desquelles les options de vente peuvent être exercées.

En termes de sensibilité, une augmentation/diminution de 10% de l'EBITDA et du multiple (fondateurs) aurait, toutes choses égales par ailleurs, un impact estimé à EUR 281 millions (CHF 277 millions) / EUR -256 millions (CHF -252 millions) sur la valeur de la dette.

Note 5.11 - Dettes financières

Dettes financières à long terme

CHF millions	2022 Valeur comptable	2021 Valeur comptable
Emprunts bancaires à long terme Webhelp	1'717.3	1'789.0
Autres emprunts bancaires à long terme	1'466.9	292.3
Emprunt obligataire Pargesa	150.1	150.1
Emprunts obligataires échangeables et convertibles GBL	964.4	975.8
Emprunts obligataires GBL	1'954.8	1'537.9
Emprunts obligataires Imerys	1'679.3	1'759.4
Autres dettes financières à long terme	71.1	77.2
Total	8'003.9	6'581.7

L'endettement du Groupe est à taux fixes ou à taux variables suivant les cas. Dans le cas d'endettement à taux variables, les différentes entités peuvent se couvrir contre le risque de taux d'intérêt en contractant des contrats de swaps de taux d'intérêt (voir note 5.2).

La ligne "Autres emprunts bancaires à long terme" représente les emprunts bancaires de Sanoptis, Affidea, Canyon et GBL Capital/SIM, notamment une dette bancaire d'Affidea en 2022 de EUR 600 millions, portant un taux d'intérêt nominal de 5.0% et à échéance le 22 juillet 2029. Sa valeur comptable est de EUR 567 millions au 31 décembre 2022 (CHF 558.3 millions).

Emprunts bancaires à long terme Webhelp

CHF millions	Valeur nominale (millions)	Taux d'intérêt nominal	Coté / effectif	Coté / non coté	Echéance	2022 Juste valeur	2022 Valeur comptable
Emetteur							
Webhelp	GBP 125	4.00%	7.80%	non coté	18.11.2026	138.7	136.9
Webhelp	EUR 1'020	3.00%	4.91%	non coté	18.11.2026	1'004.4	991.6
Webhelp	EUR 286	3.75%	5.60%	non coté	18.11.2026	281.2	276.7
Webhelp	USD 350	4.50%	8.27%	non coté	18.11.2026	318.3	312.1
Total						1'742.6	1'717.3

CHF millions	Valeur nominale	Taux d'intérêt		Coté /		Juste	2021
Emetteur	(millions)	nominal	effectif	non coté	Echéance	valeur	Valeur comptable
Webhelp	GBP 125	4.00%	4.48%	non coté	18.11.2026	153.7	151.3
Webhelp	EUR 1'020	3.00%	3.39%	non coté	18.11.2026	1'053.8	1'037.2
Webhelp	EUR 286	3.75%	4.33%	non coté	18.11.2026	295.1	288.6
Webhelp	USD 350	4.50%	5.18%	non coté	18.11.2026	319.2	311.9
Total						1'821.8	1'789.0

Emprunt obligataire Pargesa

CHF millions	Valeur nominale	Taux d'intérêt		Coté /		2022	2021
Emetteur	(millions)	nominal	effectif	non coté	Durée	Valeur comptable	Valeur comptable
Pargesa SA	150	0.875%	0.859%	coté	24.04.2015-24.04.2024	150.1	150.1
Total	150					150.1	150.1

En avril 2015, Pargesa Holding SA a émis des obligations en CHF, cotées en bourse, d'une durée de 9 ans et assorties d'un taux d'intérêt de 0.875%. La juste valeur des obligations au 31 décembre 2022 est de CHF 147.0 millions (donnée d'entrée de niveau 1 selon IFRS 13) et CHF 152.4 millions au 31 décembre 2021. Lors de la fusion entre Parjointco Switzerland SA et Pargesa Holding SA en 2020, ces obligations ont été reprises par Parjointco Switzerland SA (renommée Pargesa SA en février 2021).

Obligations échangeables en titres Pernod Ricard (GBL)

CHF millions	Valeur nominale	Taux d'intérêt		Coté /		2022	2021
Emetteur	(millions)	nominal	effectif	non coté	Durée	Valeur comptable	Valeur comptable
GBL	EUR 500	2.125%	3.619%	coté	29.11.2022-29.11.2025	472.3	-
Total	EUR 500					472.3	-

Le 29 novembre 2022, GBL a émis des obligations échangeables en actions existantes de Pernod Ricard pour un montant de EUR 500 millions. Cette émission porte initialement sur environ 2.0 millions d'actions Pernod Ricard représentant environ 1% de son capital. Les obligations ont, à leur placement, une maturité de 3 ans (29 novembre 2025), sauf en cas de remboursement anticipé, d'échange ou de rachat et annulation. Les obligations portent un taux annuel de 2.125%. Les obligations ont été émises à un prix d'émission de 100% du pair et, à moins qu'elles n'aient été préalablement remboursées, échangées, ou rachetées et annulées, seront remboursées en numéraire au pair à l'échéance le 29 novembre 2025. Les obligations peuvent être remboursées en totalité, et non de manière partielle, à l'initiative de GBL, au pair majoré des intérêts courus et impayés, et ce jusqu'à la date fixée pour le remboursement (i) à tout moment à compter de la date tombant 2 ans et 21 jours après la date d'émission, à condition que la valeur des actions sous-jacentes (composées initialement uniquement d'actions Pernod Ricard) par obligation attribuable à une valeur notionnelle d'obligations de EUR 100'000 soit supérieure à EUR 130'000 sur au moins 20 jours de bourse au cours d'une période de 30 jours de bourse consécutifs; (ii) à tout moment, si 20% ou moins du montant principal des obligations initialement émises reste en circulation; ou (iii) en cas d'offre ou de plan d'arrangement portant sur le capital social prédominant compris dans les actions sous-jacentes, lorsque la contrepartie résultant de cette offre ou de ce plan consiste entièrement en numéraire, le tout conformément aux termes et conditions des obligations. Les porteurs d'obligations peuvent demander l'échange de leurs obligations contre des actions sous-jacentes à tout moment à partir du 9 janvier 2023 et jusqu'à 40 jours ouvrés à Bruxelles avant la date d'échéance, sous réserve de la faculté de GBL de payer en numéraire tout ou partie de la valeur des actions sous-jacentes en substitution de leur échange. Les obligations sont admises sur le marché libre (Freiverkher) de la Bourse de Francfort. La valeur comptable de cet emprunt (hors option) est de EUR 480 millions au 31 décembre 2022. La composante optionnelle est, quant à elle, évaluée à la juste valeur à la date de clôture (EUR 30 millions, repris sous les "Autres passifs financiers à long terme").

Obligations convertibles en titres GBL (GBL)

CHF millions	Valeur nominale	Taux d'intérêt		Coté /		2022	2021
Emetteur	(millions)	nominal	effectif	non coté	Durée	Valeur comptable	Valeur comptable
Sagerpar	EUR 500	0.00%	0.02%	coté	23.03.2020-01.04.2026	492.1	516.2
Total	EUR 500					492.1	516.2

Sagerpar SA, filiale à 100% de GBL, a émis le 23 mars 2021 des obligations convertibles en actions ordinaires existantes de GBL pour un montant de EUR 500 millions garanties par GBL. Cette émission porte initialement sur environ 4.3 millions d'actions propres. Les obligations ne portent pas d'intérêt et avaient, à leur placement, une maturité de 5 ans (1^{er} avril 2026), sauf en cas de remboursement anticipé. Les obligations ont été émises à un prix d'émission de 101.25% du pair et, à moins qu'elles n'aient été préalablement remboursées, converties, ou rachetées et annulées, seront remboursées en numéraire au pair à l'échéance (sous réserve de la faculté de GBL de remboursement en actions), ce qui correspond à un taux annuel de rendement à échéance de -0.25%. Le prix de conversion initial des obligations est fixé à EUR 117.4928. Les obligations encore en circulation pourront être remboursées en totalité, et non de manière partielle, par remboursement au pair au gré de GBL, à tout moment à compter du 16 avril 2024, sous réserve que la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action GBL constatés sur Euronext Bruxelles excède 130% du prix de conversion sur chacun d'au moins 20 jours de bourse au cours d'une période de 30 jours de bourse consécutifs. A la date d'échéance des obligations, GBL aura le choix d'effectuer un remboursement en actions et, le cas échéant, un montant additionnel en numéraire. Les porteurs d'obligations bénéficient d'un droit à la conversion de leurs obligations, qu'ils peuvent exercer à tout moment à partir du 1^{er} avril 2021 et jusqu'au 45^e jour ouvré à Bruxelles (inclus) avant la date d'échéance, sous réserve de la faculté de GBL de satisfaire ce droit à la conversion par un remboursement en numéraire, en actions ou par une combinaison des deux. Si GBL opte pour un remboursement des droits à la conversion en actions, son intention est de livrer des actions existantes détenues en autocontrôle par GBL pour le compte du GBL comme actions propres. Les obligations sont admises sur le marché libre (Freiverkehr) de la Bourse de Francfort. La valeur comptable de cet emprunt (hors option) est de EUR 500 millions au 31 décembre 2022 (EUR 500 millions au 31 décembre 2021). L'option est évaluée à la juste valeur à la date de clôture (EUR 7 millions au 31 décembre 2022, reprise sous la rubrique "Autres passifs financiers à long terme", EUR 37 millions au 31 décembre 2021).

Obligations échangeables en titres GEA (GBL)

CHF millions	Valeur nominale	Taux d'intérêt		Coté /		2022	2021
Emetteur	(millions)	nominal	effectif	non coté	Durée	Valeur comptable	Valeur comptable
Oliver Capital	EUR 450	0.0%	0.6%	coté	01.10.2021-29.12.2023	440.6	459.6
Total	EUR 450					440.6	459.6

Oliver Capital, filiale à 100% de GBL, a émis le 1^{er} octobre 2020 des obligations échangeables en actions existantes ordinaires de GEA Group AG pour un montant de EUR 450 millions. Cette émission porte sur environ 11.3 millions d'actions de GEA représentant 6.2% de son capital. Les obligations ont une maturité de 3 ans et 3 mois (29 décembre 2023), sauf en cas de remboursement anticipé, et ne portent pas d'intérêt. Les obligations ont été offertes à un prix d'émission de 102.0% du pair et seront remboursées au pair à l'échéance. Les obligations peuvent être remboursées en totalité, et non de manière partielle, à l'initiative de GBL, à tout moment à compter du 6 octobre 2022, au pair, à condition que la valeur des actions sous-jacentes (composées initialement uniquement d'actions GEA) par obligation attribuable à une valeur notionnelle d'obligation de EUR 100'000 soit supérieure à EUR 130'000 sur au moins 20 jours de bourse au cours d'une période de 30 jours de bourse consécutifs. GBL dispose de la possibilité de remettre des actions sous-jacentes en cas de remboursement et, le cas échéant, de payer en numéraire un montant additionnel lors du remboursement des obligations, tant à la date d'échéance qu'en cas de remboursement anticipé. Les obligations sont admises sur le marché libre (Freiverkehr) de la Bourse de Francfort. La valeur comptable de cet emprunt (hors option) est de EUR 447 millions au 31 décembre 2022 (EUR 445 millions au 31 décembre 2021). L'option est évaluée à la juste valeur à la date de clôture (EUR 35 millions au 31 décembre 2022, reprise sous la rubrique "Autres passifs financiers à court terme", EUR 116 millions au 31 décembre 2021).

Obligations échangeables en titres Holcim (GBL)

CHF millions	Valeur nominale	Taux d'intérêt		Coté /		2022	2021
Emetteur	(millions)	nominal	effectif	non coté	Durée	Valeur comptable	Valeur comptable
Eliott Capital	EUR 750	0.0%	0.3%	coté	06.09.2019-30.12.2022	-	772.9
Total	EUR 750					-	772.9

Ces obligations échangeables, arrivant à échéance le 30 décembre 2022, avaient été reclassées en 2021 en "Dettes financières échéant dans l'année". Elles ont été remboursées en numéraire à leur échéance en 2022.

Emprunts obligataires GBL

CHF millions	Valeur nominale				2022	2021
Emetteur	(millions)	Taux d'intérêt	Coté / non coté	Durée	Valeur comptable	Valeur comptable
GBL	EUR 500	1.375%	coté	23.05.2017-23.05.2024	491.5	515.0
GBL	EUR 500	1.875%	coté	19.06.2018-19.06.2025	490.3	513.6
GBL	EUR 500	0.125%	coté	21.01.2021-21.01.2031	486.2	509.3
GBL	EUR 500	3.125%	coté	06.09.2022-06.09.2029	486.8	-
Total	EUR 2'000				1'954.8	1'537.9

Le 30 août 2022, GBL a procédé à une émission obligataire de EUR 500 millions d'une durée de 7 ans, portant un coupon de 3.125%.

La juste valeur des obligations au 31 décembre 2022 (donnée d'entrée de niveau 1 selon IFRS 13) est de CHF 480.3 millions, respectivement CHF 474.5 millions et CHF 364.0 millions (CHF 534.1 millions, respectivement CHF 548.3 millions et CHF 493.9 millions au 31 décembre 2021). Quant à l'obligation émise en 2022, sa juste valeur s'élève à CHF 472.8 millions au 31 décembre 2022.

Emprunts obligataires Imerys

CHF millions	Valeur nominale					2022	
Emetteur	(millions)	Taux d'intérêt nominal	effectif	Coté / non coté	Echéance	Juste valeur	Valeur comptable
Imerys	EUR 500	2.00%	2.13%	coté	10.12.2024	479.0	491.5
Imerys	EUR 600	1.50%	1.63%	coté	15.01.2027	540.8	595.2
Imerys	EUR 300	1.88%	1.92%	coté	31.03.2028	264.9	298.6
Imerys	EUR 300	1.00%	1.07%	coté	15.07.2031	205.1	294.0
Total	EUR 1'700					1'489.8	1'679.3

CHF millions	Valeur nominale					2021	2020
Emetteur	(millions)	Taux d'intérêt nominal	effectif	Coté / non coté	Echéance	Juste valeur	Valeur comptable
Imerys	EUR 500	2.00%	2.13%	coté	10.12.2024	542.3	514.9
Imerys	EUR 600	1.50%	1.63%	coté	15.01.2027	658.2	623.3
Imerys	EUR 300	1.88%	1.92%	coté	31.03.2028	337.3	313.0
Imerys	EUR 300	1.00%	1.07%	coté	15.07.2031	304.6	308.2
Total	EUR 1'700					1'842.4	1'759.4

En 2021, Imerys a réalisé une émission d'une obligation de EUR 300 millions indexée sur un objectif de développement durable avec un coupon annuel de 1% à échéance 2031. Cette obligation est indexée sur un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 22.9% en 2025 et de 36.0% en 2030 par rapport au chiffre d'affaires (tCO₂e / millions d'euros) par rapport à l'année de référence 2018, tel que validé par la *Science Based Target initiative* (SBTi).

Dettes financières échéant dans l'année

CHF millions	2022	2021
	Valeur comptable	Valeur comptable
Emprunts bancaires GBL	527.1	-
Emprunts bancaires Imerys	430.9	154.4
Obligations échangeables GBL en titres GEA	440.6	-
Obligations échangeables GBL en titres Holcim	-	772.9
Autres dettes financières portant intérêt (y compris les dettes à long terme échéant dans l'année)	64.4	41.0
Total	1'463.0	968.3

En 2022, les obligations échangeables GBL en titres GEA, arrivant à échéance le 29 décembre 2023, ont été reclassées de "Dettes financières à long terme" à "Dettes financières échéant dans l'année".

En 2021, les obligations échangeables GBL en titres Holcim, arrivant à échéance le 30 décembre 2022, ont été reclassées de "Dettes financières à long terme" à "Dettes financières échéant dans l'année".

Echéances contractuelles résiduelles des passifs financiers 2022

CHF millions	2023		2024 - 2028		2029 et plus	
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
Dettes financières à long terme	-	250.0	6'012.7	941.6	2'718.7	156.2
Autres passifs financiers à long terme	-	-	1'521.6	-	-	-
Produits financiers dérivés	180.5	-	91.4	-	-	-
Dettes commerciales	844.3	-	-	-	-	-
Dettes financières échéant dans l'année	1'629.3	40.3	-	-	-	-
Autres passifs financiers à court terme	72.6	-	-	-	-	-
Total	2'726.7	290.3	7'625.7	941.6	2'718.7	156.2

Echéances contractuelles résiduelles des passifs financiers 2021

CHF millions	2022		2023 - 2027		2028 et plus	
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
Dettes financières à long terme	-	120.3	5'633.8	473.2	1'351.4	106.5
Autres passifs financiers à long terme	-	-	1'102.3	-	-	-
Produits financiers dérivés	38.4	-	188.7	-	-	-
Dettes commerciales	894.5	-	-	-	-	-
Dettes financières échéant dans l'année	1'071.8	4.3	-	-	-	-
Autres passifs financiers à court terme	35.1	-	-	-	-	-
Total	2'039.8	124.6	6'924.8	473.2	1'351.4	106.5

Les sociétés du Groupe disposent chacune de lignes de crédit dans le cadre de leurs activités opérationnelles. Chaque filiale consolidée a la responsabilité d'assurer sa propre gestion de crédit en fonction des nécessités des activités opérationnelles.

Au 31 décembre 2022, le Groupe disposait de lignes de crédit non utilisées auprès de diverses institutions financières d'un montant total de EUR 4'336 millions, soit CHF 4'270 millions (EUR 3'672 millions au 31 décembre 2021, soit CHF 3'794 millions). Ce montant est disponible principalement chez GBL, Imerys et Webhelp pour respectivement EUR 2'450 millions, soit CHF 2'413 millions, EUR 1'010 millions, soit CHF 995 millions et EUR 357 millions, soit CHF 351 millions (respectivement EUR 2'150 millions, soit CHF 2'221 millions, EUR 1'160 millions, soit CHF 1'198 millions et EUR 362 millions, soit CHF 374 millions, au 31 décembre 2021).

Concernant GBL, l'ensemble des lignes de crédit arrivent à maturité sur la période 2027-2028. Les lignes de crédit confirmées ne présentent pas de covenants financiers, ce qui signifie qu'au titre de ses contrats de crédit, GBL n'a pas d'obligation en matière de respect de ratios financiers.

Note 5.12 - Autres passifs financiers et non financiers à court terme

CHF millions	2022 Valeur comptable	2021 Valeur comptable
Autres passifs financiers à court terme		
Produits financiers dérivés	180.5	38.4
Autres passifs financiers à court terme	72.6	35.1
Obligations locatives	166.3	103.5
Total autres passifs financiers à court terme	419.4	177.0
Autres passifs non financiers à court terme		
Impôts à payer autres que sur les revenus	166.0	160.0
Passifs sur contrats	15.7	10.3
Dettes fiscales, sociales et autres passifs non financiers à court terme	810.4	758.2
Total autres passifs non financiers à court terme	992.1	928.5
Total autres passifs à court terme	1'411.5	1'105.5

Note 5.13 - Variation des passifs issus des activités de financement

Le tableau ci-dessous présente les variations des passifs issus des activités de financement du Groupe, comprenant les changements résultant des flux de trésorerie ainsi que ceux sans contrepartie de trésorerie. Ce tableau est à lire en relation avec le tableau de financement consolidé au niveau des opérations de financement.

CHF millions	Au 1 ^{er} janvier 2022	Flux de Trésorerie	Issu d'acquisitions /cessions	Variation de juste valeur	Ecart de conversion	Autres variations	Au 31 décembre 2022
Obligations locatives à long terme	403.6	(10.5)	289.3	-	(27.6)	72.7	727.5
Dettes financières à long terme	6'581.7	1'201.2	977.3	7.2	(301.8)	(461.7)	8'003.9
Obligations locatives à court terme	103.5	(144.4)	45.0	-	(5.8)	168.0	166.3
Dettes financières échéant dans l'année	968.3	108.7	5.4	0.9	(65.8)	445.5	1'463.0
Total	8'057.1	1'155.0	1'317.0	8.1	(401.0)	224.5	10'360.7

	Au 1 ^{er} janvier 2021	Flux de Trésorerie	Issu d'acquisitions /cessions	Variation de juste valeur	Ecart de conversion	Autres variations	Au 31 décembre 2021
CHF millions							
Obligations locatives à long terme	348.0	(13.9)	42.6	-	(11.9)	38.8	403.6
Dettes financières à long terme	5'877.7	2'069.7	7.0	(11.0)	(224.8)	(1'136.9)	6'581.7
Obligations locatives à court terme	100.8	(126.2)	10.8	-	(2.3)	120.4	103.5
Dettes financières échéant dans l'année	324.7	(442.8)	2.3	(1.9)	(56.8)	1'142.8	968.3
Total	6'651.2	1'486.8	62.7	(12.9)	(295.8)	165.1	8'057.1

La colonne "Autres variations" reflète principalement en 2022 et 2021 des reclassifications entre passifs à long terme et passifs à court terme.

Réconciliation de la variation du flux de trésorerie reprise dans les tableaux ci-dessus avec le tableau de financement consolidé

CHF millions	2022	2021
Endettement financier à long terme contracté	1'357.6	2'380.5
Remboursement des endettements à long terme et dettes de location-financement	(1'044.5)	(750.0)
Dettes financières à court terme contractées	858.6	1.7
Dettes financières à court terme remboursées	(16.7)	(145.4)
Total	1'155.0	1'486.8

Note 6 - Frais de personnel

CHF millions	2022	2021
Rémunérations, salaires et bonus	(2'467.4)	(2'088.6)
Charges sociales	(394.0)	(338.7)
Plans de pension à cotisations définies et à prestations définies	(201.1)	(271.3)
Charges liées aux plans d'options (voir note 22)	(8.2)	(32.0)
Autres charges salariales	(83.6)	(18.0)
Total	(3'154.3)	(2'748.6)

Note 7 - Frais de restructuration

CHF millions	2022	2021
Charges de restructuration décaissées sur l'exercice	(24.9)	(57.3)
Pertes de valeur d'actifs liées aux restructurations	(18.1)	(31.6)
Variation des provisions pour restructuration	7.1	16.0
Total	(35.9)	(72.9)

Les frais de restructuration en 2022 et 2021 proviennent principalement d'Imerys et trouvent leur source dans les différentes branches d'activités.

Les frais de restructuration sont comptabilisés dans le compte de résultat dans la rubrique "Autres charges d'exploitation".

Note 8 - Dépréciations d'actifs

2022

Le montant net des dépréciations d'actifs et reprises de dépréciations d'actifs enregistrées durant l'année 2022 s'élève à CHF 265.4 millions et comprend des dépréciations enregistrées au niveau de GBL Capital/SIM d'un montant total de CHF 131.3 millions, principalement sur Pollen et Avanti. Ce poste inclut également des pertes de valeur sur goodwill chez Imerys pour CHF 108.5 millions (voir notes 4 et 23).

2021

Le montant net des dépréciations d'actifs et reprises de dépréciations d'actifs enregistrées durant l'année 2021 s'élève à CHF 37.3 millions et comprend principalement des dépréciations nettes d'immobilisations corporelles chez Imerys (voir note 12).

Note 9 - Impôts sur le résultat

9.1 Charge d'impôt sur le résultat de l'exercice

CHF millions	2022	2021
Impôts courants relatifs à l'année en cours	(165.3)	(113.8)
Impôts courants relatifs aux années antérieures	4.1	(12.6)
Total impôts courants	(161.2)	(126.4)
Création et reprise de différences temporelles	38.8	56.0
Autres impôts différés	(1.6)	3.1
Total impôts différés	37.2	59.1
Charge d'impôt totale sur le résultat de l'exercice	(124.0)	(67.3)

9.2 Impôts différés par nature au bilan

CHF millions	2022 Impôts différés actifs	2021 Impôts différés actifs	2022 Impôts différés passifs	2021 Impôts différés passifs
Immobilisations incorporelles et corporelles	148.4	93.2	823.7	597.6
Obligations en matière d'avantages au personnel	41.6	56.0	1.0	-
Stocks, créances, dettes et provisions autres	78.9	91.8	7.8	5.4
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	42.0	32.0	-	-
Compensations	(233.6)	(185.8)	(233.6)	(185.8)
Autres	99.6	81.0	50.5	56.4
Total des impôts différés (tels que présentés au bilan)	176.9	168.2	649.4	473.6

9.3 Réconciliation de la charge d'impôt sur le résultat de l'exercice

CHF millions	2022	2021
Résultat net avant impôts	(397.0)	457.5
Résultats des entreprises associées et coentreprises	(36.0)	(161.8)
Résultat avant impôts et avant résultats des entreprises associées et coentreprises	(433.0)	295.7
Impôts au taux suisse (14.0% en 2022 et 14.0% en 2021)	60.6	(41.4)
Impact des différents taux d'impositions dans les pays étrangers	46.7	(40.3)
Impact fiscal des revenus non imposables ⁽¹⁾	156.5	269.3
Impact fiscal des charges non déductibles ⁽²⁾	(271.4)	(206.9)
Autres ajustements d'impôts	(116.4)	(48.0)
Charge d'impôt totale sur le résultat de l'exercice	(124.0)	(67.3)

(1) Cette ligne représente principalement des dividendes, plus-values et reprises de pertes de valeur exonérés d'impôt.

(2) Cette ligne représente principalement des pertes de valeur non déductibles.

Compte tenu du type de revenus perçus par la Société-mère, lesquels se composent principalement de dividendes de participations, l'imposition de la Société-mère au titre de l'impôt sur le bénéfice est négligeable.

9.4 Taux d'impôt effectif du Groupe

CHF millions	2022	2021
Résultat net avant impôts	(397.0)	457.5
Résultats des entreprises associées et coentreprises	(36.0)	(161.8)
Résultat avant impôts et avant résultats des entreprises associées et coentreprises	(433.0)	295.7
Charge d'impôt totale sur le résultat	(124.0)	(67.3)
Taux d'impôt effectif	-28.64%	22.76%

Le taux effectif négatif de l'année 2022 (-28.64%) comparé à celui de l'année précédente (22.76%) s'explique par le fait qu'en 2022, le Groupe a réalisé un résultat négatif.

9.5 Echéance des pertes fiscales et crédits d'impôt pour lesquels aucun impôt différé actif n'est reconnu

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables lorsque leur récupération est jugée probable et sur un horizon attendu de recouvrement n'excédant pas cinq ans. L'évaluation des impôts différés actifs comptabilisés à ce titre repose sur une analyse de l'historique de constitution des pertes, de la probabilité de répétition des pertes à l'avenir, des perspectives d'activité future et des législations nationales limitant l'utilisation des reports déficitaires. Au 31 décembre 2022, ces actifs d'impôts différés ainsi reconnus s'élèvent à un montant total de CHF 42 millions (CHF 32 millions au 31 décembre 2021).

Pour le segment Holdings, les pertes fiscales reportées à durée illimitée et les crédits d'impôts se montent à CHF 6'262 millions en 2022 (CHF 6'322 millions en 2021). Concernant les autres segments, les pertes fiscales reportées à durée illimitée et crédits d'impôts se montent, en 2022, à CHF 471 millions pour Imerys (CHF 511 millions en 2021), CHF 37 millions pour Webhelp (CHF 28 millions en 2021), CHF 0 million pour Canyon, CHF 217 millions pour Affidea, CHF 0 million pour Sanoptis et CHF 89 millions pour GBL Capital/SIM et ses filiales opérationnelles (CHF 92 millions en 2021). Ces pertes fiscales et crédits d'impôts n'ont pas donné lieu à la prise en compte d'un actif d'impôt différé car leur récupération est jugée incertaine.

9.6 Différences temporelles contrôlées par le Groupe et évolution des impôts différés

Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participation lorsque le Groupe est en mesure de contrôler la date de reversement de la différence temporelle et qu'il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Le Groupe estime que l'impôt différé passif non comptabilisé à ce titre au 31 décembre 2022 s'élève à CHF 7.9 millions (CHF 12.4 millions au 31 décembre 2021).

Variation des impôts actifs et passifs différés

	Au 1 ^{er} janvier 2022	Par le biais du compte de résultat	Par le biais du résultat global	Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 décembre 2022
CHF millions					
Impôts différés actifs	168.2	17.6	8.2	(17.1)	176.9
Impôts différés passifs	(473.6)	19.6	7.5	(202.9)	(649.4)
Impôts différés nets	(305.4)	37.2	15.7	(220.0)	(472.5)

	Au 1 ^{er} janvier 2021	Par le biais du compte de résultat	Par le biais du résultat global	Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 décembre 2021
CHF millions					
Impôts différés actifs	172.8	59.5	(39.9)	(24.2)	168.2
Impôts différés passifs	(293.8)	(0.3)	(3.0)	(176.5)	(473.6)
Impôts différés nets	(121.0)	59.2	(42.9)	(200.7)	(305.4)

9.7 Impôts relatifs à chaque autre élément du résultat global

Charges et produits des impôts différés rapportés dans le résultat global

	2022 (Charges) produits d'impôts	2021 (Charges) produits d'impôts
CHF millions		
Gains et pertes actuariels	(7.4)	(26.2)
Autres éléments de fonds propres comptabilisés en autres éléments du résultat global	(1.7)	-
Variation de la réserve de réévaluation et de couverture	25.1	(17.5)
Ecart de conversion	(0.4)	0.8
Total	15.6	(42.9)

Note 10 - Immobilisations incorporelles

CHF millions	Relations clients	Logiciels	Droits miniers	Brevets, licences, marques et concessions	Autres	Total
Valeur comptable brute:						
Au 1^{er} janvier 2021	538.7	216.0	3.8	458.9	209.1	1'426.5
Investissements	-	39.8	(0.6)	0.6	13.9	53.7
Changements de périmètre/ regroupements d'entreprises	304.9	7.8	-	365.1	82.4	760.2
Ecart de conversion	(37.7)	(7.3)	-	(45.8)	(2.4)	(93.2)
Cessions, reclassifications et autres changements de la période	42.9	19.0	(0.2)	(40.6)	(24.9)	(3.8)
Au 31 décembre 2021	848.8	275.3	3.0	738.2	278.1	2'143.4
Investissements	-	29.1	0.2	0.8	55.5	85.6
Changements de périmètre/ regroupements d'entreprises	716.6	8.2	-	99.9	545.5	1'370.2
Ecart de conversion	(49.4)	(12.1)	(0.1)	(38.8)	(22.9)	(123.3)
Cessions, reclassifications et autres changements de la période	(20.1)	(7.7)	(0.4)	(57.2)	(35.4)	(120.8)
Au 31 décembre 2022	1'495.9	292.8	2.7	742.9	820.8	3'355.1
Amortissements cumulés:						
Au 1^{er} janvier 2021	(41.5)	(138.3)	(1.1)	(50.1)	(114.6)	(345.6)
Amortissements	(60.0)	(31.0)	0.1	(19.9)	(36.9)	(147.7)
Ecart de conversion	4.4	3.7	-	2.2	5.4	15.7
Perte de valeur	-	(0.3)	-	(0.2)	-	(0.5)
Cessions, reclassifications et autres changements de la période	(15.6)	(15.2)	0.3	15.5	13.0	(2.0)
Au 31 décembre 2021	(112.7)	(181.1)	(0.7)	(52.5)	(133.1)	(480.1)
Amortissements	(86.1)	(32.7)	(0.2)	(17.8)	(24.8)	(161.6)
Ecart de conversion	7.4	7.6	-	2.4	5.4	22.8
Perte de valeur	-	-	-	-	(0.1)	(0.1)
Cessions, reclassifications et autres changements de la période	7.7	14.1	0.1	20.1	14.1	56.1
Au 31 décembre 2022	(183.7)	(192.1)	(0.8)	(47.8)	(138.5)	(562.9)
Valeur comptable nette:						
Au 31 décembre 2021	736.1	94.2	2.3	685.7	145.0	1'663.3
Au 31 décembre 2022	1'312.2	100.7	1.9	695.1	682.3	2'792.2

Les immobilisations incorporelles sont à durée de vie définie, hormis des brevets et marques qui sont à durée de vie indéterminée et qui figurent dans la colonne "Brevets, licences, marques et concessions" pour CHF 643.0 millions au 31 décembre 2022 (CHF 160.1 millions au 31 décembre 2021).

L'impact des pertes de valeur nettes de reprises comptabilisées sur les immobilisations incorporelles est négligeable en 2022 (idem en 2021).

Le poste "Changements de périmètre/regroupements d'entreprises" en 2022 reprend principalement l'impact des acquisitions d'Affidea et Sanoptis (Canyon, et OneLink chez Webhelp en 2021).

En ce qui concerne les droits d'émission, Imerys est concerné, pour onze sites en Europe et un site aux Etats-Unis, par des systèmes d'autorisations d'émission de gaz à effet de serre. En 2022 et 2021, Imerys a utilisé l'intégralité des droits d'émission de gaz à effet de serre alloués aux sites éligibles. L'estimation des quantités de gaz à effet de serre émis en 2022 étant supérieure aux droits d'émission détenus, le groupe Imerys a constitué, en couverture de ce déficit, une provision de EUR 8.1 millions (CHF 8.1 millions) au 31 décembre 2022 (CHF 1.5 million au 31 décembre 2021).

Frais de recherche et de développement pris en charge durant l'exercice

CHF millions	2022	2021
Charges de l'exercice	(42.4)	(41.1)

Note 11 - Goodwill

CHF millions	2022	2021
Valeur comptable brute au 1^{er} janvier	5'053.7	4'538.5
Issu d'acquisitions	1'925.1	713.3
Cessions	(42.2)	-
Ecart de conversion	(221.1)	(192.5)
Ajustements subséquents de la valeur et autres changements de la période	(312.4)	(5.6)
Au 31 décembre	6'403.1	5'053.7
Pertes de valeur cumulées au 1^{er} janvier	(99.6)	(94.4)
Pertes de valeur de l'exercice	(124.0)	-
Ecart de conversion	1.8	(5.2)
Autres changements de la période	122.6	-
Au 31 décembre	(99.2)	(99.6)
Valeur comptable nette au 31 décembre	6'303.9	4'954.1

En 2022, le goodwill issu d'acquisitions inclut un montant de CHF 875.6 millions et CHF 951.1 millions, provenant de l'acquisition des groupes Affidea et Sanoptis par GBL, alors qu'en 2021, il provenait de l'acquisition de Canyon par GBL pour CHF 334.4 millions ainsi qu'un montant de CHF 352.6 millions provenant de l'acquisition de OneLink par Webhelp (voir note 15).

Chez **Imerys**, le goodwill est inclus dans les indicateurs de gestion d'activité suivis par la direction générale, il fait l'objet d'un test de perte de valeur aux mêmes niveaux que ceux suivis par cette dernière, c'est-à-dire: Minéraux de Performance et Matériaux et Solutions de Haute Température. Outre le goodwill, tous les actifs d'Imerys, y compris les actifs de droit d'usage nets de la dette de location et les actifs miniers, sont inclus dans le périmètre de ces tests.

Chez **Webhelp**, l'activité du groupe se retrouve reportée au travers d'une seule UGT, soit l'UGT Webhelp.

Chez **Canyon**, le reporting opérationnel, et donc la gestion du goodwill, est effectuée au plus haut niveau, soit GoForGold Holding, qui représente la seule UGT identifiée.

Chez **Affidea**, l'activité du groupe se retrouve reportée au travers d'une seule UGT, l'UGT Affidea, de même que chez Sanoptis, au travers d'une seule UGT, l'UGT Sanoptis.

Dans le tableau suivant, la valeur comptable et la perte de valeur du goodwill sont présentées par groupes d'UGT (Minéraux de Performance et Matériaux et Solutions de Haute Température) pour les goodwills issus d'Imerys. Au niveau de **GBL** et **GBL Capital/SIM**, les goodwills sont alloués à chaque participation respective.

Les goodwills au taux de change de clôture du 31 décembre sont alloués aux UGT suivantes:

CHF millions	Valeur brute	Pertes de valeur cumulées	2022 Valeur comptable	Valeur brute	Pertes de valeur cumulées	2021 Valeur comptable
Minéraux de Performance (Imerys)	1'088.8	(5.4)	1'083.4	1'243.6	(2.5)	1'241.1
Matériaux et Solutions de Haute Température (Imerys)	818.3	(78.6)	739.7	1'070.8	(97.1)	973.7
Webhelp	2'095.7	-	2'095.7	2'131.8	-	2'131.8
Canyon	304.4	-	304.4	319.3	-	319.3
Sanoptis	951.1	-	951.1	-	-	-
Affidea	875.6	-	875.6	-	-	-
Sausalitos ⁽¹⁾	14.8	-	14.8	15.5	-	15.5
Vanreusel ⁽¹⁾	58.3	-	58.3	61.2	-	61.2
Indo ⁽¹⁾	-	-	-	41.8	-	41.8
Sienna Real Estate ⁽²⁾	22.0	(15.2)	6.8	23.1	-	23.1
Sienna Gestion ⁽²⁾	18.0	-	18.0	-	-	-
Sienna Private Credit ⁽²⁾	14.2	-	14.2	-	-	-
Holdings (Pargesa, GBL, Imerys)	141.9	-	141.9	146.6	-	146.6
Total	6'403.1	(99.2)	6'303.9	5'053.7	(99.6)	4'954.1

(1) Participation de GBL détenue à travers GBL Capital.

(2) Participation de GBL détenue à travers Sienna Investment Managers.

Conformément à IAS 36, les sociétés du Groupe procèdent chaque année à un test de dépréciation sur l'ensemble des UGT dans la mesure où des goodwills sont présents dans celles-ci.

Chez **Imerys**, la réalisation systématique de ce test annuel sur chacune des UGT est rendue obligatoire par la présence du goodwill dans la quasi-totalité des UGT. En 2022 et 2021, ce test n'a généré la comptabilisation d'aucune perte de valeur.

La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif individuel est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de la vente et la valeur d'utilité. En pratique, la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable que pour des actifs individuels et correspond alors à des prix de transactions récentes sur des cessions d'actifs similaires. La valeur d'utilité constitue la base d'évaluation la plus utilisée dans les tests de perte de valeur. La sensibilité sur les risques et opportunités liés aux enjeux climatiques d'Imerys ne met en évidence également aucune perte de valeur.

Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés par Imerys pour estimer la valeur d'utilité sont issus du plan pour les années 2023 à 2026 soumis à la direction générale d'Imerys. Ce scénario central a été élaboré à partir d'études externes des marchés sous-jacents. Pour la valeur terminale, Imerys utilise le modèle de croissance perpétuelle de Gordon et Shapiro. Les flux de trésorerie retenus correspondent au cash flow libre opérationnel courant net et de la variation du besoin en fonds de roulement non opérationnel.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur d'utilité est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital de groupes comparables à Imerys dans le secteur des minéraux industriels. Ce taux, de 8.00% en 2022 (6.75% en 2021), est ajusté selon les UGT ou actifs individuels testés d'une prime de risque pays-marché de +92 à +174 pb (+59 à +120 pb en 2021). Le taux d'actualisation moyen après impôts sur le résultat s'élève à 8.89% en 2022 (7.57% en 2021). Les calculs après impôts sur le résultat sont identiques à ceux qui seraient réalisés avec des flux et des taux avant impôts sur le résultat, tels que requis par les textes applicables.

Chez **Webhelp**, les projections de flux de trésorerie retenues sont basées sur des plans d'affaires à 5 ans puis extrapolés pour couvrir une période de 10 ans. Pour la valeur terminale, Webhelp utilise le modèle de croissance perpétuelle de Gordon et Shapiro. La détermination du taux d'actualisation s'appuie sur une étude du coût du capital de groupes comparables au groupe Webhelp ajusté d'une prime spécifique de 1.00% en cohérence avec la structure financière du groupe. Il s'élève à 8.77% au 31 décembre 2022 (8.13% au 31 décembre 2021). Le test de perte de valeur réalisé sur l'UGT Webhelp ne fait pas apparaître de perte de valeur sur les actifs testés du groupe pour les exercices 2022 et 2021.

Chez **Canyon**, les projections de flux de trésorerie retenues sont issues du plan 2023-2027. Pour la valeur terminale, Canyon utilise le modèle de croissance perpétuelle de Gordon et Shapiro. La détermination du taux d'actualisation s'appuie sur une étude du coût du capital de groupes comparables au groupe Canyon. Il s'élève à 12.69% au 31 décembre 2022 (9.40% au 31 décembre 2021). Le test de perte de valeur réalisé sur l'UGT Canyon ne fait pas apparaître de perte de valeur sur les actifs testés du groupe au 31 décembre 2022.

Aucun test de dépréciation n'a été effectué sur le goodwill d'**Affidea** étant donné que l'acquisition de ce groupe a été réalisée durant le 3^e trimestre 2022.

Chez **Sanoptis**, les projections de flux de trésorerie retenues sont issues du plan 2023-2027. Pour la valeur terminale, Sanoptis utilise le modèle de croissance perpétuelle de Gordon et Shapiro. La détermination du taux d'actualisation s'appuie sur une étude du coût du capital de groupes comparables au groupe Sanoptis. Il s'élève à 6.72% au 31 décembre 2022. Le test d'impairment réalisé sur l'UGT Sanoptis ne fait pas apparaître de perte de valeur sur les actifs testés du groupe au 31 décembre 2022.

Chez **GBL Capital/SIM**, ces tests annuels ont résulté en la comptabilisation de pertes de valeur pour un montant de CHF 14.8 millions en 2022 (CHF 0 million en 2021). Les projections des flux de trésorerie proviennent des budgets financiers établis par les directions des participations respectives couvrant une période de trois à cinq ans. Les projections établies sont extrapolées et couvrent une période de dix ans. Pour la valeur terminale, GBL Capital et SIM utilisent une moyenne entre le modèle de croissance perpétuelle de Gordon et Shapiro et la méthode d'évaluation par les multiples. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur d'utilité est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital de groupes comparables à chaque filiale dans leurs secteurs respectifs. Ce taux est ajusté d'une prime de risque pays-marché ainsi que d'une prime spécifique. Le taux d'actualisation moyen après impôts sur le résultat s'élève à 11.8% en 2022 (11.25% en 2021).

Dans le tableau suivant, les taux moyens pondérés d'actualisation et de croissance perpétuelle entrant dans le calcul de la valeur d'utilité sont présentés par UGT:

	2022		2021	
	Taux d'actualisation	Taux de croissance perpétuelle	Taux d'actualisation	Taux de croissance perpétuelle
Minéraux de Performance (Imerys)	9.02%	1.51%	7.48%	1.29%
Matériaux et Solutions de Haute Température (Imerys)	8.64%	1.98%	7.75%	2.86%
Taux moyen Imerys	8.89%	1.68%	7.57%	1.82%
Taux moyen Webhelp	8.77%	2.00%	8.13%	2.00%
Taux moyen Canyon	12.69%	1.00%	9.40%	1.00%
Taux moyen Sanoptis	6.72%	1.00%	-	-
Taux moyen GBL Capital/SIM	11.80%	2.55%	11.25%	1.75%

Le goodwill alloué à la ligne "Holdings" du tableau précédent fait l'objet de tests de dépréciation systématiques annuels par référence à la valeur de l'actif sous-jacent auquel il se rapporte.

Sensibilité à la variation des flux de trésorerie prévisionnels, du taux d'actualisation et de croissance perpétuelle

Les estimations pour les flux de trésorerie prévisionnels, le taux d'actualisation et le taux de croissance perpétuelle, sont les données dont la variation a l'incidence la plus significative sur les états financiers du Groupe.

Le Groupe a réalisé des simulations destinées à mesurer les pertes de valeur qui seraient comptabilisées en cas de variations défavorables par rapport aux hypothèses retenues au 31 décembre 2022. Les variations utilisées pour ces tests de sensibilité sont celles dont l'ampleur est jugée raisonnablement possible par le Groupe dans le contexte du test: baisse de 5% des flux de trésorerie prévisionnels (baisse de 5% au 31 décembre 2021); augmentation de 1% des taux d'actualisation (augmentation de 1% au 31 décembre 2021); et baisse de 1% des taux de croissance perpétuelle (baisse de 1% au 31 décembre 2021). Selon ces tests, une augmentation de 1% des taux d'actualisation engendrerait une perte de valeur de CHF -17.7 millions, alors que la baisse de 1% des taux de croissance engendrerait une perte supplémentaire de CHF -8.9 millions et une baisse de 5% des flux de trésorerie provoquerait une perte de valeur de CHF -3.9 millions.

D'autre part, Imerys a réalisé un exercice de sensibilité intégrant les risques liés aux changements climatiques dans le cadre d'un réchauffement global de +2 degrés Celsius à l'horizon 2050, tel que projeté par l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) dans son Scénario Intermédiaire (*Stated Policies*) publié dans le *World Energy Outlook* en 2019. Ce scénario, qui constitue l'une des trois trajectoires modélisées par l'AIE, a été retenu par la direction générale d'Imerys dans le cadre de cet exercice de sensibilité en raison de son caractère raisonnablement possible. Les risques pris en compte dans ce modèle sont les vagues de chaleur telles qu'identifiées par le *S&P Global Trucost Assessment*, les incendies tels qu'identifiés par le *FM Global Assessment* et l'index *Angström* et les sécheresses telles qu'identifiées par le *Water Risk Filter* du *World Wild Fund for Nature* et de la *Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft*. Les sites intégrés dans l'exercice de sensibilité sont ceux dont les risques sont connus comme non assurables à terme, selon les dernières informations connues au 31 décembre 2022, ainsi que ceux dont les risques sont normalement assurables, mais spécifiquement connus comme non assurables en raison de conditions climatiques spécifiques. Sur cette base, la direction générale d'Imerys a estimé pour chaque site la fréquence de fermeture prévisible, ainsi que les pertes de flux de trésorerie correspondantes.

Ces tests de sensibilité ne relèvent aucune perte de valeur.

Note 12 - Immobilisations corporelles

CHF millions	Terrains, bâtiments	Actifs miniers	Installations, machines, outillages et matériel de transport	Immo-bilisations en cours	Autres immo-bilisations corporelles	Droits d'utilisation	Total
Valeur comptable brute:							
Au 1^{er} janvier 2021	704.0	979.9	4'435.0	245.8	202.0	631.6	7'198.3
Investissements	15.4	70.4	95.4	224.3	49.7	182.1	637.3
Changements de périmètre/ regroupements d'entreprises	11.2	-	37.9	-	20.0	54.2	123.3
Cessions	(3.1)	(1.6)	(41.2)	(1.9)	(11.1)	(47.1)	(106.0)
Ecart de conversion	(14.0)	(0.2)	(54.5)	(4.0)	(12.9)	(99.6)	(185.2)
Reclassifications et autres changements de la période	(92.0)	(50.4)	73.2	(192.9)	15.2	(3.7)	(250.6)
Au 31 décembre 2021	621.5	998.1	4'545.8	271.3	262.9	717.5	7'417.1
Investissements	13.4	72.4	119.7	256.3	85.8	291.6	839.2
Changements de périmètre/ regroupements d'entreprises	244.1	-	471.1	10.9	104.5	423.9	1'254.5
Cessions	(21.7)	(0.2)	(92.4)	(1.8)	(25.6)	(35.8)	(177.5)
Ecart de conversion	(25.2)	(20.1)	(175.2)	(6.0)	(28.0)	(55.6)	(310.1)
Reclassifications et autres changements de la période	(114.0)	(88.6)	(912.8)	(263.6)	309.3	(110.4)	(1'180.1)
Au 31 décembre 2022	718.1	961.6	3'956.2	267.1	708.9	1'231.2	7'843.1
Amortissements et pertes de valeur cumulés:							
Au 1^{er} janvier 2021	(324.3)	(520.2)	(3'281.6)	(24.9)	(118.3)	(211.1)	(4'480.4)
Amortissements	(17.1)	(62.3)	(213.7)	-	(32.8)	(140.0)	(465.9)
Pertes de valeur	(3.9)	(23.9)	(5.4)	(1.1)	(2.2)	(0.2)	(36.7)
Cessions	1.4	1.4	34.3	0.1	9.9	25.2	72.3
Ecart de conversion	4.6	1.4	36.0	1.1	7.0	86.1	136.2
Reclassifications et autres changements de la période	52.6	38.5	131.7	(0.1)	(26.8)	2.5	198.4
Au 31 décembre 2021	(286.7)	(565.1)	(3'298.7)	(24.9)	(163.2)	(237.5)	(4'576.1)
Amortissements	(24.9)	(57.3)	(187.4)	(1.7)	(78.5)	(154.5)	(504.3)
Pertes de valeur	(2.3)	-	-	-	1.5	-	(0.8)
Cessions	12.9	0.2	72.1	0.3	24.2	29.9	139.6
Ecart de conversion	10.7	9.9	124.8	(1.0)	17.0	16.3	177.7
Reclassifications et autres changements de la période	(77.4)	60.0	454.6	22.8	(269.7)	(31.2)	159.1
Au 31 décembre 2022	(367.7)	(552.3)	(2'834.6)	(4.5)	(468.7)	(377.0)	(4'604.8)
Valeur comptable nette:							
Au 31 décembre 2021	334.8	433.0	1'247.1	246.4	99.7	480.0	2'841.0
Au 31 décembre 2022	350.4	409.3	1'121.6	262.6	240.2	854.2	3'238.3

Au 31 décembre 2022 et 2021, une grande partie des immobilisations corporelles du Groupe est composée par les actifs d'Imerys, dont notamment les réserves minières évaluées au coût diminué d'un amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulées.

Les dépréciations de valeur actées au cours de l'année 2021 sur les immobilisations corporelles se rapportent principalement à Imerys (voir note 8).

Les amortissements de l'exercice sont repris dans la ligne "Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles" dans le compte de résultat.

Droits d'utilisation

Le Groupe a recours à des contrats de location pour obtenir du bailleur le droit d'utiliser certains équipements miniers, industriels et logistiques, ainsi que des biens immobiliers administratifs, industriels et logistiques. Ces droits, comptabilisés sous forme d'actifs de droit d'utilisation, s'élèvent à CHF 854.2 millions au 31 décembre 2022 (CHF 480.0 millions en 2021).

Variation de la valeur comptable des actifs de droit d'utilisation par types d'actifs

CHF millions	Terrains, bâtiments	Installations, machines, outillages et matériel de transport	Autres immobilités corporelles	Total
Valeur comptable brute:				
Au 1^{er} janvier 2021	386.6	106.7	138.3	631.6
Investissements	145.1	23.7	13.3	182.1
Changements de périmètre/regroupements d'entreprises	49.0	5.2	-	54.2
Cessions	(41.3)	(5.8)	-	(47.1)
Ecart de conversion	(51.3)	(27.2)	(21.1)	(99.6)
Reclassifications et autres changements de la période	2.4	1.7	(7.8)	(3.7)
Au 31 décembre 2021	490.5	104.3	122.7	717.5
Investissements	223.1	41.2	27.3	291.6
Changements de périmètre/regroupements d'entreprises	299.6	114.5	9.8	423.9
Cessions	(32.4)	(6.1)	2.7	(35.8)
Ecart de conversion	(29.7)	(24.0)	(1.9)	(55.6)
Reclassifications et autres changements de la période	(79.0)	(21.2)	(10.2)	(110.4)
Au 31 décembre 2022	872.1	208.7	150.4	1'231.2
Amortissements et pertes de valeur cumulés:				
Au 1^{er} janvier 2021	(99.9)	(58.8)	(52.4)	(211.1)
Amortissements	(96.4)	(23.4)	(20.2)	(140.0)
Pertes de valeur	(0.2)	-	-	(0.2)
Cessions	21.4	3.8	-	25.2
Ecart de conversion	40.9	27.4	17.8	86.1
Reclassifications et autres changements de la période	0.1	(2.6)	5.0	2.5
Au 31 décembre 2021	(134.1)	(53.6)	(49.8)	(237.5)
Amortissements	(105.4)	(26.2)	(23.0)	(154.6)
Pertes de valeur	0.2	(0.1)	(0.1)	-
Cessions	27.5	2.4	-	29.9
Ecart de conversion	(2.6)	20.7	(1.8)	16.3
Reclassifications et autres changements de la période	(16.9)	(19.1)	4.9	(31.1)
Au 31 décembre 2022	(231.3)	(75.9)	(69.8)	(377.0)
Valeur comptable nette:				
Au 31 décembre 2021	356.4	50.7	72.9	480.0
Au 31 décembre 2022	640.8	132.8	80.6	854.2

Le modèle de droits d'utilisation est appliqué à tous les contrats à l'exception des locations de moins de 12 mois, des locations d'actifs de faible valeur, ainsi que des redevances variables et des services liés aux locations qui sont comptabilisés dans le compte de résultat en charges.

Au 31 décembre 2022, les "Obligations locatives" comptabilisées en contrepartie de ces "Actifs de droit d'utilisation" s'élèvent à CHF 893.8 millions (CHF 507.3 millions en 2021) et génèrent une charge d'intérêt de CHF 36.2 millions (CHF 72.4 millions en 2021) comptabilisée en résultat financier (note 5.4). Les sorties de trésorerie comptabilisées en 2022 s'élèvent à CHF 254.2 millions (CHF 328.7 millions en 2021), dont CHF 218.0 millions au titre du principal de l'engagement (CHF 256.2 millions en 2021) et CHF 36.2 millions au titre des intérêts (CHF 72.4 millions en 2021), présentés dans les flux de trésorerie consolidés en activités de financement.

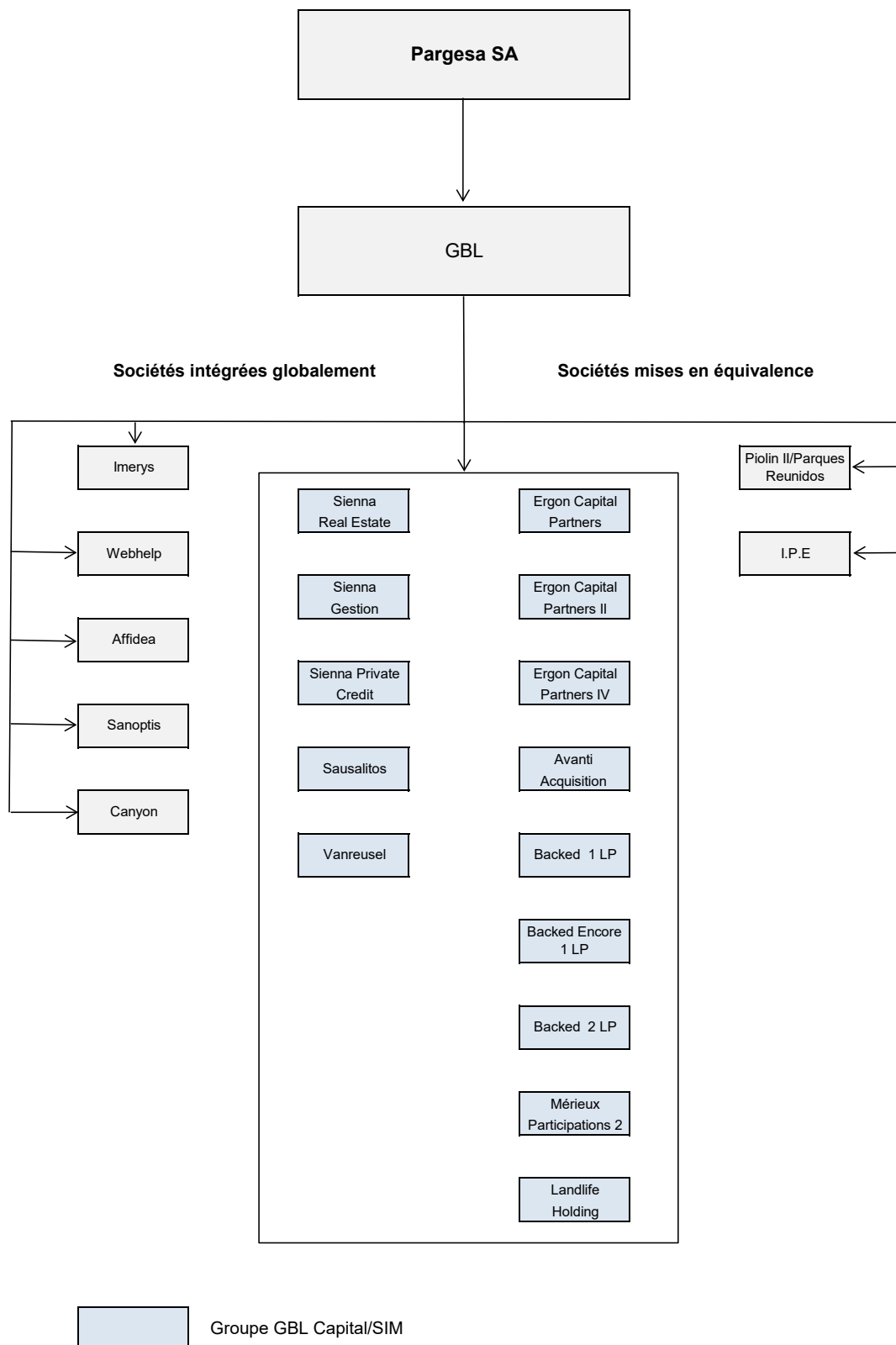
Echéances des obligations locatives

CHF millions	2022	2021
Au cours de la 1 ^{ère} année	166.3	103.5
Entre la 2 ^e et la 5 ^e année	404.3	251.0
Au-delà de la 5 ^e année	323.2	152.8
Total des obligations locatives	893.8	507.3

Au cours de l'année 2022, les charges des engagements de location d'actifs de faible valeur et autres locations immatérielles, ainsi que les charges de locations variables non incluses dans les obligations locatives s'élevaient à CHF 55.2 millions (CHF 36.8 millions en 2021).

Note 13 - Liste des principales sociétés consolidées et mises en équivalence

Organigramme des principales sociétés consolidées et mises en équivalence au 31 décembre 2022



L'organigramme ci-dessus, ainsi que les informations suivantes y relatives, présentent les principales participations, à savoir les sociétés opérationnelles consolidées et mises en équivalence, et ne présentent pas toutes les holdings intermédiaires.

Sociétés consolidées par la méthode de l'intégration globale par le Groupe au 31 décembre

Sociétés	Pays du siège	2022	2022	2021	2021	Activité principale
		Pourcentage d'intérêt détenu dans le capital	Pourcentage des droits de vote contrôlés	Pourcentage d'intérêt détenu dans le capital	Pourcentage des droits de vote contrôlés	
Pargesa SA	Suisse	Société-mère	Société-mère	Société-mère	Société-mère	Holding
GBL (et ses filiales non opérationnelles) (1)	Belgique	29.8%	44.0%	29.1%	44.2%	Holding
Imerys (et ses filiales) (2)	France	54.6%	68.1%	54.6%	67.4%	Industrie minière
Webhelp (et ses filiales) (3)	France	61.3%	61.3%	59.2%	59.2%	BPO
Sanoptis (et ses filiales) (4)	Suisse	100.0%	100.0%	-	-	Santé
Affidea (et ses filiales) (5)	Pays-Bas	100.0%	100.0%	-	-	Santé
Canyon (et ses filiales) (6)	Allemagne	54.8%	54.8%	60.0%	60.0%	Loisir
Sienna Capital Participations Sàrl	Luxembourg	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	GBL Capital/SIM
Sienna Investment Managers SA	Luxembourg	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	GBL Capital/SIM
Sienna Euclide SA	Luxembourg	100.0%	100.0%	-	-	GBL Capital/SIM
Sienna Landlife SA	Luxembourg	100.0%	100.0%	-	-	GBL Capital/SIM
Sienna Capital Management SA	Luxembourg	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	GBL Capital/SIM
Sienna Capital US LLC	Wilmington	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	GBL Capital/SIM
Sienna Capital Invest GP Sàrl	Luxembourg	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	GBL Capital/SIM
Sienna Capital Invest SCSp	Luxembourg	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	GBL Capital/SIM
Sienna Capital London Ltd	Londres	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	GBL Capital/SIM
Sienna Multistrategy Opportunities GP Sàrl	Luxembourg	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	GBL Capital/SIM
Sienna Multistrategy Opportunities Fund Sàrl	Luxembourg	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	GBL Capital/SIM
Sienna Multistrategy Opportunities Carry Sàrl	Luxembourg	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	GBL Capital/SIM
Sienna Multistrategy Opportunities Master Sàrl	Luxembourg	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	GBL Capital/SIM
Sienna Capital Co-Invest Master Sàrl		100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	GBL Capital/SIM
Sienna PE Invest GP Sàrl	Luxembourg	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	GBL Capital/SIM
Sienna IM Digital Bonds SCA	Luxembourg	-	-	100.0%	100.0%	GBL Capital/SIM
SICAV RAIF	Luxembourg					
Sienna Venture Capital GP Sàrl	Paris	100.0%	100.0%	-	-	GBL Capital/SIM
Sienna Venture Capital SAS		100.0%	100.0%	-	-	GBL Capital/SIM
Sienna Real Estate Solutions Sàrl	Luxembourg	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	GBL Capital/SIM
Sienna Real Estate Partner JV Netherlands BV (et ses filiales)	Amsterdam	89.4%	89.4%	89.4%	89.4%	GBL Capital/SIM
Sienna Gestion (et ses filiales)	Paris	66.6%	66.6%	-	-	GBL Capital/SIM
Sienna 2A SAS (groupe Sienna Private Credit et ses filiales)	Paris	87.5%	87.5%	-	-	GBL Capital/SIM
Sienna Private Equity SAS	Paris	75.0%	75.0%	-	-	GBL Capital/SIM
Ergon Capital Partners III SA (et ses filiales)	Bruxelles	89.9%	89.9%	89.9%	89.9%	GBL Capital/SIM

	2022	2021
(1) Pourcentage de consolidation.	32.4%	30.7%
(2) Pourcentage de consolidation.	55.0%	54.8%

(3) Société détenue à 61.3% par Sapiens Sàrl, elle-même détenue à 100% par GBL au 31 décembre 2022.

(4) Société détenue indirectement par GBL à 83.5% au 31 décembre 2022.

(5) Société détenue indirectement par GBL à 99.5% au 31 décembre 2022.

(6) Société détenue à 54.8% par G.f.G. Capital Sàrl, elle-même détenue à 90.5% par G.f.G. Topco Sàrl, elle-même détenue à 100% par GBL au 31 décembre 2022.

Sociétés consolidées par la méthode de la mise en équivalence par le Groupe au 31 décembre

Sociétés	Pays du siège	2022	2022	2021	2021	Activité principale
		Pourcentage d'intérêt détenu dans le capital	Pourcentage des droits de vote contrôlés	Pourcentage d'intérêt détenu dans le capital	Pourcentage des droits de vote contrôlés	
I.P.E. SRL (Visionnaire)	Italie	65.6%	65.6%	65.6%	65.6%	Ameublement
Piolin II Sàrl (Parques Reunidos)	Espagne	23.1%	23.1%	23.1%	23.1%	Parcs de loisirs
Ergon Capital Partners SA	Belgique	50.0%	50.0%	50.0%	50.0%	GBL Capital/SIM
Ergon Capital Partners II SA	Belgique	50.0%	50.0%	50.0%	50.0%	GBL Capital/SIM
Ergon Capital Partners IV SCSP	Belgique	34.4%	34.4%	34.4%	34.4%	GBL Capital/SIM
Mérieux Participations 2 SAS	France	34.3%	34.3%	34.3%	34.3%	GBL Capital/SIM
Backed 1 LP	Jersey	48.6%	48.6%	48.6%	48.6%	GBL Capital/SIM
Backed Encore 1 LP	Jersey	58.3%	58.3%	58.3%	58.3%	GBL Capital/SIM
Backed 2 LP	Jersey	40.0%	40.0%	40.0%	40.0%	GBL Capital/SIM
Avanti Acquisition SCSP	Luxembourg	50.0%	50.0%	50.0%	50.0%	GBL Capital/SIM
StreetTeam Software LTD	Angleterre	32.7%	32.7%	32.8%	32.8%	GBL Capital/SIM
Landlife Holding Sàrl	Luxembourg	35.1%	35.1%	-	-	GBL Capital/SIM

GBL a analysé le traitement comptable à réserver à la comptabilisation de sa participation dans I.P.E. et a conclu qu'elle n'exerçait qu'une influence notable malgré son taux de détention de 65.6% sur base de l'existence d'un pacte d'actionnaires. GBL est arrivée à la même conclusion pour la méthode de consolidation à utiliser pour intégrer la participation dans Backed Encore 1 LP.

Au 31 décembre 2022, GBL détient une participation dans les fonds Eight Partners Worldwide SAS (22.4%), Kartesia Credit Opportunities III SCA (31.1%), Sagard II B (74.7%), Sagard 3 FPCI (26.4%), Sagard NewGen FPCI (21.6%), Sagard Santé Animale FPCI (32.4%), Sagard Testing FPCI (63.7%), Sagard Business Intelligence FPCI (92.6%), PrimeStone Capital Fund ICAV (23.2%), Marcho Partners Feeder Fund ICAV (38.7%), C2 Capital Global Export-to-China Fund LP (27.0%), KKR Sigma Co-Invest II LP (34.9%), Predirec ABL-3 (Part B) (21.0%), HCM IV LP/HCM V LP/HCM S11A LP/HCM S3C LP (20.3%, 28.6%, 56.3% et 49.3% respectivement) et a conclu ne pas exercer une influence notable sur ces participations. Par conséquent, ces fonds ont été repris en tant qu'autres investissements en capital et sont évalués à la juste valeur à chaque date de clôture.

Note 14 - Filiales dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives

Les tableaux ci-après présentent des informations financières résumées à l'égard de chacune des filiales du Groupe dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives, sans tenir compte des éliminations intragroupes.

Imerys, Webhelp, Canyon et Sanoptis étant détenues par GBL, les minoritaires d'Imerys, de Webhelp, de Canyon et de Sanoptis se retrouvent également dans la colonne GBL et sont par conséquent éliminés dans la colonne "Eliminations intragroupes".

						Filiales non significatives		2022
CHF millions	GBL	Imerys	Webhelp	Canyon	Sanoptis	prises indivi- duellement	Eliminations intragroupes	Total
% de participation détenu par des participations ne donnant pas le contrôle	67.6%	45.0%	38.7%	50.4%	16.5%			
% de vote détenu par des participations ne donnant pas le contrôle	56.1%	31.9%	38.7%	50.4%	37.0%			
Actifs à long terme	26'165.3	4'290.7	3'451.9	740.2	1'818.6			
Actifs à court terme	6'817.5	3'459.9	975.5	476.5	174.0			
Engagements à long terme	(11'916.1)	(2'427.9)	(3'819.9)	(361.5)	(1'083.3)			
Engagements à court terme	(4'411.1)	(1'989.1)	(780.0)	(121.3)	(76.3)			
Participations ne donnant pas le contrôle	(2'068.0)	(46.8)	(1.0)	-	(4.9)			
Fonds propres (part du Groupe)	14'587.6	3'286.8	(173.5)	733.9	828.1			
Participations ne donnant pas le contrôle	11'958.6	1'526.7	1.0	356.8	138.3	45.0	(1'957.8)	12'068.6
Chiffre d'affaires	8'146.8	4'301.8	2'497.0	647.9	180.9			
Résultat net de la période revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	(190.1)	130.9	(390.1)	11.0	(20.8)			
Résultat net de la période revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	(244.5)	124.6	17.3	11.9	(4.1)	3.2	(152.8)	(244.4)
Résultat net de la période (tiers inclus)	(434.6)	255.5	(372.8)	22.9	(24.9)			
Autres éléments du résultat global revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	(1'161.6)	7.9	27.0	(0.2)	2.2			
Autres éléments du résultat global revenant aux actionnaires de participations ne donnant pas le contrôle	(2'395.7)	16.0	17.3	(0.2)	0.4	0.2	(790.5)	(3'152.5)
Total des autres éléments du résultat global (tiers inclus)	(3'557.3)	23.9	44.3	(0.4)	2.6			
Résultat global total de la période revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	(1'351.7)	138.9	(363.0)	10.8	(18.6)			
Résultat global total de la période revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	(2'640.2)	140.6	34.6	11.7	(3.7)	3.4	(943.3)	(3'396.9)
Résultat global total de la période (tiers inclus)	(3'991.9)	279.5	(328.4)	22.5	(22.3)			
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	276.8	72.2	-	-	-			
Flux net de trésorerie d'exploitation	936.0	442.7	277.6	(112.4)	78.3			
Flux net de trésorerie d'investissement	(256.5)	(312.8)	(302.8)	7.3	(188.8)			
Flux net de trésorerie de financement	(75.1)	76.6	(0.5)	96.5	189.1			
Effet de la variation des taux de change sur les fonds détenus et incidence des variations de périmètre de consolidation	(23.8)	(3.0)	(9.6)	-	9.8			
Augmentation/diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	580.6	203.5	(35.3)	(8.6)	88.4			

De par l'existence de contrats d'options de vente (*put*) que les fondateurs et managers de Webhelp, actionnaires minoritaires, détiennent sur l'ensemble de leurs actions vis-à-vis de GBL, les participations ne donnant pas le contrôle, comptabilisées sur l'acquisition de Webhelp, ont été reclassées en dettes sur minoritaires en 2022 et 2021 (voir note 5.10).

					Filiales non significatives prises indivi- duellement	Eliminations intragroupes	2021 Total
CHF millions	GBL	Imerys	Webhelp	Canyon			
% de participation détenu par des participations ne donnant pas le contrôle	69.3%	45.2%	41.2%	46.7%			
% de vote détenu par des participations ne donnant pas le contrôle	55.8%	32.6%	40.8%	46.7%			
Actifs à long terme	29'202.6	5'155.6	3'394.3	789.9			
Actifs à court terme	6'328.3	2'506.0	947.2	313.2			
Engagements à long terme	(9'700.1)	(2'816.7)	(3'562.3)	(317.9)			
Engagements à court terme	(3'223.4)	(1'495.6)	(717.5)	(101.7)			
Participations ne donnant pas le contrôle	(1'918.3)	(50.3)	(1.1)	-			
Fonds propres (part du Groupe)	20'689.1	3'299.0	60.6	683.5			
Participations ne donnant pas le contrôle	16'269.1	1'540.2	1.1	318.2	58.6	(1'780.8)	16'406.4
Chiffre d'affaires	6'749.3	4'738.4	2'249.3	372.8			
Résultat net de la période revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	92.5	142.2	(504.3)	(16.5)			
Résultat net de la période revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	377.6	127.6	31.0	(7.0)	17.1	(168.8)	377.5
Résultat net de la période (tiers inclus)	470.1	269.8	(473.3)	(23.5)			
Autres éléments du résultat global revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	488.6	105.9	2.1	1.8			
Autres éléments du résultat global revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	1'181.2	78.4	1.3	1.6	0.1	(789.5)	473.1
Total des autres éléments du résultat global (tiers inclus)	1'669.8	184.3	3.4	3.4			
Résultat global total de la période revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	581.1	248.2	(502.2)	(14.7)			
Résultat global total de la période revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	1'558.8	205.9	32.3	(5.4)	17.2	(958.3)	850.5
Résultat global total de la période (tiers inclus)	2'139.9	454.1	(469.9)	(20.1)			
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	285.4	57.7	-	-			
Flux net de trésorerie d'exploitation	1'265.5	586.9	252.4	(111.8)			
Flux net de trésorerie d'investissement	(1'668.1)	(334.7)	(641.4)	(73.9)			
Flux net de trésorerie de financement	443.4	(369.0)	459.6	222.4			
Effet de la variation des taux de change sur les fonds détenus et incidence des variations de périmètre de consolidation	1.4	7.9	(4.4)	-			
Augmentation/diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	42.2	(108.9)	66.2	36.7			

Note 15 - Acquisitions et cessions de filiales

Les principales acquisitions de l'exercice 2022 sont les suivantes:

Le 1^{er} juillet 2022, GBL a finalisé l'acquisition d'une participation majoritaire (89.4%) dans Sanoptis, prestataire majeur de services ophtalmologiques en Allemagne et en Suisse.

Le prix d'acquisition s'élève à EUR 847 millions (CHF 851 millions). Les participations ne donnant pas le contrôle s'élevaient à EUR 90 millions (CHF 90 millions) au moment de l'acquisition. L'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date de prise de contrôle a été réalisée par un expert indépendant. Les immobilisations incorporelles (telles que des marques locales en Suisse et en Allemagne, les relations clients ainsi que certains droits permettant d'accueillir des patients assurés) ont été revalorisées à EUR 564 millions (CHF 567 millions). Les immobilisations corporelles (telles que les bâtiments du groupe Sanoptis et les droits d'usage), les passifs financiers (dettes sur actionnaires minoritaires) et les actifs et passifs d'impôts différés ont été réestimés. Le goodwill qui résulte de l'écart entre cet actif net et la valeur de la participation ressort à un montant définitif de EUR 860 millions au 31 décembre 2022 (CHF 864 millions). Un montant de EUR 60 millions (CHF 59 millions) a par ailleurs été reconnu en actifs d'impôts différés amortissables fiscalement dans les comptes locaux de certaines filiales, tenant compte de l'absence de critères objectifs pour allouer le goodwill d'acquisition (suivi à un niveau plus élevé) aux actifs de ces filiales. Le goodwill dégagé lors de l'acquisition de ce groupe est principalement lié aux prévisions de croissance et à la rentabilité future attendue. Il ne devrait pas être déductible à des fins fiscales.

Depuis son acquisition, le groupe Sanoptis a généré une contribution de EUR 180 millions au chiffre d'affaires (CHF 181 millions) et de EUR -21 millions (CHF -21 millions) au résultat net de l'exercice (quote-part groupe GBL). Si l'acquisition avait été réalisée au 1^{er} janvier 2022, la contribution complémentaire au chiffre d'affaires aurait été de EUR 180 millions (CHF 181 millions) et de EUR -4 millions (CHF -4 millions) au résultat net (quote-part groupe GBL).

Justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels

CHF millions	Sanoptis
Actifs à long terme	829.8
Actifs à court terme	237.8
Engagements à long terme	(920.5)
Engagements à court terme	(159.3)
Actif net	(12.2)
Prix d'achat réglé en liquidités	760.9
Juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle	90.4
Total	851.3
Goodwill	863.5
Trésorerie et équivalent de trésorerie acquise	75.7
Mouvement net de trésorerie	685.2

Le 22 juillet 2022, GBL a finalisé l'acquisition d'une participation majoritaire (100.0%) dans Affidea, principal fournisseur européen de services avancés d'imagerie diagnostique, de soins ambulatoires et de traitement du cancer.

Le prix d'acquisition s'élève à EUR 999 millions, soit CHF 1'004 millions. L'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date de prise de contrôle a été réalisée par un expert indépendant. Les immobilisations incorporelles (telles que la marque Affidea, les contrats et les relations clients) pour un montant de EUR 598 millions (CHF 601 millions), les immobilisations corporelles (telles que les bâtiments du groupe Affidea et les droits d'usage) et les passifs d'impôts différés ont été réestimés. Le goodwill qui résulte de l'écart entre cet actif net et la valeur de la participation ressort à un montant définitif de EUR 883 millions (CHF 887 millions) au 31 décembre 2022. Le goodwill dégagé lors de l'acquisition de ce groupe est principalement lié aux prévisions de croissance et à la rentabilité future attendue. Il ne devrait pas être déductible à des fins fiscales.

Depuis son acquisition, Affidea a généré une contribution de EUR 307 millions (CHF 308 millions) au chiffre d'affaires et de EUR -30 millions (CHF -30 millions) au résultat net de l'exercice (quote-part groupe GBL). Si l'acquisition avait été réalisée au 1^{er} janvier 2022, la contribution totale au chiffre d'affaires aurait été de EUR 418 millions (CHF 420 millions) et de EUR 2 millions (CHF 2 millions) au résultat net (quote-part groupe GBL).

Justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels

CHF millions	Affidea
Actifs à long terme	1'068.2
Actifs à court terme	235.0
Engagements à long terme	(986.3)
Engagements à court terme	(198.7)
Participations ne donnant pas le contrôle	(1.4)
Actif net	116.8
Prix d'achat réglé en liquidités	1'003.7
Juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle	-
Total	1'003.7
Goodwill	886.9
Trésorerie et équivalent de trésorerie acquise	95.8
Mouvement net de trésorerie	907.9

Le Groupe a également réalisé d'autres acquisitions en 2022, peu significatives individuellement. Ces acquisitions ont généré un mouvement net de trésorerie cédée de CHF 339 millions.

Les principales acquisitions de l'exercice 2021 étaient les suivantes:

Le 9 mars 2021, GBL a finalisé l'acquisition d'une participation majoritaire (53.3%) dans Canyon Bicycles GmbH ("Canyon"), un groupe allemand, leader mondial dans la distribution *direct-to-consumer* ("DTC") de vélos haut de gamme. Les analyses des accords en place avec le fondateur et les actionnaires de Canyon ont conclu à l'existence du contrôle de ce groupe par GBL.

Le prix d'acquisition s'élevait à EUR 753 millions (CHF 814 millions), hors frais d'acquisition de EUR 10 millions (CHF 11 millions). Les participations ne donnant pas le contrôle s'élevaient à EUR 312 millions au moment de l'acquisition (CHF 337 millions). L'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date de prise de contrôle a été réalisée par un expert indépendant. Les immobilisations incorporelles (telles que la marque Canyon, les relations clients, la technologie et le carnet de commandes), les inventaires et les passifs d'impôts différés ont été réestimés. Le goodwill qui résulte de l'écart entre cet actif net et la valeur de la participation ressort à un montant définitif de EUR 309 millions (CHF 334 millions) au 31 décembre 2021.

Justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels

CHF millions	Canyon
Actifs à long terme	521.1
Actifs à court terme	279.1
Engagements à long terme	(187.4)
Engagements à court terme	(133.2)
Actif net	479.6
Prix total payé	814.0
Réglé	
- en liquidités	432.9
- en liquidités selon les accords de paiements à des salariés	92.4
- augmentation de capital par apport en nature	288.7
Goodwill	334.4

Le 2 août 2021, Webhelp a fait l'acquisition de OneLink et a investi EUR 488 millions, soit CHF 527 millions (hors frais d'acquisition de EUR 10 millions, soit CHF 11 millions et refinancement intragroupe de EUR 32 millions, soit CHF 35 millions) par le biais d'un financement bancaire externe. Webhelp détient 100% du capital de la société et exerce le contrôle exclusif (consolidation par intégration globale).

Le goodwill finalisé en 2022 s'élève à un montant de EUR 279 millions (CHF 302 millions). L'existence de ce goodwill est principalement liée aux prévisions de croissance et à la rentabilité future attendue.

Justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels

CHF millions	OneLink
Actifs à long terme	263.5
Actifs à court terme	23.5
Engagements à long terme	(31.1)
Engagements à court terme	(30.4)
Actif net	225.5
Prix total payé	527.1
Réglé	
- en liquidités	527.1
Goodwill	301.6

Le groupe GBL, à travers ses filiales, a également réalisé en 2021 d'autres acquisitions peu significatives. Ces acquisitions ont généré un mouvement net de trésorerie acquise de EUR 146 millions (CHF 158 millions).

Les principales cessions de l'exercice 2022 sont les suivantes:

En septembre 2022, Ergon Capital Partners III a vendu sa participation de 67.5% dans Indo, le premier fabricant espagnol indépendant de lentilles ophtalmiques et distributeur d'équipements médicaux pour le secteur des soins oculaires. La plus-value nette consolidée de cession est de EUR 47 millions. Le mouvement net de trésorerie acquise lors de cette cession s'élève à EUR 68 millions.

Par ailleurs, également en 2022, GBL, à travers ses filiales, a réalisé d'autres cessions peu significatives individuellement qui ont généré un mouvement net de trésorerie acquise de CHF 161 millions.

Les principales cessions de l'exercice 2021 sont les suivantes:

Au cours du 1^{er} semestre 2021 Ergon Capital Partners III a réalisé les cessions de Keesing et svt, générant une plus-value nette de EUR 72 millions (CHF 78.1 millions) sur Keesing et EUR 61 millions (CHF 66.3 millions) sur svt.

Par ailleurs, le groupe a réalisé des cessions diverses peu significatives durant l'exercice 2021 qui ont généré un mouvement net de trésorerie acquise de EUR 70 millions (CHF 75.7 millions).

Note 16 - Participations dans les entreprises associées et coentreprises

CHF millions	2022	2021
Valeur comptable au 1^{er} janvier	728.7	550.4
Acquisitions	27.3	69.3
Cessions et remboursements	(19.1)	(4.3)
Résultat	36.0	161.8
Dividende payé	(19.2)	(11.7)
Dépréciation	(89.9)	-
Ecart de conversion et autres	(55.8)	(36.8)
Valeur comptable au 31 décembre	608.0	728.7

Présentation analytique des participations dans les entreprises associées et coentreprises

CHF millions	2022	2021
Ergon Capital Partners et Ergon Capital Partners II et IV	215.7	197.3
Backed	137.3	146.6
Pioli II/Parques Reunidos	88.8	92.7
StreetTeam	-	72.8
Autres participations mises en équivalence par GBL et Imerys	166.2	219.3
Valeur comptable au 31 décembre	608.0	728.7

Ergon Capital Partners et Ergon Capital Partners II et IV (ECP I, II & IV) font partie du secteur "Holdings" dans l'information sectorielle.

Les investissements les plus importants présentés sous "Autres participations mises en équivalence par GBL et Imerys" sont I.P.E. (entreprise associée) pour une valeur de CHF 35.6 millions au 31 décembre 2022 (CHF 45.7 millions au 31 décembre 2021), Mérieux Participations II (entreprise associée) pour une valeur de CHF 39.4 millions au 31 décembre 2022 (CHF 64.5 millions au 31 décembre 2021), Stollberg & Samil (coentreprise) pour une valeur de CHF 0 million au 31 décembre 2022 (CHF 17.8 millions au 31 décembre 2021), et The Quartz Corporation (coentreprise) pour une valeur de CHF 55.8 millions au 31 décembre 2022 (CHF 40.2 millions au 31 décembre 2021).

Présentation analytique des résultats dans les entreprises associées et coentreprises

CHF millions	2022	2021
Ergon Capital Partners et Ergon Capital Partners II et IV	9.2	52.0
Backed	(10.3)	70.1
Pioli II/Parques Reunidos	1.3	13.8
Autres participations mises en équivalence par GBL et Imerys	35.8	25.9
Résultats des entreprises associées et coentreprises	36.0	161.8

Sommaire de l'information financière à l'égard des entreprises mises en équivalence significatives du Groupe

	ECP I, II & IV	Backed	Piolin II/ Parques Reunidos	Autres	2022 Total
CHF millions					
Actifs à long terme	667.6	315.2	2'333.6	273.2	3'589.6
Actifs à court terme	3.2	4.7	148.4	167.8	324.1
Engagements à long terme	(40.2)	(31.1)	(1'802.7)	(66.9)	(1'940.9)
Engagements à court terme	(5.0)	(1.4)	(293.5)	(73.7)	(373.6)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(1.3)	-	(1.3)
Fonds propres (part du Groupe)	625.6	287.4	384.5	300.4	1'597.9
Pourcentage d'intérêt dans le capital	n.a.	n.a.	23.1%	n.a.	n.a.
Quote-part dans les fonds propres	215.7	137.3	88.8	161.4	603.2
Goodwill	-	-	-	4.8	4.8
Valeur comptable au 31 décembre	215.7	137.3	88.8	166.2	608.0
Chiffre d'affaires	-	-	824.4	336.5	1'160.9
Résultat des activités poursuivies	26.8	(15.1)	5.9	58.8	76.4
Résultat net de la période (tiers inclus)	26.8	(15.1)	5.9	58.8	76.4
Résultat net de la période (part du Groupe)	26.8	(15.1)	5.7	58.8	76.2
Autres éléments du résultat global	-	-	(4.2)	-	(4.2)
Résultat global total de la période	26.8	(15.1)	1.5	58.8	72.0
Dividendes reçus au cours de l'exercice	-	-	-	19.2	19.2
Quote-part du Groupe dans le résultat de la période	9.2	(10.3)	1.3	35.8	36.0

	ECP I, II & IV	Backed	Piolin II/ Parques Reunidos	Autres	2021 Total
CHF millions					
Actifs à long terme	710.5	339.2	2'385.9	369.4	3'805.0
Actifs à court terme	4.0	7.9	171.9	431.5	615.3
Engagements à long terme	(140.5)	(45.5)	(1'879.9)	(111.3)	(2'177.2)
Engagements à court terme	(1.7)	(3.1)	(275.8)	(84.3)	(364.9)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(0.9)	(0.8)	(1.7)
Fonds propres (part du Groupe)	572.3	298.5	401.2	604.5	1'876.5
Pourcentage d'intérêt dans le capital	n.a.	n.a.	23.1%	n.a.	n.a.
Quote-part dans les fonds propres	197.3	146.6	92.7	287.5	724.1
Goodwill	-	-	-	4.6	4.6
Valeur comptable au 31 décembre	197.3	146.6	92.7	292.1	728.7
Chiffre d'affaires	-	-	632.8	320.2	953.0
Résultat des activités poursuivies	151.1	140.3	60.3	58.6	410.3
Résultat net de la période (tiers inclus)	151.1	140.3	60.3	58.6	410.3
Résultat net de la période (part du Groupe)	151.1	140.3	60.0	46.2	397.6
Autres éléments du résultat global	-	-	(28.3)	-	(28.3)
Résultat global total de la période	151.1	140.3	31.7	46.2	369.3
Dividendes reçus au cours de l'exercice	-	-	-	11.7	11.7
Quote-part du Groupe dans le résultat de la période	52.0	70.1	13.8	25.9	161.8

Note 17 - Stocks

CHF millions	2022	2021
Matières premières, consommables et pièces détachées	659.8	612.2
En cours de fabrication	131.9	116.1
Produits finis et marchandises	452.4	468.3
Total brut	1'244.1	1'196.6
Réductions de valeur sur stocks		
Valeur comptable des réductions au 1^{er} janvier	(56.3)	(55.5)
Réductions de valeur sur stocks de l'exercice	(27.2)	(21.4)
Reprises de réductions de valeur sur stocks de l'exercice	15.5	18.6
Autres	16.0	2.0
Valeur comptable des réductions au 31 décembre	(52.0)	(56.3)
Total net	1'192.1	1'140.3

Variation des stocks comptabilisée dans le compte de résultat durant l'exercice

CHF millions	2022	2021
(Charge) produit	(95.5)	(94.0)

Note 18 - Provisions

	Risques			2022	2021
	juridiques, sociaux et				
	Environnement	réglementaires	Garanties produits		
CHF millions				Total	Total
Au 1^{er} janvier	277.7	226.6	10.0	514.3	497.7
Dotations	23.6	43.0	4.3	70.9	64.9
Utilisations	(13.9)	(23.1)	(6.0)	(43.0)	(28.4)
Reprises	(0.9)	(14.8)	(1.2)	(16.9)	(20.9)
Acquisitions	(9.1)	14.2	-	5.1	20.1
Ecart de conversion	(13.0)	(2.1)	(0.2)	(15.3)	(2.7)
Reclassifications et autres	(7.8)	(31.7)	(1.2)	(40.7)	(16.4)
Au 31 décembre	256.6	212.1	5.7	474.4	514.3
- dont provisions à court terme	11.1	51.8	4.7	67.6	84.6
- dont provisions à long terme	245.5	160.3	1.0	406.8	429.7

Les provisions du Groupe sont principalement celles issues du groupe Imerys, qui s'élèvent à CHF 416.6 millions au 31 décembre 2022 (CHF 482.7 millions au 31 décembre 2021).

Imerys constitue des provisions destinées à couvrir les risques environnementaux résultant de son activité industrielle ainsi que des provisions pour réhabilitation des sites miniers en fin d'exploitation. Ces provisions s'élèvent à CHF 256.6 millions au 31 décembre 2022 (CHF 277.7 millions au 31 décembre 2021) dont CHF 145.4 millions pour la réhabilitation des sites miniers (CHF 159.6 millions au 31 décembre 2021) et CHF 111.2 millions au titre du démantèlement des sites industriels (CHF 118.0 millions au 31 décembre 2021). Les obligations correspondantes ont des échéances probables situées entre 2023 et 2027 pour CHF 224.6 millions, entre 2028 et 2037 pour CHF 101.3 millions et à partir de 2038, pour CHF 90.7 millions.

Par ailleurs, le Groupe, majoritairement Imerys, est également exposé à des contentieux et réclamations survenant dans le cours normal de ses activités. Ces risques concernent des allégations de préjudices (personnels ou financiers) mettant en cause la responsabilité des sociétés du groupe Imerys au titre de l'exploitation de leurs activités commerciales ou industrielles, d'une éventuelle violation de certaines obligations contractuelles ou encore du non-respect de certaines dispositions légales ou réglementaires applicables en matières sociale, fiscale, immobilière ou environnementale. Le groupe Imerys est également tenu à certaines obligations d'indemnisation au titre de cessations d'actifs intervenues dans le passé. Le montant provisionné au titre des risques juridiques, sociaux et réglementaires par Imerys s'élève à CHF 159.2 millions au 31 décembre 2022 (CHF 202.4 millions au 31 décembre 2021). Ces provisions ont une échéance probable située entre 2023 et 2027.

Les provisions constituées au titre des litiges (garanties produits) par Imerys de CHF 0.8 million (CHF 2.6 millions au 31 décembre 2021) ont une échéance probable située entre 2023 et 2027.

Ces provisions incluent notamment le solde de la provision afférente à la résolution des contentieux liés aux anciennes activités talc du groupe Imerys aux Etats-Unis, dont la matérialité justifie un développement spécifique. Le 13 février 2019, les trois filiales talc nord-américaines du groupe Imerys (les "Filiales Talc Nord-Américaines") ont décidé de se placer, avec effet immédiat, sous la protection de la procédure judiciaire dite du "Chapter 11" de la loi des Etats-Unis sur les faillites en vue de régler définitivement la situation contentieuse liée à leurs activités commerciales historiques aux Etats-Unis. Sous le régime du "Chapter 11", le groupe Imerys demeure juridiquement propriétaire des titres composant l'intégralité du capital des Filiales Talc Nord-Américaines concernées, mais leurs actifs sont placés sous le contrôle des tribunaux fédéraux compétents de l'Etat du Delaware (Etats-Unis). Ceux-ci supervisent la poursuite des activités des entités concernées ainsi que la conclusion et l'exécution du plan de réorganisation de ces activités que les entités ont demandé à négocier avec les représentants respectifs des actuels et potentiels futurs plaignants (les "Représentants des Plaignants") dans les contentieux intentés à leur encontre. Le processus du "Chapter 11" suspend également les procédures de tous les contentieux en cours et empêche l'introduction de nouvelles actions contre ces entités en lien avec leurs opérations passées et actuelles. Compte tenu du transfert au 13 février 2019 du contrôle effectif des Filiales Talc Nord-Américaines à un tribunal et du bénéfice économique de leurs activités à leurs créanciers, les actifs et passifs des trois entités ont été déconsolidés des états financiers du groupe Imerys à compter de cette date, dégageant un effet résultat de EUR -5.6 millions comptabilisé en autres produits et charges opérationnels. La négociation entre les Filiales Talc Nord-Américaines, à laquelle s'est jointe la filiale Imerys Talc Italy (les "Filiales Talc Concernées"), le groupe Imerys et les Représentants des Plaignants, a abouti le 15 mai 2020 à la conclusion d'un accord sur un plan conjoint de réorganisation (le "Plan"). Ce Plan prévoit qu'une fois les approbations nécessaires obtenues, les Filiales Talc Concernées sortiront du régime du "Chapter 11" et le groupe Imerys sera libéré de tous les passifs existants et futurs liés à leurs activités passées, ces passifs étant transférés à un trust spécialement créé à cet effet. A la suite de l'approbation par le tribunal fédéral compétent du Delaware (le "Tribunal Compétent") du document de soumission du projet de Plan ("Disclosure Statement"), le Plan a été soumis en janvier 2021 au vote des créanciers et des plaignants des Filiales Talc Concernées. A la suite d'une contestation sur les votes émis en faveur de l'approbation du Plan, le Tribunal Compétent a décidé le 13 octobre 2021 que certains de ces votes ne devaient pas être pris en compte dans le calcul du vote final. Cette décision a fait tomber le taux d'approbation du Plan juste au-dessous de la majorité requise, en vertu des dispositions légales spécifiques applicables, de 75% des votes. Les Filiales Talc Nord-Américaines, les Représentants des Plaignants et d'autres parties prenantes à la procédure de "Chapter 11" ont alors engagé un processus de médiation, toujours en cours, approuvé par le Tribunal Compétent et qui en a prolongé plusieurs fois la durée. L'objectif de cette médiation est de parvenir à un Plan révisé (le "Plan Révisé") qui pourrait obtenir la majorité requise de 75% des voix. Les principales questions encore en suspens dans le cadre de la procédure du "Chapter 11" concernent (i) la monétisation des droits à certaines couvertures d'assurance et engagements d'indemnisation dont bénéficient les Filiales Talc Nord-Américaines et (ii) l'allocation entre les différentes catégories de plaignants des actifs des Filiales Talc Nord-Américaines, en ce inclus le bénéfice des accords transactionnels conclus ou à conclure avec des parties tierces. Ces éléments ne sont pas liés aux termes de l'accord transactionnel relatif à Imerys SA et ses filiales intégré dans le Plan et qui continue d'être soutenu par les Représentants des Plaignants. Une fois un accord trouvé entre les diverses parties prenantes sur un Plan Révisé, un nouveau Disclosure Statement devra être approuvé par le Tribunal Compétent avant que le Plan Révisé soit soumis au vote des créanciers et des plaignants des Filiales Talc Concernées. Sous réserve d'un vote favorable du Plan Révisé à la majorité requise de 75%, celui-ci sera ensuite soumis à la confirmation définitive du Tribunal Compétent puis à l'approbation finale d'un autre tribunal fédéral compétent.

Imerys Talc Italy figurait parmi les parties citées dans quelques contentieux liés au Talc aux Etats-Unis. Cette entité prévoit, une fois l'approbation du Plan Révisé obtenue auprès des votants, de se placer également sous la protection judiciaire du "Chapter 11" avant la confirmation judiciaire de ce Plan Révisé et d'adhérer à celui-ci afin de bénéficier de la même résolution globale et définitive des passifs historiques liés au Talc que les Filiales Talc Nord-Américaines. Les activités d'Imerys Talc Italy continueront à faire partie du groupe Imerys tout au long de la procédure du "Chapter 11" et après sa clôture. Conformément au Plan, les Filiales Talc Nord-Américaines ont vendu le 17 février 2021 leurs actifs au fonds d'investissement canadien Magris Resources, pour USD 223.0 millions. Aux termes de l'accord transactionnel relatif à Imerys SA et ses filiales intégré dans le Plan et compte tenu du prix obtenu pour la cession des actifs des Filiales Talc Nord-Américaines, la contribution du Groupe au titre du Plan consiste en (i) un paiement en numéraire de USD 75.0 millions, et (ii) en certains autres engagements détaillés dans le Plan. Ces engagements incluent principalement le bénéfice d'anciennes polices d'assurance, le financement de certaines créances mineures d'exploitation (pour USD 5.0 millions), ainsi qu'une partie de l'éventuel dépassement des frais d'administration anticipés de la procédure du "Chapter 11" des Filiales Talc Concernées dans la limite d'un montant de USD 15.0 millions. Sur la base de la progression des médiations et négociations en cours vers un Plan Révisé et dans leur état actuel à la date d'arrêté des résultats financiers annuels 2022 du groupe Imerys, la direction générale d'Imerys, avec l'appui d'experts indépendants, a revu et confirmé sa précédente estimation du risque lié à la résolution de cette procédure du "Chapter 11" ainsi qu'aux prévisions d'impacts financiers pour le groupe Imerys. Au 31 décembre 2022, le montant de la provision enregistrée dans les comptes d'Imerys, qui s'élève à USD 113.5 millions, est considéré comme suffisant pour couvrir l'impact financier attendu du Plan révisé sur le groupe Imerys.

Note 19 - Capital-actions, fonds propres et autres éléments du résultat global

19.1 Capital-actions

CHF millions	2022		2021	
	Nombre	Nominal	Nombre	Nominal
Capital-actions au 31 décembre	1'000	0.1	1'000	0.1

Toutes les actions sont entièrement libérées et nominatives. Chaque action confère un droit de vote.

19.2 Gestion du capital

La gestion des capitaux propres consolidés du Groupe Pargesa a pour objectif de maintenir une structure financière fortement capitalisée avec un endettement faible en proportion des capitaux propres. Elle vise également à générer des dividendes stables ou en croissance pour ses actionnaires, au travers d'une progression régulière et soutenue de ses résultats.

Le Groupe gère la structure de son capital en fonction de ses besoins financiers, en tenant compte des conditions et opportunités économiques et financières, ainsi que des caractéristiques de risque de ses principaux actifs.

Aucun changement n'est intervenu durant l'exercice en ce qui concerne la politique du Groupe en matière de gestion du capital. Le Groupe n'est pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

CHF millions	31.12.2022	31.12.2021
Dettes financières totales	9'466.9	7'550.0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1'781.8)	(1'429.7)
Dettes financières nettes	7'685.1	6'120.3
Fonds propres (tiers inclus)	16'609.3	22'564.9

19.3 Ajustements de reclassements repris par le compte de résultat

CHF millions	2022		2021	
Gains et pertes actuariels:				
- comptabilisés en autres éléments du résultat global	38.4	38.4	87.9	87.9
Variation de juste valeur des titres de participation:				
- comptabilisée en autres éléments du résultat global	(3'563.3)	(3'563.3)	1'481.8	1'481.8
Autres éléments de fonds propres comptabilisés en autres éléments du résultat global:				
- comptabilisée en autres éléments du résultat global	(10.5)	(10.5)	-	-
Gains et pertes résultant de la réévaluation d'instruments de couverture:				
- comptabilisés en autres éléments du résultat global	(53.9)		77.1	
- repris par le compte de résultat	(73.2)	(127.1)	(31.6)	45.5
Ecart de conversion:				
- comptabilisé en autres éléments du résultat global	(934.9)		(903.0)	
- repris par le compte de résultat	1.6	(933.3)	0.2	(902.8)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises:				
- comptabilisée en autres éléments du résultat global	5.6		(4.6)	
- reprise par le compte de résultat	-	5.6	-	(4.6)
Total des autres éléments du résultat global		(4'590.2)		707.8

19.4 Variation de la réserve de réévaluation et de couverture (en quote-part du Groupe Pargesa)

CHF millions	Réserve de réévaluation	Réserve de couverture	2022		2021	
			Total	Réserve de réévaluation	Réserve de couverture	Total
Solde au 1^{er} janvier	2'670.6	4.0	2'674.6	2'380.0	(3.7)	2'376.3
Variation de juste valeur comptabilisée en fonds propres	(1'258.5)	-	(1'258.5)	290.6	-	290.6
Variation totale de la juste valeur			(1'258.5)			290.6
Gains et pertes résultant de la réévaluation d'instruments de couverture comptabilisée en fonds propres	-	(20.3)	(20.3)	-	13.0	13.0
Gains et pertes résultant de la réévaluation d'instruments de couverture reprise par le compte de résultat	-	(13.0)	(13.0)	-	(5.3)	(5.3)
Variation totale de la réserve de couverture			(33.3)			7.7
Solde au 31 décembre	1'412.1	(29.3)	1'382.8	2'670.6	4.0	2'674.6

19.5 Effets de la variation du pourcentage d'intérêt dans les filiales qui n'aboutit pas à une perte de contrôle

Durant l'année 2022, suite aux rachats de ses propres actions par GBL, le pourcentage d'intérêt économique de Pargesa dans GBL a augmenté, passant de 30.7% à 32.4% au 31 décembre 2022. Ce changement a un effet positif sur la part du Groupe dans les fonds propres, à travers une augmentation de la part du Groupe (CHF +128.5 millions) et une diminution de la part des minoritaires. En avril 2022, GBL, suite à une assemblée générale extraordinaire, a procédé à une annulation de 3.4 millions d'actions propres (5 millions d'actions propres annulées en novembre 2021). Ces annulations n'ont pas eu d'impact sur le niveau des fonds propres consolidés.

Note 20 - Dividende payé et proposé par Pargesa

Le Conseil d'administration propose la distribution d'un dividende d'un montant maximum ("le Plafond") de CHF 156.0 millions au titre de l'exercice 2022.

Le dividende sera payé en EUR. Le Conseil d'administration souhaite verser un dividende de EUR 125.0 millions.

L'équivalent en CHF, à titre illustratif, d'une distribution de EUR 125.0 millions se monte à CHF 123.1 millions au cours de change de clôture EUR/CHF du 31 décembre 2022 soit 0.9847. Le montant exact de la distribution en CHF sera déterminé avec le cours de change de clôture EUR/CHF à la date de l'Assemblée générale ordinaire, soit le 11 mai 2023. Si, au jour de l'Assemblée générale ordinaire, le total de la distribution de dividende exprimé en CHF devait dépasser le Plafond, sur la base du taux de change de clôture du jour, le dividende en EUR serait réduit proportionnellement de sorte que le montant total exprimé en CHF ne dépasse pas le Plafond. Le plafond de CHF 156.0 millions proposé a été fixé pour garantir une marge de manœuvre suffisante en cas de fluctuations monétaires même importantes.

Si la proposition est approuvée, le dividende pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 sera mis en paiement le 16 mai 2023.

Le dividende payé en 2022 au titre de l'exercice 2021 s'élevait à CHF 129.4 millions.

Note 21 - Engagements de retraite et avantages assimilés

Le Groupe participe, au travers de ses filiales, selon la réglementation et la pratique des entreprises de chaque pays, à la constitution d'avantages de retraite pour son personnel. Les avantages accordés prennent ainsi la forme soit de régimes à cotisations définies dont le niveau futur n'est pas garanti par le Groupe, soit de régimes à prestations définies dont le Groupe garantit le niveau futur par des provisions.

21.1 Description des plans de pension et avantages postérieurs à l'emploi

Plans de type cotisations définies

Dans le cadre de plans à cotisations définies, les sociétés du Groupe paient des cotisations à une compagnie d'assurances ou à un fonds et n'ont aucun autre engagement. Ces plans sont majoritairement relatifs à Imerys. Les montants sont pris en charge dans l'année au cours de laquelle ils sont dus. Le total des contributions prises en charge pendant l'année pour les plans de type cotisations définies est le suivant:

CHF millions	2022	2021
Contributions prises en charge pendant l'année	(31.4)	(37.1)

Plans de type prestations définies

Dans ce type de régimes, le Groupe garantit aux bénéficiaires le niveau de l'avantage qui sera versé dans le futur. Les plans de type prestations définies peuvent être financés par des compagnies d'assurances, des fonds de pension ou des entités séparées. Les plans font l'objet d'une évaluation actuarielle réalisée annuellement par des actuaires indépendants. Au 31 décembre 2022, les provisions pour avantages au personnel s'élèvent à CHF 169.3 millions (CHF 550.1 millions au 31 décembre 2021). Les avantages postérieurs à l'emploi sont accordés par les diverses sociétés du Groupe selon les pratiques locales.

21.2 Principales hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des plans de type prestations définies

En %	2022		2021	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Taux d'actualisation	0.2%	12.0%	0.9%	2.2%
Taux de croissance attendu des salaires	2.0%	36.2%	2.6%	6.0%
Taux d'inflation attendu	1.2%	36.2%	2.0%	3.4%

En 2022, les taux maximums sont impactés par le marché turc dans lequel des sociétés du Groupe opèrent.

Pour les deux zones géographiques où sont situés les engagements les plus significatifs (Royaume-Uni et Etats-Unis), les hypothèses actuarielles sont les suivantes:

En %	2022		2021	
	Royaume-Uni	Etats-Unis	Royaume-Uni	Etats-Unis
Taux d'actualisation	4.8%	4.8%	1.8%	2.2%
Taux de croissance attendu des salaires	2.8%	2.8%	3.0%	0.0%
Taux d'inflation attendu	3.2%	3.2%	3.4%	0.0%

Analyse de sensibilité

Au 31 décembre 2022, les provisions nettes constituées au titre des avantages du personnel proviennent principalement d'Imerys.

Parmi les hypothèses, le taux d'actualisation est celle dont la variation a l'incidence la plus significative sur les états financiers du Groupe. Le tableau suivant présente l'impact d'une variation raisonnablement possible des taux d'actualisation à la baisse (-0.5%) et à la hausse (+0.5%) autour de l'hypothèse retenue dans les états financiers au 31 décembre 2022 (réel 2022). L'impact de ces variations est mesuré sur trois agrégats (engagement, désactualisation, coût des services rendus) dans les deux zones monétaires où sont situés les engagements les plus significatifs (Royaume-Uni et Etats-Unis).

CHF millions	2022		2021	
	-0.5%	+0.5%	-0.5%	+0.5%
Royaume-Uni				
Taux d'actualisation	4.3%	5.3%	1.3%	2.3%
(Augmentation)/diminution de l'engagement à la date de clôture	-40.4	+36.3	-74.9	+66.7
Intérêt net en résultat de l'exercice	-1.8	+2.1	-1.1	+1.7
Coût des services rendus en résultat de l'exercice	-	-	-	-
Etats-Unis				
Taux d'actualisation	4.3%	5.3%	1.7%	2.7%
(Augmentation)/diminution de l'engagement à la date de clôture	-8.1	+7.4	-13.2	+12.0
Produit/(charge) d'intérêt net en résultat de l'exercice	-	-	+0.2	-0.1
Produit/(coût) des services rendus en résultat de l'exercice	-	-	-0.1	-

21.3 Montants inscrits au bilan pour les plans de type prestations définies

Le Groupe finance l'essentiel des avantages du personnel par des placements insaisissables par les tiers dans des sociétés fiduciaires ou des contrats d'assurance juridiquement distincts du Groupe. Ces placements qualifiés d'actifs du régime s'élèvent à CHF 925.1 millions au 31 décembre 2022 (CHF 1'324.8 millions au 31 décembre 2021). Imerys détient également des droits à remboursement, c'est-à-dire des placements détenus en direct par le Groupe et qui s'élèvent à CHF 0.2 million au 31 décembre 2022 (CHF 6.5 millions au 31 décembre 2021). Le taux de financement des engagements du Groupe ressort ainsi à 85.3% au 31 décembre 2022 (70.4% au 31 décembre 2021). Le déficit des régimes financés et des régimes non financés sont provisionnés à hauteur de CHF 169.3 millions au 31 décembre 2022 (CHF 550.1 millions au 31 décembre 2021).

CHF millions	2022				2021			
	Royaume-Uni	Etats-Unis	Autres	Total	Royaume-Uni	Etats-Unis	Autres	Total
Valeur actuelle des obligations partiellement et totalement financées	(576.3)	(194.1)	(184.1)	(954.5)	(979.6)	(254.7)	(180.9)	(1'415.2)
Engagements financés par droits à remboursement	-	-	(0.5)	(0.5)	-	-	(29.1)	(29.1)
Juste valeur des actifs des plans en fin de période	591.1	132.2	201.8	925.1	1'000.5	186.9	137.4	1'324.8
Juste valeur des droits au remboursement	-	-	0.2	0.2	-	-	6.5	6.5
Restrictions sur les actifs reconnus	-	-	(10.7)	(10.7)	-	-	-	-
Déficit des plans financés	14.8	(61.9)	6.7	(40.4)	20.9	(67.8)	(66.1)	(113.0)
Valeur actuelle des obligations non financées	-	(11.2)	(117.7)	(128.9)	-	(13.4)	(423.7)	(437.1)
Obligations nettes/actifs nets au bilan	14.8	(73.1)	(111.0)	(169.3)	20.9	(81.2)	(489.8)	(550.1)
- dont passifs à long terme				(186.2)				(577.9)
- dont actifs à long terme				16.9				27.7

21.4 Montants comptabilisés dans l'état du résultat global

CHF millions	2022	2021
Coût des services:		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(24.5)	(252.4)
Coût des services passés et profits/(pertes) enregistrés au titre d'une liquidation	22.5	15.9
Intérêts nets	(26.1)	(20.5)
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le compte de résultat	(28.1)	(257.0)
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies:		
Rendement des actifs du régime (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets)	(349.9)	14.7
Ecarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	(3.9)	34.2
Ecarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	441.1	53.5
Ecarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience	(30.9)	11.7
Restrictions sur les actifs reconnus	(10.7)	-
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	45.7	114.1
Total comptabilisé dans l'état du résultat global	17.6	(142.9)

Les charges sont comptabilisées dans les frais de personnel.

21.5 Gains et pertes actuariels et plafonnement des actifs comptabilisés en capitaux propres (hors impôts)

CHF millions	2022	2021
Solde au 1^{er} janvier	(273.5)	(387.6)
Variations comptabilisées en capitaux propres *	45.7	114.1
Solde au 31 décembre	(227.8)	(273.5)
* Dont impôts	(7.3)	(26.2)
Variations comptabilisées en capitaux propres nettes d'impôts	38.4	87.9

21.6 Variation de la valeur actualisée des obligations

Obligations totalement, partiellement et non financées

CHF millions	2022	2021
Valeur actualisée des obligations au 1^{er} janvier	(1'881.4)	(1'795.2)
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(24.6)	(252.4)
Coût financier	(26.1)	(20.5)
Profits/(pertes) résultant de la réévaluation:		
Ecart actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	(3.9)	34.3
Ecart actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	441.2	53.5
Ecart actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience	(30.8)	11.8
Passifs repris dans le cadre de regroupements d'entreprises	(44.8)	(0.4)
Ecart de conversion	108.6	(2.1)
Prestations versées	82.5	78.2
Autres variations	295.4	11.4
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	(1'083.9)	(1'881.4)

21.7 Variation de la juste valeur des actifs des plans à prestations définies

Les actifs détenus par le Groupe pour financer les avantages du personnel génèrent en 2022 un rendement réel de CHF -328.0 millions (CHF +29.8 millions en 2021) tel que présenté dans le tableau ci-dessous. Conformément aux textes en vigueur, ce rendement n'est crédité en résultat que pour une part normative de CHF -22.0 millions en 2022 (CHF -15.1 millions en 2021) calculée sur la base du taux utilisé pour actualiser les engagements. L'excédent du rendement réel au-delà du rendement normatif est crédité en capitaux propres pour CHF -350.0 millions en 2022 (CHF +14.7 millions en 2021).

	2022				2021			
CHF millions	Royaume-Uni	Etats-Unis	Autres	Total	Royaume-Uni	Etats-Unis	Autres	Total
Juste valeur des actifs des plans au 1^{er} janvier	1'000.2	186.8	137.8	1'324.8	998.1	186.7	135.8	1'320.6
Produits d'intérêts	16.6	4.0	1.4	22.0	10.7	3.9	0.5	15.1
Profits/(pertes) résultant de la réévaluation:								
Rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets)	(302.8)	(39.3)	(7.9)	(350.0)	4.8	0.3	9.6	14.7
Cotisations	8.5	1.6	10.3	20.4	7.7	8.4	7.0	23.1
Actifs distribués lors des liquidations	(47.3)	(23.8)	(2.3)	(73.4)	(43.9)	(19.0)	(6.9)	(69.8)
Ecart de conversion	(84.1)	2.9	(3.8)	(85.0)	22.8	6.5	(4.1)	25.2
Liquidation	-	-	(7.3)	(7.3)	-	-	(4.1)	(4.1)
Changement de périmètre/ regroupement d'entreprises	-	-	73.6	73.6	-	-	-	-
Juste valeur des actifs des plans au 31 décembre	591.1	132.2	201.8	925.1	1'000.2	186.8	137.8	1'324.8

21.8 Allocation des actifs des plans

CHF millions	2022		2021	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	185.1	20%	185.5	14%
Actions cotées	111.0	12%	92.7	7%
Obligations cotées	610.5	66%	1'046.6	79%
Immobilier	18.5	2%	-	0%
Juste valeur des actifs des plans au 31 décembre	925.1	100%	1'324.8	100%

21.9 Caractéristiques des régimes à prestations définies d'Imerys

Deux régimes représentent 72.1% de l'engagement total du Groupe au 31 décembre 2022 (66.3% au 31 décembre 2021) et concernent Imerys. Il s'agit du régime britannique Imerys UK Pension Scheme (Imerys UK) et du régime américain Imerys USA Retirement Growth Account Plan (Imerys USA).

Principales caractéristiques des régimes à prestations définies d'Imerys

	Imerys UK	2022 Imerys USA	Imerys UK	2021 Imerys USA
Engagement par catégories de bénéficiaires (CHF millions)				
Bénéficiaires actifs	(64.1)	(34.9)	(145.0)	(50.5)
Bénéficiaires différés	(98.3)	(40.9)	(212.2)	(47.9)
Bénéficiaires retraités	(414.0)	(51.6)	(622.3)	(64.6)
Total	(576.4)	(127.4)	(979.5)	(163.0)
Age				
Age moyen des bénéficiaires actifs	56	56	56	55
Age moyen des bénéficiaires différés	57	58	57	59
Age moyen des bénéficiaires retraités	76	73	75	73
Eligibilité				
Date limite d'embauche	31.12.04	31.03.10	31.12.04	31.03.10
Age de la retraite	65	65	65	65
Description de l'avantage				
Modalités de paiement	Rente	Capital	Rente	Capital
Revalorisation selon l'indice des prix à la consommation	Oui	Non	Oui	Non
Cadre réglementaire				
Obligation de financement minimum par l'employeur	Oui	Oui	Oui	Oui
Obligation de cotisation minimum par le bénéficiaire	Oui	Non	Oui	Non
Gouvernance				
Fiduciaires représentant l'employeur	Oui	Oui	Oui	Oui
Fiduciaires représentant les bénéficiaires	Oui	Non	Oui	Non
Fiduciaires indépendants	Oui	Non	Oui	Non
Responsabilité des fiduciaires				
Définition de la stratégie de placement	Oui	Oui	Oui	Oui
Négociation du refinancement des déficits avec l'employeur	Oui	-	Oui	-
Gestion administrative du paiement de l'avantage	Oui	Oui	Oui	Oui

21.10 Gestion des risques liés aux avantages du personnel chez Imerys

Description des risques

Le principal enjeu de la gestion financière des avantages du personnel réside dans la maîtrise du taux de financement des engagements, c'est-à-dire du rapport entre la valeur des actifs de couverture et la valeur des engagements. Ainsi, le taux de financement des engagements est susceptible d'être détérioré par une décorrélation entre l'évolution (notamment à la baisse) des actifs de couverture et l'évolution (notamment à la hausse) des engagements. La valeur des actifs de couverture peut être minorée par une dégradation de la juste valeur des placements. La valeur des engagements peut être majorée d'une part pour l'ensemble des régimes sous l'effet d'une baisse des taux d'actualisation et d'autre part pour les avantages versés sous forme de rentes viagères, soit du fait d'une hausse des taux d'inflation utilisés pour revaloriser les engagements de certains de ces régimes, soit du fait de l'allongement de la durée de vie des bénéficiaires.

Gestion des risques

La stratégie de maîtrise du taux de financement des engagements consiste en premier lieu à optimiser la valeur des actifs de couverture. Les politiques de placement ont ainsi pour objectif de délivrer un rendement régulier tout en prenant avantage d'opportunités présentant des niveaux de risques limités ou modérés. Le choix des placements est spécifique à chaque régime et sa détermination tient compte de la durée du régime et des contraintes réglementaires en matière de financement minimum. Au Royaume-Uni en particulier, Imerys applique depuis 2011 une stratégie spécifique de maîtrise du taux de financement des engagements consistant à définir le placement des actifs de couverture par adossement à l'engagement. Ce dispositif qualifié de LDI (Liability Driven Investment) a pour objectif de maîtriser le taux de financement de l'obligation en corrélant les entrées et sorties de trésorerie sur la durée de l'engagement. En pratique, cette stratégie consiste à structurer le portefeuille d'actifs de couverture afin que les entrées de trésorerie générées par le rendement des placements neutralisent les sorties de trésorerie générées par le paiement des prestations. Dans le cadre de ce dispositif, la politique de couverture du risque d'augmentation de l'engagement lié à la baisse des taux d'actualisation (respectivement à la hausse des taux d'inflation) couvre une proportion de l'engagement révisée périodiquement.

A périmètre constant, et toutes autres choses étant égales, le montant des cotisations des différents plans de pension à prestations définies est estimé à CHF 10 millions pour 2023.

Note 22 - Paiements sur base d'actions

22.1 Options sur actions octroyées par GBL

Options sur actions GBL

GBL a émis des plans d'intéressement portant sur des actions GBL au profit de son management exécutif et de son personnel. Ces options ont une durée de vie de 10 ans et sont définitivement acquises par les bénéficiaires trois ans après la date de l'offre, à concurrence d'un tiers par an.

Variations des options accordées

	2022		2021	
EUR par action	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice
Options au 1 ^{er} janvier	52'426	81.17	161'541	84.83
Variations de l'exercice	(21'813)	86.46	(109'115)	86.58
Options au 31 décembre	30'613	77.40	52'426	81.17

Il n'y a pas eu d'attribution en 2022 et 2021.

Les 30'613 options sur actions GBL accordées ont un prix d'exercice de EUR 77.40 par action. L'échéance des options est le 9 avril 2023. Les droits sont acquis pour toutes les options et sont toutes exerçables.

Autres plans GBL

Depuis l'année 2013, GBL a émis différents plans d'intéressement portant sur les actions de sous-filiales du Groupe. Ces options ont été octroyées au personnel et au management exécutif de GBL. Ces options donnent droit aux bénéficiaires d'acquies une action pour un certain prix d'exercice correspondant à la valeur de l'action sous-jacente au moment de l'octroi des options. Ces options peuvent être exercées durant une certaine période. Le règlement de ces options se fait en espèces ou en titres. Ces plans sont traités comme des plans réglés en trésorerie (*cash-settled plan*). Les caractéristiques de ces plans sont reprises dans le tableau ci-dessous:

	FINPAR VIII SRL	FINPAR VII SRL	FINPAR VI SRL	FINPAR V SRL	FINPAR IV SA
Date d'émission	09.05.2022	22.11.2021	15.12.2020	12.06.2020	10.05.2019
Nombre d'options à l'émission	1'819'341	1'273'215	346'359	335'729	303'380
Prix d'exercice p.a. (EUR)	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Date de début d'exercice	09.05.2025	22.11.2024	15.12.2023	12.06.2023	10.05.2022
Date d'expiration	08.05.2032	21.11.2031	14.12.2030	11.06.2030	09.05.2029
Méthode de valorisation	Valeur intrinsèque	Valeur intrinsèque	Valeur intrinsèque	Valeur intrinsèque	Valeur intrinsèque
Juste valeur unitaire (EUR)	-	-	8.80	13.45	-
Nombre d'options en circulation au 31.12.2021	-	1'273'215	345'414	334'649	303'180
Nombre d'options en circulation au 31.12.2022	1'819'341	1'273'215	345'414	334'649	303'180
Dette comptabilisée (CHF millions)	0.7	0.5	2.6	4.1	-

	FINPAR III SA	FINPAR II SA	URDAC SA	LTI TWO SA
Date d'émission	07.05.2018	08.05.2017	05.05.2015	29.04.2014
Nombre d'options à l'émission	337'146	348'424	257'206	223'256
Prix d'exercice p.a. (EUR)	10.0	10.0	10.0	10.0
Date de début d'exercice	07.05.2021	08.05.2020	05.05.2018	29.04.2017
Date d'expiration	06.05.2028	07.05.2027	04.05.2025	28.04.2024
Méthode de valorisation	Valeur intrinsèque	Valeur intrinsèque	Monte Carlo	Monte Carlo
Juste valeur unitaire (EUR)	-	-	11.60	21.59
Nombre d'options en circulation au 31.12.2021	337'146	348'424	6'728	3'249
Nombre d'options en circulation au 31.12.2022	337'146	348'424	6'328	3'249
Dette comptabilisée (CHF millions)	-	-	0.1	0.1

En 2022, le produit total lié aux plans d'intéressement chez GBL est comptabilisé dans le compte de résultat en "Frais de personnel" et s'élève à CHF +8 millions (charge de CHF -16 millions en 2021).

Par ailleurs, un plan d'intéressement a été octroyé au management d'Ergon Capital Partners III portant sur 16.7% des actions de la société Ergon Capital Partners III.

22.2 Options sur actions et actions gratuites Imerys octroyées par Imerys

Imerys possède un plan d'intéressement en faveur des dirigeants et certains cadres et salariés du groupe par l'attribution d'options portant sur des actions Imerys ainsi que l'attribution d'actions gratuites Imerys. Depuis l'exercice 2013, seules des actions gratuites sont attribuées.

Chaque option permet de souscrire à une action à un prix fixe prédéterminé. Le droit d'exercer les options est acquis généralement après 3 ans suivant la date d'attribution et les options ont une durée de vie maximum de dix ans.

Les actions attribuées gratuitement sont définitivement acquises à l'expiration d'une période qui, conformément aux dispositions légales en vigueur en France, ne peut être inférieure à deux ans suivant la date de leur attribution, sous réserve, en principe, de l'atteinte de certains objectifs de performance économique et financière ne pouvant s'apprécier sur une année seulement. Le nombre d'actions définitivement acquises est conditionné, et proportionné, à l'atteinte de ces objectifs.

Il n'y a plus d'options sur actions à fin 2022.

Variations des options accordées

	2022		2021	
EUR par action	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice
Options au 1^{er} janvier	77'220	43.62	162'113	48.24
Annulées au cours de l'exercice	(77'220)	(43.62)	(84'893)	52.44
Options au 31 décembre	-	-	77'220	43.62

Variations des actions gratuites accordées

	2022	2021
EUR par action	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Actions au 1^{er} janvier	1'340'150	1'049'200
Octroyées au cours de l'exercice	437'250	483'700
Annulées au cours de l'exercice	(248'877)	(112'712)
Définitivement acquises au cours de l'exercice	(152'048)	(80'038)
Actions au 31 décembre	1'376'475	1'340'150

La juste valeur des actions gratuites octroyées en 2022 est de EUR 27.36 par action (EUR 38.85 par action en 2021).

Au 31 décembre 2022, la charge totale comptabilisée en frais de personnel du groupe Imerys liée aux plans d'options et d'actions gratuites s'élève à CHF 13.6 millions (CHF 9.3 millions en 2021).

22.3 Options sur actions octroyées par Webhelp

Le plan d'options de souscription d'actions de Courcelles Lux SCA octroyé par Webhelp s'est terminé en 2021.

Note 23 - Actifs et passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Le 28 juillet 2022, Platinum Equity, un fonds d'investissement international actif dans un grand nombre d'industries, a fait une offre exclusive à Imerys en vue de l'acquisition de son activité Solutions de Haute Température (HTS), Imerys, ayant pris acte de l'offre de l'acheteur potentiel et constaté que cette activité pouvait être cédée immédiatement, dans son état actuel, sous un délai d'un an, a conclu qu'elle constituait un groupe destiné à être cédé. Les amortissements ont cessé d'être comptabilisés à la date de réception de l'offre d'achat. En outre, l'activité étant une ligne d'activité principale et distincte, elle a été classée en activité abandonnée. La cession de l'activité HTS a été finalisée le 31 janvier 2023 (voir note 26). Le produit de cession reçu en trésorerie s'élève à EUR 708.0 millions (CHF 697.2 millions) et la réserve de conversion associée à l'activité, dont le montant s'élève à EUR -154.2 millions (CHF -151.8 millions) au 31 décembre 2022, sera reclassée dans le compte de résultat consolidé pour son montant arrêté à la date de la perte de contrôle. Les contributions de l'activité ont été présentées dans le compte de résultat consolidée sous la rubrique "Résultat net de la période des activités abandonnées".

Leurs détails dans le compte de résultat consolidé, ainsi que dans le tableau de financement consolidé, sont donnés dans les tableaux ci-dessous:

CHF millions	2022	2021
Chiffre d'affaires	985.6	776.5
Autres revenus d'exploitation	7.2	(8.5)
Variation de stocks	19.9	(41.5)
Matières premières, biens destinés à la revente et consommables	(537.9)	(310.1)
Frais de personnel	(149.3)	(149.6)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	(13.9)	(25.0)
Autres charges d'exploitation	(198.0)	(147.2)
Autres produits et charges opérationnels	-	4.7
Résultat opérationnel	113.6	99.3
Autres revenus et charges financiers	(3.0)	0.6
Résultat financier	(3.0)	0.6
Résultat opérationnel et financier	110.6	99.9
Résultats des entreprises associées et coentreprises	6.0	2.1
Résultat net avant impôts	116.6	102.0
Impôts sur le résultat	(38.9)	(29.0)
Résultat net de la période des activités abandonnées	77.7	73.0

CHF millions	2022	2021
Flux de trésorerie d'exploitation	94.8	135.9
Flux de trésorerie d'investissement	24.0	(40.2)
Flux de trésorerie de financement	(35.3)	10.5
Augmentation/diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	83.5	106.2

Le 9 septembre 2022, Imerys a reçu une offre d'achat portant sur un ensemble d'actifs miniers et industriels servant le marché du papier en Amérique, Europe et Asie dans sa branche Minéraux de Performance. Imerys, après avoir entrepris l'examen de l'offre de l'acheteur potentiel et par ailleurs, observé que l'ensemble pouvait être cédé immédiatement dans son état actuel et sous un délai d'un an, a désigné les actifs concernés en tant qu'actifs (et passifs liés à ces actifs) destinés à être cédés à la date de réception de l'offre d'achat. Les amortissements ont cessé d'être comptabilisés à cette date. La quote-part du goodwill de l'activité Minéraux de Performance allouée à l'activité cédée a été réduite de EUR 108.0 millions (CHF 108.5 millions), afin de limiter la valeur comptable des actifs (et passifs liés à ces actifs) de l'activité au montant de leur juste valeur nette des coûts de la vente. Cette perte de valeur a été comptabilisée en résultat sous "Autres produits et charges opérationnels" (voir note 4). La réserve de conversion associée à l'activité, dont le montant s'élève à EUR -220.0 millions au 31 décembre 2022 (CHF -216.6 millions), sera reclassée en résultat pour son montant arrêté à la date de la perte de contrôle.

Les actifs et les passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées de ces deux opérations d'Imerys s'élèvent aux montants suivants:

CHF millions	2022	2021
Actifs à long terme	714.0	46.1
Actifs à court terme	641.1	19.1
Actifs détenus en vue de la vente	1'355.1	65.2
Engagements à long terme	(217.1)	(2.1)
Engagements à court terme	(244.6)	(11.8)
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	(461.7)	(13.9)
Total net	893.4	51.3

Note 24 - Principaux droits et engagements hors-bilan

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est tenu vis-à-vis des tiers à des obligations, souvent subordonnées à des conditions ou événements ultérieurs, qui ne remplissent pas (ou partiellement) les critères de comptabilisation de passifs, mais pourront avoir une incidence sur sa situation financière future. La partie non comptabilisée de l'obligation est désignée ci-après par le terme d'engagement. Recensés conformément aux normes comptables en vigueur, les engagements significatifs du Groupe, donnés et reçus, sont présentés ci-après.

Engagements d'Imerys, Webhelp et GBL Capital/SIM

Les engagements donnés d'Imerys s'élèvent à CHF 418.0 millions au 31 décembre 2022 (CHF 538.9 millions au 31 décembre 2021) et concernent essentiellement des engagements liés à la réhabilitation des sites, aux activités opérationnelles ou à la trésorerie. Depuis le 1^{er} janvier 2019, la plupart des contrats correspondant aux engagements liés aux paiements de loyers futurs dans le cadre de contrats de location de biens immobiliers, de biens d'équipement, de wagons, de camions et de véhicules, ont été inclus dans le champ d'application de la norme IFRS 16. A partir de cette date, il ne subsiste plus, hors bilan, que les engagements de paiement de loyers futurs exclus du champ d'application de la norme IFRS 16, c'est-à-dire les locations de moins de 12 mois et les locations d'actifs de faible valeur, soit CHF 4.3 millions en 2022 (CHF 5.4 millions en 2021).

Les engagements liés à la réhabilitation des sites, d'un montant de CHF 67.1 millions au 31 décembre 2022 (CHF 69.5 millions au 31 décembre 2021), correspondent aux cautions et garanties obtenues auprès d'établissements financiers conformément aux exigences légales, diminuées des provisions comptabilisées. Les engagements liés aux activités opérationnelles pour CHF 111.0 millions au 31 décembre 2022 (CHF 215.6 millions au 31 décembre 2021) correspondent à des engagements d'achat ferme pris par le groupe Imerys dans le cadre de contrats d'achat de biens, de services, d'énergie et de transport. Les engagements donnés liés à la trésorerie, chez Imerys et Webhelp, s'élèvent à CHF 61.7 millions au 31 décembre 2022 (CHF 70.2 millions au 31 décembre 2021).

Les engagements reçus (hors ressources financières disponibles) s'élèvent à CHF 462.7 millions au 31 décembre 2022 (CHF 375.6 millions au 31 décembre 2021). Ceux-ci incluent au 31 décembre 2022 des garanties au titre de passifs et clauses de révision de prix en faveur d'Imerys lors d'acquisitions d'activités de CHF 197.9 millions (CHF 194.7 millions au 31 décembre 2021) ainsi que des engagements reçus liés aux activités opérationnelles pour CHF 221.2 millions (CHF 130.0 millions au 31 décembre 2021).

Le Groupe a également d'autres obligations pour un total de CHF 189.1 millions au 31 décembre 2022 (CHF 225.2 millions au 31 décembre 2021).

Engagements de GBL

Le groupe GBL a continué à prendre certaines mesures pour préserver ses intérêts en matière de double imposition des dividendes étrangers.

Engagements de Pargesa et GBL dans les fonds de private equity et autres fonds d'investissement

Pargesa a un engagement de souscription de EUR 33.2 millions (CHF 32.7 millions) dans le fonds de "private equity" Sagard II. L'engagement total du fonds est de EUR 727.8 millions (CHF 716.7 millions). Le solde non appelé pour Pargesa au 31 décembre 2022 se monte à CHF 0.3 million. Les engagements de souscription de GBL dans les fonds de private equity et autres fonds d'investissement à travers GBL Capital s'élèvent à EUR 846 millions (CHF 833 millions).

Note 25 - Information relative aux parties liées

Rémunérations et intérêts des administrateurs

Les rémunérations présentées ci-après comprennent les rémunérations versées durant l'année aux membres du Conseil d'administration de Pargesa.

CHF millions	2022	2021
Avantages à court terme (rémunérations brutes)	0.2	2.2
Total des rémunérations allouées	0.2	2.2

Note 26 - Evénements importants postérieurs à la date de clôture

Le 31 janvier 2023, Imerys a finalisé la cession de la quasi-totalité de sa ligne d'activité Solutions de Haute Température au fonds d'investissement américain Platinum Equity. La transaction a été réalisée pour une valeur d'entreprise de EUR 930 millions, générant un produit de EUR 708 millions reçu en trésorerie.

Par ailleurs, le processus de cession, par Imerys, de l'activité servant le marché du papier est toujours en cours.

Entre le 16 janvier 2023 et le 1^{er} février 2023, GBL a finalisé son plan de cession en cédant 0.6 million d'actions Pernod Ricard pour EUR 110 millions, ramenant sa participation à 6.7%. GBL reste le 1^{er} actionnaire après l'actionnaire familial de référence. Cette opération a généré une plus-value nette de EUR 76 millions sur la base du prix d'acquisition historique, sans impact sur le compte de résultat, en application de la norme comptable IFRS 9.

Le 30 mars 2023, GBL a annoncé la conclusion d'un accord entre sa filiale Webhelp et Concentrix, en vue du rapprochement des deux groupes créant ainsi un acteur mondial de l'expérience client. A l'issue de la transaction, GBL deviendrait le premier actionnaire du groupe combiné avec 12.9% des actions ordinaires en circulation de Concentrix et serait représentée au conseil d'administration.

Rapport de l'organe de révision

À l'assemblée générale de
Pargesa SA, Genève

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Pargesa SA et de ses filiales (le Groupe), comprenant le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le bilan consolidé, le tableau de financement consolidé, le tableau de variation des fonds propres consolidés et les notes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés figurant aux pages 12 à 83 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du Groupe au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse, aux International Standards on Auditing (ISA) et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du Groupe, conformément aux dispositions légales suisses, aux exigences de la profession et au *Code International d'Éthique des professionnels comptables (incluant les normes internationales d'indépendance)* de l'International Ethics Standards Board for Accountants (code IESBA), et nous avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes consolidés de la période sous revue. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous ne remettons pas d'opinion distincte sur ces points.

Contrôle de fait exercé par Pargesa sur Groupe Bruxelles Lambert (GBL)

Éléments clés de l'audit

Suite à la réorganisation effectuée durant l'exercice 2020, le Groupe Pargesa détient désormais moins de 50% des droits de vote de GBL. Au 31 décembre 2022, le pourcentage d'intérêt économique dans sa filiale GBL est de 32.4% pour 44.0% des droits de vote.

Comme mentionné dans les méthodes comptables (section changements de méthode comptable, erreurs et changements d'estimations /jugements) résumant les principes comptables, la direction a analysé le traitement comptable à appliquer à sa participation dans GBL et en particulier l'évaluation du contrôle de fait dans la filiale GBL selon IFRS 10 « *Etats Financiers Consolidés* ».

Dans le cadre de notre audit, nous avons identifié l'évaluation du contrôle de fait exercé par Pargesa sur GBL comme étant un élément clé de l'audit principalement pour les raisons suivantes :

- L'importance matérielle des implications comptables et de présentation de cette évaluation du contrôle de fait sur les comptes consolidés ;
- Le niveau de jugement important dans l'évaluation du contrôle de fait de Pargesa sur la filiale GBL, au sens de la norme IFRS 10.

Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés

Les procédures suivantes ont été effectuées :

Nous nous sommes entretenus avec la direction afin d'identifier d'éventuels changements pouvant remettre en question l'évaluation du contrôle de fait précédemment effectuée par la direction.

En se référant aux critères d'évaluation du contrôle d'IFRS 10, nous avons revu l'argumentaire de la direction et les faits permettant de justifier et de maintenir le contrôle de fait exercé par Pargesa sur GBL malgré un taux de détention des droits de vote inférieur à 50%.

Les procédures mentionnées ci-dessus ont permis d'obtenir suffisamment d'évidence pour adresser l'élément clé de l'audit relatif à l'évaluation du contrôle de fait exercé par Pargesa sur GBL.

Identification et évaluation de la juste valeur des actifs incorporels à la date d'acquisition des groupes Affidea et Sanoptis

Éléments clés de l'audit

En 2022, le Groupe Pargesa, via ses filiales, a effectué une série d'acquisitions. Les principales opérations sont les acquisitions des groupes Affidea et Sanoptis en juillet 2022 par le Groupe Bruxelles Lambert (« GBL »), pour respectivement EUR 999 millions et EUR 847 millions, tel que décrit en note 15 (Acquisitions et cessions des filiales) des comptes consolidés.

La norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises » requiert un exercice d'allocation du prix d'acquisition, selon lequel la contrepartie totale est répartie entre la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris ; le solde restant étant comptabilisé en goodwill. L'évaluation de certains actifs implique l'utilisation d'estimations concernant les flux de trésorerie futurs. Cet exercice d'allocation a été réalisé par la direction avec l'aide d'experts indépendants pour chacune des deux acquisitions. La juste valeur à la date d'acquisition des immobilisations incorporelles et le goodwill s'élevaient à EUR 598 millions et à EUR 883 millions respectivement, pour Affidea, et à EUR 564 millions et à EUR 860 millions respectivement, pour Sanoptis.

Dans le cadre de notre audit, nous avons identifié le traitement comptable découlant de ces deux acquisitions comme étant un élément clé de l'audit principalement pour les raisons suivantes :

- L'importance matérielle de ces transactions ;
- La nécessité d'hypothèses et de jugements importants concernant l'identification et l'évaluation des actifs incorporels acquis.

Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés

Les procédures suivantes ont été effectuées pour chaque acquisition :

Nous avons revu la convention d'actionnaires et les différents contrats d'achat d'actions.

Nous avons vérifié le calcul de la contrepartie versée, discuté avec la direction locale et lu les rapports de « due diligence » pour évaluer l'exhaustivité de l'allocation du prix d'acquisition.

Nous avons vérifié les calculs de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris et nous nous sommes assurés du caractère correct du traitement comptable appliqué et que des informations appropriées ont été fournies dans l'annexe aux comptes consolidés.

Avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, nous avons revu le caractère raisonnable des hypothèses d'évaluation telles que les taux d'actualisation, les taux de croissance et le pourcentage de marge brute en les recalculant et en les comparant avec les chiffres réels passés.

Nous avons également apprécié le caractère adéquat des informations fournies en note 15 (Acquisitions et cessions des filiales).

Les procédures mentionnées ci-dessus ont permis d'obtenir suffisamment d'évidence pour adresser l'élément clé de l'audit relatif à l'identification et évaluation de la juste valeur des actifs incorporels à la date d'acquisition des groupes Affidea et Sanoptis.

Evaluation des goodwills et des immobilisations incorporelles et corporelles

Eléments clés de l'audit

Les comptes consolidés du Groupe Pargesa au 31 décembre 2022 montrent à l'actif un goodwill s'élevant à CHF 6'303.9 millions, ainsi que des immobilisations incorporelles et corporelles pour des montants de respectivement CHF 2'792.2 millions et CHF 3'238.3 millions. Ces goodwills sont testés au niveau auxquels ces derniers sont suivis par la direction générale comme indiqué dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés.

Tel que décrit en note 11 et dans les méthodes comptables des comptes consolidés, les sociétés du Groupe procèdent chaque année à un test de dépréciation sur l'ensemble de leurs unités génératrices de trésorerie (« UGT ») dans la mesure où des goodwills sont présents dans celles-ci. La direction du Groupe a retenu les jugements posés par ses filiales dans la définition des UGT, à savoir différentes branches chez Imerys, une seule UGT chez respectivement Webhelp, Canyon Bicycles, Affidea et Sanoptis, et chaque participation chez GBL Capital / Sienna Investissement Managers. En outre, dès lors que sont identifiés des faits indiquant qu'une UGT, un groupe d'UGT ou un actif individuel non courant a pu se déprécier, la direction effectue un test de perte de valeur à une date intermédiaire.

L'essentiel de ces actifs est relatif à Imerys, Webhelp, Affidea et Sanoptis (voir information sectorielle en note 1 des comptes consolidés). Nous avons considéré que l'évaluation des goodwills et des immobilisations incorporelles et corporelles d'Imerys, de Webhelp, d'Affidea et Sanoptis comme un point clé de l'audit pour les raisons suivantes :

- La valeur est significative dans les comptes consolidés ;
- La définition du niveau de test du goodwill (« UGT ») et la détermination des indices de perte de valeur constituent des jugements importants de la direction ;
- La détermination de leur valeur recouvrable, le plus souvent fondée sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés tenant entre autres en compte des incertitudes liées à la situation macroéconomique et aux changements climatiques, nécessite l'utilisation de jugements et estimations importants de la direction.

Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés

Les procédures suivantes ont été effectuées :

Nous avons examiné les tests de dépréciation annuels des principaux goodwills effectués par le Groupe, et nous nous sommes également entretenus avec la direction afin d'identifier d'éventuels indices de perte de valeur.

Nous avons analysé la conformité avec la norme IAS 36 « *Dépréciation d'actifs* » de la méthode utilisée par la direction pour déterminer la valeur recouvrable des principales UGT ou des principaux groupes d'UGT et, le cas échéant, des actifs individuels non-courants significatifs entrant dans le champ de la norme, présentant un indice de perte de valeur.

Nous avons également, avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, étudié les modalités de mise œuvre de cette méthodologie pour les principales UGT ou des principaux groupes d'UGT et analysé notamment :

- Les projections de flux de trésorerie relatives à chaque groupe d'UGT par rapport au contexte économique et financier dans lequel elles s'inscrivent ;
- La cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction telles qu'elles ont été présentées au conseil d'administration dans le cadre des processus budgétaires et avec des études externes relatives aux principaux marchés sous-jacents servis par le Groupe ;
- Le caractère raisonnable des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, notamment les taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation, au regard des analyses de marché disponibles, des consensus des principaux acteurs et des environnements économiques dans lesquels opère le Groupe.

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés et vérifié l'exactitude arithmétique des analyses de sensibilité présentées.

Les procédures mentionnées ci-dessus ont permis d'obtenir suffisamment d'évidence pour adresser l'élément clé de l'audit relatif à l'évaluation des goodwills et des immobilisations incorporelles et corporelles.

Valorisation de la dette sur les actionnaires minoritaires de Webhelp

Éléments clés de l'audit

Dans le cadre de l'acquisition par le Groupe Pargesa, via sa filiale GBL de Webhelp, en 2019, consolidée selon la méthode d'intégration globale, des options ont été émises sur actions Webhelp qui donnent aux actionnaires minoritaires le droit de vendre l'ensemble de leurs actions Webhelp sous certaines conditions au Groupe.

Ces options ont été reconnues dans les comptes consolidés du Groupe comme dettes sur actionnaires minoritaires. La valeur de ces dettes est revue à chaque clôture sur base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus à la suite de l'exercice de ces options par les actionnaires minoritaires.

Les dettes sur les actionnaires minoritaires s'élèvent au 31 décembre 2022 à CHF 1'649 millions et sont reconnues en « autres passifs financiers à long terme » à hauteur de CHF 1'096 millions et dans la rubrique « autres passifs non financiers à long terme » à hauteur de CHF 554 millions.

Dans le cadre de notre audit, nous avons identifié la valorisation des dettes sur actionnaires minoritaires Webhelp comme étant un élément clé de l'audit principalement pour les raisons suivantes :

- La matérialité des montants ;
- La complexité des contrats ;
- Le niveau d'estimation requis pour la valorisation de cette dette.

Les informations relatives aux dettes sur minoritaires sont reprises en note 5.10 des comptes consolidés.

Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés

Les procédures suivantes ont été effectuées :

Nous avons analysé le traitement comptable des options émises sur actions Webhelp, principalement sur base des normes IAS 32/IFRS 9 « *Instruments Financiers* », IAS 19 « *Avantages du personnels* » et IFRS 2 « *Paiement fondé sur actions* ».

Nous avons revu les valorisations retenues pour les dettes sur minoritaires au 31 décembre 2022. Nos experts en valorisation ont été impliqués. Nos travaux ont consisté principalement à :

- La revue du modèle de valorisation, y inclus l'exactitude mathématique ;
- La revue des hypothèses utilisées dans le modèle ;
- La revue des informations publiées dans les comptes consolidés et l'évaluation de leur conformité avec le référentiel IFRS.

Les procédures mentionnées ci-dessus ont permis d'obtenir suffisamment d'évidence pour adresser l'élément clé de l'audit relatif à la valorisation des dettes sur minoritaires Webhelp.

Classification et traitement comptable des différentes lignes d'investissements

Éléments clés de l'audit

Le Groupe Pargesa, via sa filiale GBL, détient au 31 décembre 2022 des participations à hauteur de respectivement 19.98%, 15.92%, 19.11% et 16.18% dans Ontex, Umicore, SGS et Voodoo. En conformité avec IFRS 9 « *Instruments financiers* », le Groupe considère ces titres comme étant des « titres de participation ».

Comme mentionné dans les méthodes comptables (section changements de méthode comptable, erreurs et changements d'estimations /jugements) résumant les principes comptables de la société, le Groupe a analysé le traitement comptable à réserver à ces quatre participations et en particulier la classification en (i) participations dans les entreprises associées (IAS 28), ou en (ii) titres de participation (IFRS 9).

Compte tenu d'une détention inférieure à 20% pour chacune de ses participations et du fait que :

- la représentation de GBL au conseil d'administration n'est pas suffisante pour démontrer l'existence d'une influence notable ; de plus, la représentation au conseil d'administration est limitée à la durée des mandats des administrateurs et nécessite une résolution de l'assemblée générale des actionnaires ; en particulier pour les sociétés cotées, cette présence ne résulte pas d'un droit contractuel ou légal ;
- Les autres critères généralement considérés pour démontrer l'influence notable ne sont pas rencontrés.

Le Groupe a conclu qu'il n'y a pas d'influence notable démontrée et, en conséquence, ces quatre participations sont comptabilisées en tant que titres de participation.

Dans le cadre de notre audit, nous avons identifié la classification et traitement comptable des différentes lignes d'investissements comme étant un élément clé de l'audit principalement pour les raisons suivantes :

- La proximité du taux de détention avec le seuil de 20% ;
- L'importance matérielle de ces participations ;
- Le niveau de jugement important dans l'analyse des indicateurs d'influence notable, au sens de la norme IAS 28.

Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés

En tenant compte des critères des normes comptables IFRS 9 et IAS 28, nous avons revu l'argumentaire du management et les faits permettant de soutenir la classification des participations dans Ontex, Umicore, SGS et Voodoo en tant que titres de participation.

Les procédures mentionnées ci-dessus ont permis d'obtenir suffisamment d'évidence pour adresser l'élément clé de l'audit relatif à la classification et traitement comptable des différentes lignes d'investissements.

Evaluation des conséquences financières liées au litige Talc

Éléments clés de l'audit

Comme indiqué dans la note 18 des états financiers consolidés du Groupe Pargesa, certaines filiales du sous-groupe Imerys, qui exploitent du talc en Amérique du Nord, sont impliquées dans des contentieux liés à l'activité Talc aux Etats-Unis.

En février 2019, les entités nord-américaines exposées à ces contentieux ont demandé la protection de la procédure juridique spécifique du « Chapter 11 » de la loi sur les faillites des Etats-Unis. Dans le cadre de cette procédure, le sous-groupe Imerys demeure juridiquement propriétaire des entités concernées, bien qu'il a perdu le contrôle de ces dernières. Par conséquent, ces entités ont été sorties du périmètre de consolidation le 13 février 2019.

En mai 2020, le sous-groupe Imerys, conjointement avec les représentants des plaignants, a déposé au tribunal un plan de réorganisation (« Le Plan »), qui a, par la suite, été approuvé par le juge compétent en janvier 2021. Au cours de ce processus, en octobre 2020, le sous-groupe Imerys a conclu un accord avec le fonds d'investissements Magris pour la vente des actifs des entités nord-américaines pour un montant de USD 223 millions, qui a été finalisée en janvier 2021.

Le process de vote du Plan a échoué dans l'obtention du seuil d'approbation de 75% des votes favorables à la fin de l'exercice 2021. Un plan amendé est à l'heure actuelle toujours en cours de négociation et sa résolution, initialement attendue en 2022, a été repoussé au premier semestre 2023. Au 31 décembre 2022, le solde des provisions constituées au titre de ces contentieux par le sous-groupe Imerys s'élève à EUR 106 millions, reprises intégralement dans les comptes consolidés de Pargesa.

L'évaluation de la provision dépend du jugement de la direction sur la possibilité de pouvoir réaliser une estimation fiable de l'obligation qui en résulte et de tous les coûts associés, le cas échéant.

Compte tenu de l'importance des impacts financiers pour le Groupe et du caractère déterminant des jugements et des estimations de la direction pour évaluer le passif potentiel, nous avons considéré l'évaluation des conséquences financières des contentieux liés à l'activité Talc comme un point clé de l'audit.

Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de la provision résiduelle inscrite au bilan, la situation a été analysée au regard :

- Du « Disclosure Statement » soumis au tribunal pour approbation ;
- Des extraits des procès-verbaux des différentes réunions du conseil d'administration de la société Imerys, retranscrivant les échanges relatifs à ce litige talc aux Etats-Unis et la procédure de « Chapter 11 » ;
- des entretiens réalisés auprès de la direction et notamment avec le directeur juridique du sous-groupe Imerys.

Nous avons obtenu la confirmation des conseillers juridiques externes, représentant la société Imerys dans le cadre de cette procédure de « Chapter 11 » de ses filiales nord-américaines, que la provision reflète une estimation raisonnable de l'impact financier net, pour le sous-groupe Imerys, de la résolution potentielle de cette procédure.

Nous avons apprécié l'information communiquée à ce titre dans la note 18 de l'annexe aux comptes consolidés au regard de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

Les procédures mentionnées ci-dessus ont permis d'obtenir suffisamment d'évidence pour adresser l'élément clé de l'audit relatif aux provisions liées aux contentieux Talc aux Etats-Unis.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux IFRS et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du Groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation du Groupe ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse, aux normes ISA et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Fabien Bryois
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Sophie Lambertz

Genève, le 5 avril 2023

COMPTES STATUTAIRES

Comptes statutaires de Pargesa SA

Sommaire

Compte de résultat statutaire

Bilan statutaire

Notes sur les comptes statutaires

- 1 Principes comptables
- 2 Dividendes sur participation
- 3 Participations
- 4 Emprunts obligataires
- 5 Capital-actions
- 6 Réserve légale issue du capital
- 7 Autres engagements
- 8 Emplois à plein temps
- 9 Evaluation des risques
- 10 Transparence dans les entreprises de matières premières
- 11 Evénements subséquents

Proposition du Conseil d'administration relative à la répartition du bénéfice disponible

Rapport de l'organe de révision sur les comptes statutaires

Compte de résultat statutaire

	Note	2022 CHF millions	2021 CHF millions
Produits d'exploitation			
Dividendes sur participation	2	129.7	124.7
Intérêts créanciers		0.1	-
Total des produits d'exploitation		129.8	124.7
Charges d'exploitation			
Organes de la Société et personnel		(1.8)	(2.5)
Frais généraux et de bureau		(0.7)	(0.7)
Total des charges d'exploitation		(2.5)	(3.2)
Résultat d'exploitation		127.3	121.5
Charges financières			
Intérêts débiteurs		(1.5)	(1.7)
Pertes de change		(0.4)	-
Total des charges financières		(1.9)	(1.7)
Produits et charges non récurrents			
Résultat sur immobilisations financières		2.9	0.1
Total des produits et charges non récurrents		2.9	0.1
Résultat de l'exercice avant impôts		128.3	119.9
Impôts		(0.5)	(0.2)
Résultat net de l'exercice		127.8	119.7

Bilan statutaire

ACTIFS	Note	31.12.2022 CHF millions	31.12.2021 CHF millions
Actifs circulants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		40.5	54.0
Autres créances à court terme		15.0	-
Actifs de régularisation		0.4	0.3
Total des actifs circulants		55.9	54.3
Actifs immobilisés			
Immobilisations financières		-	4.5
Participations	3	4'032.4	4'032.4
Total des actifs immobilisés		4'032.4	4'036.9
TOTAL DES ACTIFS		4'088.3	4'091.2

PASSIFS ET FONDS PROPRES	Note	31.12.2022 CHF millions	31.12.2021 CHF millions
Engagements à court terme			
Passifs de régularisation		1.3	2.6
Total des engagements à court terme		1.3	2.6
Engagements à long terme			
Emprunts obligataires	4	150.0	150.0
Total des engagements à long terme		150.0	150.0
Fonds propres			
Capital-actions	5	0.1	0.1
Réserve légale issue du capital	6		
Réserve issue d'apport de capital		1'543.8	1'543.8
Autres réserves de capital		<u>2'522.1</u>	<u>2'651.5</u>
		4'065.9	4'195.3
Réserves facultatives issues du bénéfice			
Report à nouveau		(256.8)	(376.5)
Résultat net de l'exercice		<u>127.8</u>	<u>119.7</u>
		(129.0)	(256.8)
Total des fonds propres		3'937.0	3'938.6
TOTAL DES PASSIFS ET DES FONDS PROPRES		4'088.3	4'091.2

Notes sur les comptes statutaires

Note 1 - Principes comptables

Pargesa SA ("la Société") a son siège social au 11, Grand-Rue, 1204 Genève, Suisse. La Société a été créée en date du 11 mars 2020 et inscrite au Registre du commerce du canton de Genève en date du 18 mars 2020 sous la dénomination Parjointco Switzerland SA. Le 15 février 2021, la Société a changé de nom pour celui de Pargesa SA. Son but principal consiste en l'achat, vente, détention, administration et gestion de participations dans les domaines financier, commercial et industriel.

Les comptes sont établis conformément aux exigences de la loi suisse sur les sociétés contenues dans le Code des obligations (CO). Ils sont établis selon le principe du coût historique et présentés en millions de francs suisses.

La Société est soumise par la loi à un contrôle ordinaire et établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue. En application de l'art. 961d al. 1 CO, la Société a renoncé à publier les informations supplémentaires dans l'annexe des comptes annuels et à présenter un tableau des flux de trésorerie.

Monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de l'entreprise est le franc suisse. Les transactions en monnaies étrangères sont converties aux taux de change en vigueur aux dates des transactions. A la fin de l'exercice, les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, à l'exception des actifs immobilisés qui sont convertis aux taux historiques. Les gains et pertes de change en résultant sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les liquidités, les dépôts à vue et les dépôts à court terme dont l'échéance est au maximum de 3 mois.

Autres créances à court terme

Cette rubrique comprend les dépôts à court terme dont l'échéance est supérieure à 3 mois et inférieure à 12 mois.

Comptes de régularisation actifs et passifs

La rubrique "Actifs de régularisation" comprend les charges payées d'avance et les produits à recevoir. La rubrique "Passifs de régularisation" comprend les charges à payer et les produits perçus d'avance.

Participations

Les participations détenues directement sont évaluées individuellement au coût d'acquisition (y compris les frais liés) moins les éventuelles corrections de valeur. Un test de perte de valeur est réalisé quand celui-ci est jugé nécessaire.

Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires sont comptabilisés au bilan à leur valeur nominale. Les agios/disagios sont inscrits au bilan au moment de l'émission et repris par le compte de résultat pendant la durée de l'emprunt. Les frais d'émission sont compensés avec un éventuel agio, le solde étant imputé au compte de résultat.

Intérêts et dividendes

Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé. Les dividendes sont comptabilisés dès l'établissement du droit pour Pargesa SA à en percevoir le paiement.

Note 2 - Dividendes sur participation

Ce poste représente les distributions reçues de Groupe Bruxelles Lambert SA durant l'exercice, d'un montant total de CHF 129.7 millions (CHF 124.7 millions en 2021).

Note 3 - Participations

CHF millions		Pourcentage d'intérêts			Pourcentage d'intérêts		
Sociétés	Pays du siège	Valeur comptable	détenu dans le capital	Pourcentage des droits de vote contrôlés	Valeur comptable	détenu dans le capital	Pourcentage des droits de vote contrôlés
		2022	2022	2022	2021	2021	2021
Participation directe:							
Groupe Bruxelles Lambert SA	Belgique	4'032.4	29.8%	44.0%	4'032.4	29.1%	44.2%
Total		4'032.4			4'032.4		

Groupe Bruxelles Lambert SA ("GBL") est une société holding dont le but principal est la gestion de participations.

Note 4 - Emprunts obligataires

CHF millions					Valeur comptable 2022	Valeur comptable 2021
Emetteur	Valeur nominale	Taux d'intérêt	Prix d'émission	Durée		
Pargesa SA	150.0	0.875%	100.605%	24.04.2015-24.04.2024	150.0	150.0
Total	150.0				150.0	150.0

L'obligation est cotée à la bourse suisse SIX Swiss Exchange et est remboursable au pair à l'échéance.

Note 5 - Capital-actions

Le capital-actions de la Société est composé de:

CHF millions	Nombre d'actions 2022	Nominal 2022	Nombre d'actions 2021	Nominal 2021
Actions nominatives de CHF 100 chacune, entièrement libérées	1'000	0.1	1'000	0.1
Total	1'000	0.1	1'000	0.1

Note 6 - Réserve légale issue du capital

La réserve légale issue du capital a été constituée lors de l'apport, en 2020, des actions Pargesa Holding SA par Parjointco SA dans le cadre de l'offre publique d'échange de Pargesa SA sur Pargesa Holding SA. L'apport a été valorisé sur la base de l'actif net réévalué de Pargesa Holding SA au moment de l'apport, soit CHF 4'503.8 millions, et réparti entre le poste "Réserve issue d'apport de capital" pour CHF 1'727.3 millions qui correspond au capital et à la réserve issue d'apport de capital de Pargesa Holding SA à la date de l'apport, le solde étant attribué au poste "Autres réserves de capital" pour un montant de CHF 2'776.5 millions.

A la suite de la fusion entre Pargesa SA et Pargesa Holding SA, le 20 novembre 2020, le dédommagement (promissory note) versé aux actionnaires minoritaires de Pargesa Holding SA, d'un montant de CHF 183.5 millions, a été prélevé sur la réserve issue d'apport de capital.

Une distribution effectuée aux actionnaires à partir de la réserve issue d'apport de capital est effectuée sans déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35%.

Note 7 - Autres engagements

CHF millions	2022	2021
Engagement de souscription au fonds de "private equity" Sagard II	0.3	0.3
Garanties émises en faveur de tiers	0.1	0.1
Total	0.4	0.4

Note 8 - Emplois à plein temps

Pargesa SA a une moyenne annuelle d'emplois à plein temps inférieure à 10.

Note 9 - Evaluation des risques

Le Conseil d'administration a procédé à une évaluation des risques. L'évaluation a porté sur l'identification des risques de l'entreprise dans les domaines de la stratégie, des opérations, de la conformité et de la finance. Le Conseil d'administration a examiné l'impact potentiel des risques identifiés, leur probabilité de survenance et les mesures et contrôles en place.

Note 10 - Transparence dans les entreprises de matières premières

Parmi les entités contrôlées par la Société, seule Imerys, filiale de GBL, est active dans la production de minerais. Pour le surplus, ni Pargesa, ni aucune des autres entités qu'elle contrôle ne sont directement ou indirectement actives dans la production de minerais, de pétrole ou de gaz naturel ou dans l'exploitation de forêts primaires. Les activités conduites par Imerys sont consolidées auprès de GBL, qui publie un rapport consolidé portant sur les paiements effectués au profit de gouvernements, conformément aux exigences du droit européen. Les activités d'Imerys sont incluses dans ce rapport. Le rapport sur la transparence dans les entreprises de matières premières de GBL est disponible sur son site internet à l'adresse suivante: (www.gbl.be).

Note 11 - Evénements subséquents

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture des comptes et celle du Conseil d'administration du 9 mars 2023.

Proposition du Conseil d'administration relative à la répartition du bénéfice disponible

	2022 CHF millions	2021 CHF millions
Bénéfice disponible		
Résultat net de l'exercice	127.8	119.7
Report à nouveau de l'exercice précédent	(256.8)	(376.5)
Perte disponible	(129.0)	(256.8)
Répartition		
Report à nouveau	(129.0)	(256.8)
Perte répartie	(129.0)	(256.8)

Proposition du Conseil d'administration relative à la distribution d'un dividende à partir des autres réserves de capital

	2022 CHF millions	2021 CHF millions
Solde des autres réserves de capital		
Solde des autres réserves de capital avant la distribution	2'522.1	2'651.5
Dividende	(156.0)	(129.4)
Solde des autres réserves de capital après la distribution	2'366.1	2'522.1

Le Conseil d'administration propose la distribution d'un dividende d'un montant maximum ("le Plafond") de CHF 156.0 millions.

Le dividende sera payé en EUR. Le Conseil d'administration souhaite verser un dividende de EUR 125.0 millions.

A titre illustratif, l'équivalent en CHF d'une distribution de EUR 125.0 millions s'élève à CHF 123.1 millions au cours de change de clôture EUR/CHF du 31 décembre 2022 soit 0.9847. Le montant exact de la distribution en CHF sera déterminé avec le cours de change de clôture EUR/CHF à la date de l'Assemblée générale ordinaire, soit le 11 mai 2023. Si, au jour de l'Assemblée générale ordinaire, le total de la distribution de dividende exprimé en CHF devait dépasser le Plafond, sur la base du taux de change de clôture du jour, le dividende en EUR serait réduit proportionnellement de sorte que le montant total exprimé en CHF ne dépasse pas le Plafond. Le plafond de CHF 156.0 millions proposé a été fixé pour garantir une marge de manœuvre suffisante en cas de fluctuations monétaires même importantes.

Si la proposition est approuvée, le dividende pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 sera mis en paiement le 16 mai 2023.

Rapport de l'organe de révision

À l'assemblée générale de
Pargesa SA, Genève

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Pargesa SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, et le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels présentés aux pages 93 à 98 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas d'élément clé d'audit correspondant à la définition mentionnée ci-dessus.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Fabien Bryois
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Sophie Lambertz

Genève, le 5 avril 2023

LEXIQUE DES INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

REMARQUE GENERALE

La terminologie spécifique utilisée dans le chapitre "Comptes consolidés" dédiée aux "Comptes consolidés au 31 décembre 2022" renvoie au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards).

Les termes présents dans ce Rapport annuel et qui ne sont pas un référentiel IFRS sont expliqués ci-dessous par ordre alphabétique.

ACTIF NET REEVALUE

L'évolution de l'actif net réévalué de Pargesa constitue, au même titre que l'évolution de son résultat, un critère important d'appréciation de la performance du Groupe.

L'actif net réévalué est une référence conventionnelle obtenue en ajoutant à la valeur de marché du portefeuille de participations, la trésorerie brute, déduction faite de l'endettement brut.

Le calcul de l'actif net réévalué est effectué en reprenant, d'une part, les actifs et passifs de Pargesa à l'exclusion de la participation dans GBL, et, d'autre part, la quote-part de Pargesa dans la valeur du portefeuille, de la trésorerie nette ou de l'endettement net et des autres actifs et passifs de GBL.

L'actif net réévalué est calculé sur la base des cours de bourse et des taux de change courants pour les participations cotées, et de la juste valeur et des taux de change courants pour les participations non cotées ainsi que les actifs alternatifs (GBL Capital) et le coût d'acquisition des sociétés de gestion diminué des éventuelles pertes de valeur pour Sienna Investment Managers.

Les principes de valorisation retenus pour le portefeuille sont les suivants:

- les participations cotées et les actions détenues en autocontrôle sont évaluées au cours de clôture. Néanmoins, la valeur des actions affectées à la couverture d'engagements éventuels pris par le Groupe est plafonnée au prix de conversion respectivement d'exercice;
- les participations non cotées sont valorisées trimestriellement à leur juste valeur en lien avec les recommandations de l'International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines ("IPEV"). Les investissements récents sont valorisés à leur coût d'acquisition, pour autant que ces valorisations soient considérées comme les meilleures estimations de la juste valeur;
- en ce qui concerne le portefeuille de GBL Capital, détenu par GBL, sa valeur correspond à la somme de ses différentes participations, valorisées à leurs valeurs de marché, telles que fournies par les gestionnaires de fonds, à laquelle est ajoutée la trésorerie nette de GBL Capital ou, le cas échéant, de laquelle est déduit l'endettement net externe de GBL Capital.
- Sienna Investment Managers est valorisée au coût d'acquisition des sociétés de gestion diminué des éventuelles pertes de valeur.

D'autre part, l'actif net réévalué vu de façon transitive représente la valeur des participations, des actions propres et de la trésorerie/dette nette détenues par Pargesa compte tenu du pourcentage de détention directe de Pargesa dans GBL. Il se calcule en multipliant la valeur totale de chaque composant de l'actif net réévalué, décrit ci-dessus, par le pourcentage de détention directe de Pargesa dans GBL (29.8% au 31 décembre 2022).

POURCENTAGES DE DETENTION, D'INTERET ET DE VOTE

Dans sa communication financière, Pargesa utilise différents pourcentages qui ont trait à la détention du capital et aux droits de vote y afférents:

- **% de détention directe:** il s'agit du pourcentage du capital que Pargesa détient directement dans l'investissement calculé sur la base du nombre d'actions émises à la fin de la période sous revue;
- **% de détention totale:** il représente le pourcentage de capital détenu par Pargesa, soit directement, soit au travers de sa participation dans GBL, dans les autres participations, consolidées ou non;
- **% d'intérêt économique** (% de consolidation): il représente la fraction des droits aux bénéfices (ou quotes-parts de pertes), se matérialisant en général par la répartition du dividende, et le cas échéant, des bonis (malis) de liquidation de l'entreprise. Il reflète le droit "financier" ou "pécuniaire" du Groupe dans ses filiales et participations;
- **% total en droit de vote:** il s'agit du pourcentage détenu directement et indirectement à travers les sociétés intermédiaires consolidées. Il est calculé sur la base des droits de vote existants à la fin de la période sous revue;
- **% d'intérêt transitif:** il représente le pourcentage de détention des participations compte tenu du pourcentage de détention directe de Pargesa dans GBL. Il se calcule en multipliant le pourcentage de détention totale des participations par le pourcentage de détention directe de Pargesa dans GBL (29.8% au 31 décembre 2022).

SECTEUR HOLDINGS

Il comprend la maison-mère Pargesa, GBL, dont le but principal est la gestion de participations, ainsi que les sociétés opérationnelles non consolidées ou associées.

SOCIETES OPERATIONNELLES

Les sociétés opérationnelles sont les sociétés contrôlées ou mises en équivalence par le Groupe, ainsi que les sociétés non consolidées et ayant une activité commerciale. Sont exclues les sociétés holdings du Groupe lui permettant de détenir directement ou indirectement les investissements.

TRESORERIE NETTE OU DETTE NETTE/ENDETTEMENT NET

La trésorerie nette ou, le cas échéant, l'endettement net, se compose de la trésorerie brute et de l'endettement brut. L'endettement brut comprend l'ensemble des dettes financières du Secteur holdings (emprunts obligataires et dettes bancaires) à leur valeur nominale de remboursement, ainsi que les emprunts convertibles émis par GBL. La trésorerie brute comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Secteur holdings. Elle est évaluée à la valeur comptable.

L'endettement net direct de Pargesa se compose de la trésorerie brute directe et de l'endettement brut direct de Pargesa (maison-mère).